



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SPC Bassins du Nord

Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les crues

Approuvé par arrêté préfectoral le jj/mm/aaaa

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	05/2025	Version initiale
1	08/2025	Prises en compte des remarques du Service Central Vigicrues
2	09/2025	Prises en compte de remarques DREAL

Affaire suivie par

Nathalie GAFFET - Service Risques / Pôle Prévision des Crues et Hydrométrie / Unité Prévision des Crues
Tél. : 03 20 40 55 54 / Fax : 03 20 13 65 22
Courriel : nathalie.gaffet@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur

Nathalie GAFFET- Service Risques / Pôle Prévision des Crues et Hydrométrie / Unité Prévision des Crues

Selecteur

François CLERC - Service Risques / Pôle Prévision des Crues et Hydrométrie

Marie GRUET - Service Risques

Marc MANCINI - Service Risques

Référence(s) intranet

<http://intra.dreal-hauts-de-france.e2.rie.gouv.fr/>

Glossaire

AP : Avertissement Précipitations

APIC : Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes

BP : Bulletins Précipitations

CMVOA : Cellule Ministérielle de Veille Opérationnelle et d'Alerte

COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministérielles des Crises

COZ : Centre Opérationnel de Zone de défense

CVH : Cellules de Veille Hydrologiques

DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et la Mer)

DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques

DICOM : DIRection de la COMmunication

DIR Météo-France : Direction Inter Régionale de Météo-France

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EDF : Électricité de France

IGN : l'institut national de l'information géographique et forestière

ORSEC : Organisation de la Réponse de SÉcurité Civile

PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondations

RDI : Référent Départemental d'Inondations

RIC : Règlement de surveillance, de prévision et transmission de l'Information sur les Crues

SCSOH : Service de Contrôle et de Surveillance des Ouvrages Hydrauliques

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SDPC : Schéma Directeur de la Prévision des Crues

SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

SPC : Service de Prévision des Crues

ZICH : Zones Inondées par Classes de Hauteurs d'eau

ZIP : Zone inondée potentielle

Sommaire

I. Présentation du territoire.....	6
 1. Description des bassins versants couverts par le SPC Bassins du Nord.....	6
1.1. District international de l'Escaut, la Somme et les cours d'eau côtiers de la Manche et de la Mer du Nord (bassin Artois-Picardie hors Sambre).....	7
1.1.1. Aa-Yser-Audomarois.....	8
1.1.2. Authie-Canche-Boulonnais.....	8
1.1.3. Somme.....	9
1.1.4. Lys-Deûle-Marque.....	10
1.1.5. Scarpe-Escaut-Sensée.....	11
1.2. District international de la Meuse (bassin de la Sambre).....	12
1.3. District de la Seine et des cours d'eau côtiers normands (bassin Seine-Normandie).....	12
1.3.1. Aisne (8 000 km ²).....	13
1.3.2. Oise en amont de la confluence avec l'Aisne (5 000 km ²).....	13
1.3.3. Oise en aval de la confluence avec l'Aisne (4 000 km ²).....	13
 2. Enjeux liés aux crues sur le bassin.....	14
2.1. Typologie des crues.....	14
2.1.1. Crues lentes par débordement de cours d'eau.....	14
2.1.2. Crues rapides par débordement de cours d'eau.....	14
2.1.3. Crues estuariennes.....	14
2.1.4. Crues de nappe.....	15
2.2. Historique des crues et dommages occasionnés.....	16
2.3. Analyse des enjeux.....	16
2.3.1. Enjeux sur le bassin Artois-Picardie (hors bassin de la Sambre).....	16
2.3.2. Enjeux sur le bassin de la Sambre.....	18
2.3.3. Enjeux sur le bassin de l'Oise.....	18
2.3.4. Territoires à risques importants d'inondation (TRI).....	19
 3. Ouvrages hydrauliques et systèmes d'endiguement susceptibles d'avoir un impact sur les crues....	20
II. Règlement.....	23
 Article 1. Intervention de l'État.....	23
1.1. Missions de surveillance, prévision et transmission de l'information sur les crues.....	23
1.2. Délimitation du territoire de compétence du service de prévision des crues.....	24
1.3. Liste des cours d'eau sur lesquels l'État prend en charge la surveillance, la prévision et l'information sur les crues.....	25
1.4. Liste des communes et groupements de communes bénéficiant du dispositif de surveillance et prévision des crues mis en place par l'État.....	25
 Article 2. Intervention des collectivités territoriales.....	26
2.1. Conditions de cohérence des dispositifs mis en place par l'État et les collectivités territoriales	26
2.2. Dispositifs de surveillance mis en place par les collectivités territoriales.....	27
 Article 3. Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues.....	29
3.1. Les fournisseurs de données hydrologiques, météorologiques et marégraphiques.....	29
3.1.1. DREAL Hauts-de-France.....	29
3.1.2. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).....	29
3.1.3. Voies navigables de France (VNF).....	29
3.1.4. DREAL Grand-Est.....	29

3.1.5. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France (DRIEAT IF).....	30
3.1.6. Météo France.....	30
3.1.7. SHOM.....	30
3.1.8. Autres fournisseurs de données (collectivités, syndicats de bassin, gestionnaires d'ouvrages).....	31
3.1.9. Échanges d'informations au niveau international.....	31
3.2 Informations particulières liées aux ouvrages hydrauliques.....	31
3.3. Données et informations échangées avec les autres services de l'État.....	32
3.3.1. Échanges avec le service central Vigicrues.....	32
3.3.2. Échanges avec les autres SPC.....	32
3.3.3. Échanges avec les SCSOH.....	32
3.3.4. Échanges avec les missions RDI en DDT(M).....	32
Article 4. dispositif d'information.....	34
4.1. Mise à disposition de l'information.....	34
4.1.1. Plates-formes de mise à disposition de l'information.....	34
4.1.2. Contenus et fréquence de mise à jour.....	34
4.1.3. Données d'observation et de prévision.....	35
4.1.4. Niveaux de vigilance.....	35
4.1.5. Les tronçons de la carte de vigilance.....	37
4.1.6. Stations disponibles sur Vigicrues.....	38
4.1.7. La vigilance météorologique et hydrologique.....	38
4.1.8. Vigicrues Flash.....	38
4.1.9. Cartographies de zones d'inondation potentielle.....	39
4.2. Transmission de l'information.....	40
4.2.1. Modalités de transmission de l'information.....	40
4.2.2. Destinataires.....	40
4.2.3. Échanges en période de crise.....	40
Article 5. Entrée en vigueur.....	42
Annexes.....	43

I.Présentation du territoire

1. Description des bassins versants couverts par le SPC Bassins du Nord

Les bassins hydrographiques couverts par le service de prévision des crues Bassins du Nord sont la partie française du district international de l'Escaut, une partie du district international de la Meuse (le bassin de la Sambre) et la partie Nord-Est du district de la Seine (bassin de l'Oise en amont de l'Île-de-France), pour une surface totale d'environ 36 600 km².

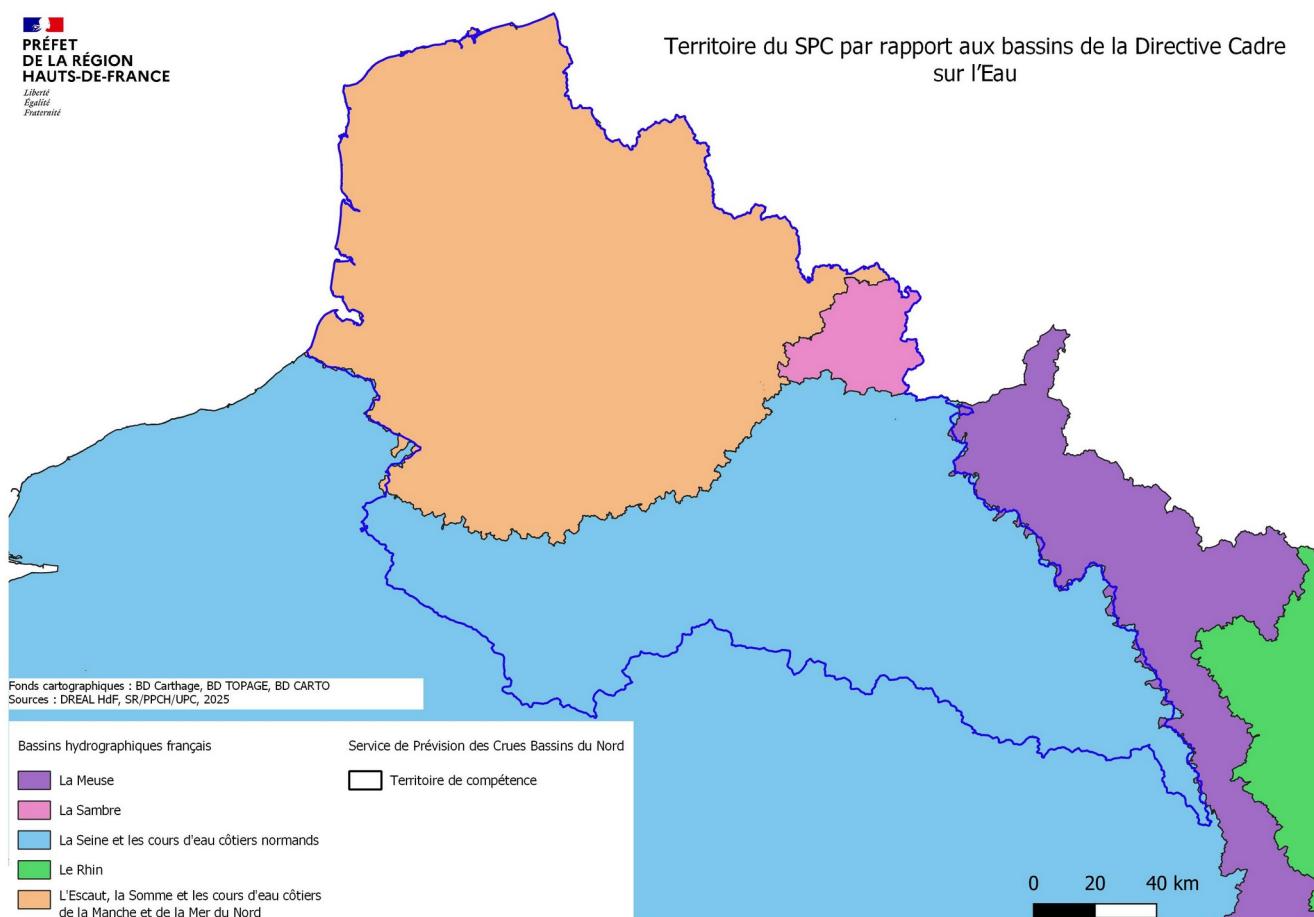


Illustration 1: Limite du territoire du SPC par rapport aux bassins hydrographiques de la Directive Cadre sur l'Eau

1.1. DISTRICT INTERNATIONAL DE L'ESCAUT, LA SOMME ET LES COURS D'EAU CÔTIERS DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD (BASSIN ARTOIS-PICARDIE HORS SAMBRE)

Le district Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord est un district international qui s'étend sur trois pays : la France, la Belgique et les Pays-Bas. La partie française de ce district est le bassin Artois-Picardie sans le bassin de la Sambre. Elle se caractérise par un réseau hydrographique très dense, avec une topographie relativement pentue en amont et de plaine assez plate à l'aval. Le nord-est du territoire présente une topographie particulièrement plate sur laquelle se distinguent les monts des Flandres culminant à 176 m. Tandis qu'au sud de la plaine de Flandres, le paysage devient plus vallonné (monts de l'Artois) et laisse place aux vallées de la Canche, de l'Authie puis de la Somme. Le district compte également des terrains particulièrement bas gagnés sur la mer que sont la zone de polders des Wateringues (entre Dunkerque et Calais) et la baie de Somme.

Le bassin Artois-Picardie est situé entièrement au sein du SPC Bassins du Nord.

Il s'étend sur 18 500 km² et compte 6 700 km de rivières dont 860 km de canaux ou rivières canalisées. Le grand nombre de voies navigables dans la région, héritage notamment du développement important de l'activité industrielle au 19^e siècle, en fait l'une de ses spécificités. La gestion des canaux est assurée par VNF.

La liaison navigable à grand gabarit Dunkerque-Escaut coupe localement le lit de plusieurs cours d'eau dont la continuité hydraulique a été restaurée par 34 siphons passant sous les canaux, c'est le cas de la Lys, la Lawe et la Clarence notamment. Elle reçoit également les eaux de pompage du bassin minier.

Le Canal Seine Nord Europe viendra dans les années futures poursuivre la liaison à grand gabarit Dunkerque-Escaut sur la région parisienne, permettant d'augmenter le commerce fluvial aujourd'hui limité par le gabarit du Canal latéral à l'Oise, du Canal du Nord et du Canal de Saint-Quentin.

L'influence de la mer et l'orientation générale du relief différencient le climat d'un bout à l'autre du district. Les pluies s'accrochent aux reliefs de l'Artois alors que la partie basse du territoire est plus abritée. Le phénomène de marée conditionne également les débits aux exutoires

Le sous-sol majoritairement crayeux du district favorisant l'infiltration, les débits des rivières sont relativement faibles par rapport à la surface des bassins versants. Cependant, la faiblesse de ces débits, la simplicité d'une alternance saisonnière des hautes eaux d'hiver et des basses eaux d'été, et la pondération des débits par les réserves souterraines ne doivent pas masquer la grande irrégularité dans le temps et la grande diversité dans l'espace des comportements hydrologiques. En effet, les crues sont rapides dans les bassins où la concentration du ruissellement est rapide du fait des pentes et de la nature du sol.

Le bassin Artois-Picardie (hors Sambre) peut être décomposé en cinq grands sous-ensembles qui sont détaillés dans les paragraphes suivants :

- Aa-Yser-Audomarois (le bassin Aa-Yser),
- Authie-Canche-Boulonnais (les fleuves côtiers du Pas-de-Calais),
- Somme (le bassin de la Somme),
- Lys-Deûle-Marque (le bassin de la Lys),
- Scarpe-Escaut-Sensée (le bassin de l'Escaut).

1.1.1.Aa-Yser-Audomarois

Le Nord-Ouest du bassin Artois-Picardie est constitué de deux unités géographiques contrastées, avec d'une part, le delta de l'Aa, le marais Audomarois et le bassin versant de l'Yser qui constituent une plaine maritime, et d'autre part, le bassin versant de l'Aa dans sa partie amont et celui de la Hem qui s'inscrivent dans l'ensemble des collines de l'Artois et du Boulonnais. Le bassin versant de l'Aa supérieure est caractérisé par un amont rural qui s'oppose à un aval plus urbanisé et industrialisé. Les plateaux du Haut Boulonnais et du Haut Artois constituent les secteurs les plus arrosés du bassin Artois-Picardie et ils génèrent des crues plutôt rapides sur les amonts des cours d'eau de la Hem ou de l'Aa.

Le marais Audomarois et le Delta de l'Aa sont caractérisés par la forte densité de leur réseau hydrographique et par des modalités de gestion de l'eau particulières, visant à retenir l'eau pendant l'été et à favoriser son évacuation pendant l'hiver, propice aux inondations. Cet ensemble de canaux et de fossés forme les wateringues. Son fonctionnement hydraulique est asservi à un système complexe de vannes et de pompes (y compris aux exutoires à la mer). Les voies navigables permettent la liaison et les transferts d'eau d'un sous-bassin à l'autre. Ces transferts d'eau sont également possibles avec le bassin de la Lys via le canal de Neuffossé et les écluses de Fontinettes et Flandres.

L'Yser quant à lui s'écoule vers la Belgique au Nord pour rejoindre le secteur des Wateringues.

1.1.2.Authie-Canche-Boulonnais

Le secteur Authie-Canche-Boulonnais est caractérisé par une façade littorale et un réseau hydrographique de cinq cours d'eau principaux orientés Sud-Est/Nord-Ouest, indépendants sur le plan hydraulique : l'Authie, la Canche, la Liane, le Wimereux et la Slack.

La topographie de ces bassins est contrastée entre les hauts bassins, prolongement du plateau des collines de l'Artois entaillé par les cours d'eau et les bas bassins où dominent les zones marécageuses avant écoulement à la mer. Les estuaires et les basses vallées (bas-champs) peuvent être soumis, selon des conditions particulières de marée et de météorologie, à la submersion marine.

Sur ce territoire, la marée influe sur la dynamique des crues et participe au ralentissement de l'évacuation des écoulements de la vallée, en particulier dans la basse vallée de la Canche où la capacité d'évacuation des écoulements est fortement réduite par les aménagements dans les bas champs.

Des protections contre les marées et/ou les crues ont été en effet mises en place au cours du temps. C'est l'exemple des renclôtures (aménagement de hautes digues dans l'estuaire de l'Authie), les endiguements par casiers dans les bas-champs de la Canche et les remblais de la basse vallée de la Liane. Il faut noter la présence d'une infrastructure majeure (A16) qui traverse les bas-champs perpendiculairement aux écoulements, en particulier dans la basse vallée de la Canche selon un axe Nord-Sud.

Secteur du Boulonnais :

Dans le Boulonnais, le paysage plutôt rural est marqué par le plateau des collines de l'Artois, qui comporte les plus grandes forêts domaniales du Pas-de-Calais (Boulogne et Desvres). La vocation du territoire des plateaux est essentiellement agricole mais quelques sites industriels d'extraction de minéraux et granulats, anciens (bassin minier du Boulonnais) ou encore en exploitation (carrières de Rinxent, Marquise, Ferques, Dannes) y sont développés.

La partie médiane est un environnement de bocages constitué d'une mosaïque de paysages verts ciselée par les haies et les thalwegs séparant les vallées et cours d'eau courant entre les pâturages. Ces haies participent au ralentissement du ruissellement et l'infiltration est ainsi favorisée par effet tampon. À l'aval, l'urbanisation est plus marquée. Les estuaires de la Slack et du Wimereux ont une vocation résidentielle et touristique. L'estuaire de la Liane est largement industrialisé avec la présence du port de Boulogne-sur-Mer et la zone commerciale et industrielle de Saint-Léonard/Outreau.

Le réseau hydrographique du Boulonnais est composé de trois rivières côtières : la Liane, la Slack et le Wimereux. Compte tenu de la nature des terrains, ces rivières se gonflent à la moindre pluie (un rapport de 30 existe entre le débit moyen annuel et le débit de crue). La surface soumise au risque d'inondation atteint 1 200 hectares environ (pour les trois rivières confondues). Ces cours d'eau, non soutenus par les nappes (nappe des calcaires du Boulonnais - petites nappes avec une inertie faible), connaissent des étiages très sévères. De plus, le fonctionnement de la nappe et des rivières est perturbé par la présence d'un bassin minier de 2 500 ha.

Bassins Canche et Authie :

Plus au sud, les deux cours d'eau Canche et Authie se caractérisent par un régime d'écoulement de type fluvial avec une nette prédominance des crues hivernales. Celles-ci sont alimentées et amplifiées par les remontées de nappe. En période estivale, lors d'événements pluvieux localisés et intenses, des inondations par ruissellements peuvent cependant se produire sur ces bassins. Les inondations sont plus importantes à l'aval sur la frange littorale dans la zone appelée « les bas-champs » où les écoulements de l'Authie et la Canche s'inversent à marée haute selon l'importance des coefficients de marée. Le réseau hydrographique secondaire de la Canche est très développé et participe à l'alimentation de ces écoulements. Au contraire, celui de l'Authie est peu développé.

Le bassin versant de la Canche est l'un des plus vastes du Pas-de-Calais. Dans sa partie aval, la faiblesse de la pente conduit à la formation de vastes méandres. Les précipitations sur les plateaux du Nord et de l'Est entraînent une saturation des sols et favorisent le ruissellement. Le substrat crayeux du bassin présente également une sensibilité aux remontées de nappe. La combinaison des apports pluviométriques et des apports d'eaux souterraines ont pour conséquence la saturation en eau de la plaine alluviale et provoquent l'inondation d'une superficie importante ($>2\,000$ ha), avec une durée de submersion qui peut-être de trois mois. Les inondations sont principalement localisées sur la rive gauche du cours d'eau et dans sa partie maritime.

L'Authie matérialise la limite Sud du département du Pas-de-Calais et forme la frontière entre l'Artois et la Picardie. Le bassin versant de l'Authie est de manière générale peu aménagé et voué essentiellement aux activités agricoles et touristiques.

1.1.3. Somme

Prenant sa source dans le département de l'Aisne sur la commune de Fonsomme, près de Saint-Quentin, la Somme s'étend sur près de 245 kilomètres. Le bassin versant de la Somme s'étend sur une surface d'environ $6\,500\text{ km}^2$, soit sur la presque totalité du département de la Somme et au Nord-Est du département de l'Aisne. L'extrême sud du bassin est situé dans l'Oise et enfin quelques communes du Pas-de-Calais font aussi partie du bassin versant.

Le fleuve conserve assez peu son état naturel tout au long de son parcours. Anciennement, la vallée était une zone de marais et d'étangs au fond de laquelle le fleuve circulait dans un lit mineur plus ou moins défini, avec un fonctionnement hydraulique complexe. Le bassin versant de la Somme se caractérise avant tout par une grande complexité hydraulique et hydrologique due à un enchevêtrement de cours d'eau, de marais, d'étangs, de canaux et d'ouvrages hydrauliques divers, ainsi que par une forte influence des nappes souterraines sur le niveau des eaux superficielles. Tout au long de son linéaire, la Somme reçoit 16 affluents dont les principaux sont l'Omignon, la Cologne, l'Ancre, l'Hallue, l'Avre, la Selle et la Nièvre.

Le sous-sol du bassin versant de la Somme est presque entièrement constitué de craie, formation qui atteint localement 200 mètres d'épaisseur, reposant sur un sol argilo-marneux. La craie se caractérise par une forte porosité, lui permettant de stocker une grande quantité d'eau. Les communications entre les eaux souterraines et les eaux de surface sont omniprésentes sur l'ensemble de ce territoire, notamment en raison de la perméabilité de cette structure géologique.

1.1.4. Lys-Deûle-Marque

Bassin de la Lys :

En France, le bassin versant de la Lys d'une surface de 1 834 km² s'étend pour partie sur les départements du Nord (50 communes) et du Pas-de-Calais (172 communes). Il est traversé latéralement par le canal à grand gabarit : canal d'Aire à La Bassée en amont et canal de Neufossé en aval d'Aire-sur-la-Lys.

La Lys prend sa source à Lisbourg dans les collines de l'Artois à 115 m d'altitude et s'écoule sur 44 km jusqu'à Aire-sur-la-Lys. Après le passage en siphon sous le canal à grand gabarit qui relie les bassins de la Deûle et de l'Aa, la Lys devient canalisée. Elle collecte les eaux des collines de l'Artois (Guarbecque, Clarence et Lawe) en rive droite et celles des monts de Flandres (Bourre, Meteren becque, becque de St-Jans Cappel) en rive gauche. Au nord du canal à grand gabarit, la Flandre intérieure et la région de Lille, le territoire de faible altitude est marqué par un réseau hydrographique dense de fossés et de becques, surtout dans la plaine de la Lys. Dans sa partie naturelle en amont d'Aire-sur-la-Lys dite la Lys amont, la Traxenne, la Laquette, la Melde du Pas-de-Calais et la Liauwette constituent ses principaux affluents. À une cinquantaine de kilomètres à l'aval d'Aire-sur-la-Lys, la Lys reçoit la Deûle en rive droite, au niveau de la commune de Deûlémont. Après 85 kilomètres entièrement en France, elle matérialise ensuite la frontière franco-belge sur 25 kilomètres, puis se jette dans l'Escaut à Gand après un parcours de 88 kilomètres en Belgique.

Dans la partie la plus amont, la Lys a encore un régime assez naturel avec un haut bassin très vallonné, et une pente assez forte entaillant la craie. La pente de la Lys amont est relativement importante pour sa partie amont. La pente jusqu'à Lugo de la Lys est supérieure à 1 %. Elle diminue ensuite progressivement jusqu'à Aire-sur-la-Lys.

À l'inverse des plateaux et collines qui l'entourent, la plaine de la Lys canalisée se caractérise par son absence de relief et la monotonie du paysage. Elle forme une vaste cuvette où la faiblesse des pentes s'oppose à l'écoulement des eaux. En effet, la Lys subit une transformation radicale de ses caractéristiques hydrologiques au niveau d'Aire-sur-la-Lys, passant de l'état de rivière naturelle à celui de rivière canalisée. Cette évolution est favorisée par la variation naturelle du profil en long, se traduisant par une nette rupture de pente à partie de la commune d'Aire-sur-la-Lys. La Lys est le collecteur unique d'un vaste réseau hydrographique, recevant en rive droite la Lawe, la Clarence, la Laque, la Vieille Lys et le Guarbecque, et en rive gauche, la nouvelle Melde, la Bourre, les canaux d'Hazebrouck, la Meteren Becque et la Becque de Steenwerck.

Le régime hydrologique de la Lys canalisée se caractérise par des perturbations d'origine anthropique. Notamment, en fonction de certaines conditions hydrologiques, l'autorité préfectorale peut, via les gestionnaires d'ouvrages, procéder à des transferts inter-bassins (Lys et Aa). Les différentes actions possibles sont pré-établies par un protocole de gestion du canal à grand gabarit, qui touche en particulier la Lys canalisée, l'Aa, le canal de Neufossé, le canal d'Aire et les Wateringues. En période de crue, les transferts d'eau effectués par les Voies Navigables de France peuvent être non négligeables.

Bassin de la Deûle :

Les bassins-versants de la Marque et de la Deûle couvrent une superficie de 1 120 km², représentant 160 communes du Nord et du Pas-de-Calais situées à la frontière avec la Belgique.

La Deûle est canalisée. Son débit est artificialisé par une gestion hydraulique devant garantir la navigabilité de ces canaux, c'est-à-dire garantir à la fois un niveau et un débit. Cette gestion est réalisée par VNF. Les canaux sont reliés au réseau canalisé belge. En amont, la Deûle reçoit la quasi-totalité des eaux de la Scarpe amont via la Scarpe moyenne à Douai. À l'aval, les voies navigables sont reliées au réseau belge.

La Marque est le principal affluent de la Deûle en rive droite.

1.1.5. Scarpe-Escaut-Sensée

L'Escaut prend sa source près du village de Gouy-Le-Catelet, sur le plateau de Saint-Quentin. Après une traversée du Nord, l'Escaut continue son trajet à travers la Wallonie, la Flandre et les Pays-Bas pour se jeter au bout de 350 km dans la Mer du Nord à la hauteur de Flessingue. Plus de 250 barrages et écluses connectent de manière artificielle certaines parties du fleuve et ses affluents et canaux. Premier axe navigable du Nord-Pas-de-Calais pour le trafic de marchandises, l'Escaut est devenu une véritable autoroute fluviale entre Anvers, Valenciennes et la région parisienne et pourrait prendre une dimension plus importante encore avec le canal Seine-Nord.

Sa partie française a une longueur de 98 km et un bassin d'une surface de 6 680 km² avec pour principaux affluents la Scarpe, la Sensée et la Lys (rejoignant l'Escaut en Belgique).

La Scarpe, l'Escaut et la Sensée ont subi d'importantes modifications anthropiques au cours de leur histoire, notamment liées à l'alimentation en eau et la défense des villes, au commerce et au transport fluvial.

L'Escaut est canalisé sur 63 km partant de Cambrai (jonction avec le canal de Saint-Quentin) à Mortagne-du-Nord à la frontière franco-belge, avec deux sections différentes :

- de Cambrai à Bouchain : le canal est au gabarit Freycinet (petit gabarit) ;
- de Bouchain à Mortagne-du-Nord : le canal est à grand gabarit et représente une section de la liaison Dunkerque-Escaut.

L'Escaut a cinq affluents principaux en rive droite (Erclin, Selle, Ecaillon, Rhonelle et Hogneau) et deux affluents principaux en rive gauche (Sensée et Scarpe aval) :

- La Sensée :

Elle prend sa source à Saint-Léger à l'ouest de Croisilles (Pas-de-Calais), passe à Lécluse, se jette dans le canal du Nord à Arleux puis dans le canal à grand gabarit à Bouchain. La longueur de son cours d'eau est de 27 km.

Le canal de la Sensée, d'une longueur de 24 km, relie la Scarpe à l'Escaut.

- La Scarpe :

Elle prend sa source à 121 m d'altitude sur les hauteurs de l'Artois, sur la commune de Berles-Monchel, près d'Aubigny-en-Artois et confluence dans l'Escaut à Mortagne-du-Nord.

En amont, elle chemine sous forme de rivière sur une trentaine de kilomètres avant de rejoindre son cours canalisé à partir d'Arras, sur 66 km. La longueur totale de son linéaire est de 102 km. Ses principaux affluents sont le Gy et le Crinchon dans l'Arrageois, tous deux affluents rive droite, se jetant respectivement dans la Scarpe à Duisans et Arras.

Suite à son artificialisation, notamment au niveau de Douai, son fonctionnement a été très fortement modifié. Elle se divise en deux parties, la Scarpe amont (ou supérieure) et la Scarpe aval (ou inférieure) qui n'étaient, à l'origine, pas connectées et qui possèdent donc leur logique propre (avant le Xe siècle, la Scarpe amont s'écoulait vers la vallée de la Sensée). Ces deux parties se connectent à travers la Scarpe moyenne, à Douai, qui permet de légers échanges de flux : l'écoulement de la Scarpe amont est majoritairement orienté vers le canal de la Deûle en situation normale et non la Scarpe aval.

Le régime hydrologique est de type pluvial continental. Il s'agit d'un régime simple, caractérisé par une alternance annuelle de hautes et de basses eaux, alimentées uniquement par la pluviométrie. Une fois la Scarpe canalisée, le régime hydrologique n'est plus naturel et l'on n'observe plus de période de hautes et de basses eaux comme sur la Scarpe rivière.

1.2. DISTRICT INTERNATIONAL DE LA MEUSE (BASSIN DE LA SAMBRE)

Le district hydrographique de la Meuse s'étend sur 5 pays : la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Les autorités nationales gèrent ce district transfrontalier de manière concertée et coordonnent leurs actions au sein de la Commission Internationale de la Meuse (CIM).

La partie française du bassin de la Sambre (qui conflue dans la Meuse à Namur en Belgique) est située dans la circonscription administrative du SPC Bassins du Nord. Le grand bassin de la Sambre s'étend sur 1 100 km² et compte 1 200 km de rivières dont 70 km de canaux ou rivières canalisées.

Comme la plupart des cours d'eau des grandes plaines du nord de la France et de la Belgique, le lit de la Sambre a une pente moyenne très faible (0,2 %). Cela explique son méandrage et la lenteur de propagation des crues.

La Sambre est équipée de nombreux barrages, vannes et écluses destinés à la navigation et automatisés. Lors des inondations, l'eau s'étale dans les plaines et y séjourne en général plusieurs jours, affectant surtout des espaces agricoles à l'amont, et des zones urbaines et industrielles à l'aval.

Contrairement à la Sambre, ses principaux affluents, l'Helpe Mineure, l'Helpe Majeure et la Solre, tous situés en rive droite, présentent des pentes plus importantes, jusqu'à 4,5 % pour la Solre. Le contexte géologique composé majoritairement de schistes et de grès limite la contribution des eaux souterraines à l'alimentation des rivières, à l'exception de l'aquifère calcaire. Cependant, en hiver, de nombreuses sources alimentent les deux Helpes. Le substrat peu perméable et la topographie marquée favorisent l'apparition de crues relativement violentes, et ceci malgré la présence du bocage qui ralentit le ruissellement.

1.3. DISTRICT DE LA SEINE ET DES COURS D'EAU CÔTIERS NORMANDS (BASSIN SEINE-NORMANDIE)

Le bassin Seine-Normandie correspond à un unique district hydrographique au sens des directives cadre sur l'eau et inondation. Il est lui-même subdivisé en 5 grands sous-bassins hydrographiques : la Seine amont, la Seine Moyenne, la Marne, l'Oise et les côtiers Normands. L'Oise prend sa source en Belgique, néanmoins la surface du bassin Seine-Normandie hors du territoire national est négligeable, aussi il n'est pas considéré comme district « international » comme le bassin de l'Escaut par exemple.

Le SPC Bassins du Nord intègre le territoire correspondant au bassin versant de l'Oise, à l'exception du territoire situé en aval de Boran-sur-Oise, rattaché au SPC Seine Moyenne-Yonne-Loing du fait de sa proximité avec la Seine. Il s'étend sur près de 16 970 km², soit un sixième du bassin Seine-Normandie et s'étale sur six départements et trois régions : le Val d'Oise (région Île-de-France), l'Aisne, l'Oise (région Hauts-de-France), les Ardennes, la Marne et la Meuse (région Grand Est). Le bassin versant comporte plus de 11 000 km de cours d'eau.

L'Oise prend sa source en Belgique, à 15 km de la frontière française, dans le massif forestier de la Fagne, près de Chimay et se jette dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine en aval de Paris, dans le département du Val d'Oise. Elle a une longueur de 330 km depuis la frontière dont 230 km en amont de la confluence avec l'Aisne à proximité de Compiègne. Ses principaux affluents sont la Serre, l'Aisne et le Thérain. L'Oise est alimentée dans sa partie amont par deux autres affluents qui sont le Ton et le Gland. La Serre est alimentée à mi-parcours par son principal affluent le Vilpion. Quant à la rivière Aisne, ses deux principaux affluents sont la Vesle et l'Aire.

Le bassin de l'Oise peut être décomposé en trois grands sous-bassins que sont l'Aisne, l'Oise en amont de sa confluence avec l'Aisne et l'Oise aval.

1.3.1. Aisne (8 000 km²)

L'Aisne prend sa source dans l'Argonne à Sommaise, près de la limite entre les départements de la Meuse et de la Marne, et se jette dans l'Oise à Compiègne dans le département de l'Oise, après un parcours de 353 kilomètres. Depuis sa source à 240 m d'altitude, l'Aisne circule dans une zone plutôt imperméable, constituée de schistes et d'argiles. Elle traverse ensuite le département de la Marne, à la limite de calcaires plus perméables.

Entre Sainte-Menehould et Rethel, elle reçoit en rive droite son premier grand affluent amont : l'Aire. Le relief de cette zone est, de façon relative, le plus élevé et le plus accidenté. Entre l'Aire et l'Aisne amont, les collines de l'Argonne ont une altitude voisine de 300 m et dominent d'une centaine de mètres le plateau calcaire de la Champagne. Ce bassin supérieur de plus de 3 000 km² a une grande aptitude au ruissellement et joue un rôle prédominant dans la genèse des crues.

À l'aval de Rethel, l'Aisne aborde vraiment le plateau calcaire, zone où le ruissellement est beaucoup plus faible. L'Aisne reçoit ensuite en rive droite son second affluent d'importance, la Vaux. Dès son entrée dans le département de l'Aisne, elle reçoit les principaux affluents rive gauche originaires de ce plateau (Retourne, Suppe et Vesle), qui fonctionnent essentiellement en drains des nappes, avec des temps de concentration relativement plus importants. Cette zone a ainsi peu d'influence sur les pointes de crues.

Au-delà de Pontavert, l'Aisne quitte le plateau de Champagne proprement dit et coule dans des terrains plus variés.

1.3.2. Oise en amont de la confluence avec l'Aisne (5 000 km²)

L'Oise naît à la limite du plateau des Ardennes. Elle entre en France à une quinzaine de kilomètres de sa source et atteint Hirson, huit kilomètres en aval, au confluent avec le Gland, à une altitude de 200 m environ. Ce territoire est formé de terrains imperméables, phyllades et quartzites, puis marnes et argiles. Le plateau calcaire crétacé n'est rejoint qu'en amont de Guise, à Montceau.

La partie de bassin susceptible de fortement ruisseler est ainsi sensiblement moins étendue que sur le cours supérieur de l'Aisne.

Le bassin amont de la Serre, qui rejoint la rivière Oise en rive gauche à la Fère (50 km plus à l'aval), se développe dans les collines de Thiérache et a les mêmes caractéristiques que le bassin de l'Oise amont.

Entre La Fère et Compiègne, l'Oise reçoit une série de petits affluents (Ailette, Verse, Divette, Matz). L'Oise est canalisée à partir de Janville/Choisy-au-Bac (gestion par VNF).

Au confluent, à l'amont immédiat de Compiègne, l'apport de l'Aisne fait plus que doubler son débit.

1.3.3. Oise en aval de la confluence avec l'Aisne (4 000 km²)

À l'aval de Compiègne, l'Oise devient une vraie rivière de plaine. Elle reçoit ces deux affluents principaux en rive droite : juste à l'amont de Creil, la Brèche puis immédiatement après le Thérain. Le Thérain prend sa source à trente kilomètres au nord-ouest de Beauvais dans le village de Grumesnil et se jette dans l'Oise à Montataire. C'est un cours d'eau sinuex aux nombreuses ramifications tant naturelles qu'artificielles dont le système hydrographique d'origine est très difficile à reconstituer. À Beauvais, la rivière délimite deux grandes régions qui s'étendent de part et d'autre : le plateau picard au nord-est et les rebords du Pays de Bray au sud-ouest.

L'Oise traverse ensuite Pontoise et rejoint la Seine à Conflans-Sainte-Honorine (Val d'Oise).

Sur l'Oise Aval, les dommages liés à une inondation sont tributaires de l'ampleur des crues provenant de l'Oise et de l'Aisne et de leur éventuelle concomitance. Les observations des inondations passées ont montré que la crue de l'Oise arrive généralement avant la crue de l'Aisne à la confluence.

2. Enjeux liés aux crues sur le bassin

2.1. TYPOLOGIE DES CRUES

2.1.1. Crues lentes par débordement de cours d'eau

Il s'agit d'inondations se produisant dans un contexte de précipitations excédentaires suite à des périodes pluvieuses prolongées (pouvant durer plusieurs semaines) sur le bassin versant et dont l'intensité augmente à mesure que l'on se déplace vers le haut bassin. La fonte des neiges sur les hauteurs peut également venir amplifier les crues. Celles-ci se produisent en général pendant la période humide (octobre à avril). Les précipitations entraînent une saturation des sols qui favorise le ruissellement vers les exutoires que sont les cours d'eau. Ces crues se produisent sur des terrains peu pentus et sont lentes (temps de montée pouvant atteindre plusieurs jours), ce qui laisse généralement le temps aux riverains de se prémunir contre l'inondation à venir. La décrue est lente et les points bas peuvent rester inondés plusieurs semaines après le retour du beau temps.

En raison de la faible vitesse d'écoulement sur les bassins de l'Oise et de l'Aisne, un décalage est possible entre les précipitations et les inondations liées au déplacement de l'onde de crue. Celle-ci se propage de l'amont où se produisent les précipitations à l'aval et le temps d'écoulement est d'autant plus long que l'on se rapproche de la confluence à la Seine. Sur certains secteurs relativement plats, le niveau de l'eau peut être à l'étale pendant plusieurs semaines avant la décrue.

2.1.2. Crues rapides par débordement de cours d'eau

Elles peuvent se produire dans deux cas :

- Dans un contexte de saturation des sols consécutif à une situation météorologique similaire au cas précédent, mais avec des cumuls de pluie supplémentaires sur une ou deux journées (quelques dizaines de millimètres suffisent). Les sols saturés n'absorbent plus l'eau, la totalité des précipitations ruisselle vers les cours d'eau qui accusent alors une montée rapide (quelques heures).
- Dans un contexte de précipitations plus intenses sur une durée plus courte (quelques heures à une journée) sans conditions initiales particulières. En général, des fronts orageux estivaux peuvent engendrer ce type de phénomènes. Les crues concernent, le plus souvent, les affluents (temps de concentration plus courts). Ici, le risque est lié à la vitesse de montée des eaux et à celle du courant qui peut surprendre les habitants.

2.1.3. Crues estuariennes

Lors de la conjugaison d'une marée haute astronomique à fort coefficient, d'une surcote d'origine météorologique (vents forts de direction perpendiculaire au rivage), et d'une forte houle ; la mer peut se propager à l'intérieur des terres, parfois jusqu'à des secteurs relativement éloignés du bord de mer, notamment suite à la défaillance d'ouvrages de protection ou à l'érosion des côtes basses meubles (dunes, galets). Outre le danger lié à la rapidité du phénomène (quelques dizaines de minutes, voire instantané en cas de rupture d'ouvrage), l'eau salée peut ensuite stagner plusieurs jours dans les cuvettes, bloquée à l'intérieur des terres.

La marée joue un rôle important sur l'écoulement des crues des bassins côtiers, notamment pour la Somme, l'Authie et la Canche.

En cas de crue, l'évacuation à la mer sera ralentie en période de faible coefficient de marée sur les Wateringues. Un coefficient de marée important, combiné à des manœuvres d'ouvrages à l'estuaire permettra d'évacuer plus rapidement la crue au moment des marées basses. Néanmoins, la crue peut être amplifiée et aggravée si l'onde de crue arrive à l'estuaire de manière concomitante à un phénomène de submersion marine.

2.1.4. Crues de nappe

Les nappes d'eau souterraines (dites nappes phréatiques) sont alimentées par infiltration d'une partie des eaux pluviales durant la période hivernale. Pendant la période d'étiage, avant la reprise des pluies hivernales, la nappe atteint son niveau le plus bas de l'année. Lorsque plusieurs années humides se succèdent, le niveau d'étiage à tendance à augmenter. Ce phénomène se produit lorsque la recharge naturelle annuelle de la nappe est plus importante que sa vidange vers ses exutoires naturels (cours d'eau, sources...). Dans certaines conditions, notamment lors d'une concomitance d'un niveau d'étiage élevé avec des phénomènes pluvieux abondants, le niveau de la nappe peut s'élever de façon exceptionnelle, jusqu'à atteindre la surface du sol.

Ce phénomène de remontée de nappe crée des inondations en fond de vallée sur une large superficie, particulièrement lorsque celle-ci a une pente faible et peut faire apparaître des résurgences et des « flaques temporaires » sans liaison directe avec le cours d'eau.

Les points bas topographiques sont progressivement submergés, entraînant des dégâts sur les infrastructures (mises sous pression), sur les constructions (persistance des eaux pendant un temps prolongé), ainsi que sur les terres agricoles.

En raison de la faible vitesse d'écoulement de l'eau dans le sol (temps de transfert de l'eau dans le sol), la durée d'inondation est longue, pouvant aller de plusieurs semaines à plusieurs mois. Pour ces mêmes raisons de cinétique d'écoulement de l'eau dans le sol, un décalage est possible entre les précipitations et les inondations dues à une remontée de nappe phréatique.

La caractéristique principale du fonctionnement hydrologique de la Somme est le rôle prépondérant joué par la nappe. Les précipitations efficaces atteignent directement la craie par infiltration à travers les fissures, en fonction de l'état hydrique antérieur du sol.

En période d'étiages comme en période de hautes eaux, la nappe phréatique est drainée par la Somme et ses affluents, en les alimentant en permanence. L'alimentation en basses eaux de la rivière par drainage de la nappe est d'autant plus grande que le niveau de la rivière est bas, notamment en période de sécheresse. De plus, le milieu marin constitue un exutoire important pour la nappe, qui se déverse de manière souterraine dans la Manche.

On observe habituellement les maxima de débit en mars et avril. De mai à octobre, on a une période de vidange de la nappe à l'issue de laquelle on observe les minima de débit. Cependant, ce fonctionnement saisonnier est lui-même modulé par un fonctionnement pluriannuel.

2.2. HISTORIQUE DES CRUES ET DOMMAGES OCCASIONNÉS

L'historique de crues sur chaque bassin est présenté en Annexe 10.

2.3. ANALYSE DES ENJEUX

Les enjeux sont les personnes, biens, activités, moyens, patrimoine susceptibles d'être affectés par une inondation. Ils sont étroitement liés à l'urbanisation et l'implantation d'activités humaines en zones inondables. Ces dernières implantations se font souvent, fait aggravant, aux dépens des champs d'expansion des crues.

Les enjeux sont analysés sur la base des dégâts occasionnés lors des crues connues et sont complétés lorsque des études sont effectuées sur ces sujets (PPRI notamment). Les enjeux décrits ne tiennent pas compte des travaux de protection.

2.3.1. Enjeux sur le bassin Artois-Picardie (hors bassin de la Sambre)

- Aa-Yser-Audomarois**

Les principaux enjeux humains et économiques concernent les agglomérations de Calais et Dunkerque. Des densités élevées de population se retrouvent ponctuellement dans les noyaux urbains des communes arrière-littorales et en contrebas des versants des collines de l'Artois, dans le centre de Gravelines et en amont dans le marais Audomarois et plus particulièrement à Saint-Omer.

Le territoire présente également des enjeux agricoles, notamment sur le marais Audomarois avec une production historiquement maraîchère.

Une installation nucléaire de base majeure est présente sur ce territoire, la centrale nucléaire de Gravelines. Des études ont permis de montrer que cette installation n'était pas impactée par des submersions marines millénaires simulées à proximité (débordement des rives de l'Aa et rupture du cordon dunaire de Petit-Fort Philippe)

- Authie-Canche-Boulonnais**

Les principaux enjeux humains et économiques concernent les secteurs les plus urbanisés, c'est-à-dire les communes de Boulogne-sur-Mer et du sud Boulonnais (Neufchatel-Hardelot, Saint-Etienne-au-Mont, Isques et Condette), ainsi que les communes du secteur de Montreuil.

Le territoire de la basse vallée de la Canche présente une zone inondable d'extension considérable de plus de 2000 hectares, touchant de nombreuses communes, comme pour Attin, Auchy-les-Hesdin et Beaumerie-Saint-Martin. La vallée de la Ternoise est également un secteur à enjeux concernant les inondations.

Au niveau des emplois, la zone industrielle et commerciale de Saint-Léonard, Outreau et Boulogne-sur-Mer est localisée dans la zone réglementée du PPRI de la Liane. Elle concentre de nombreux emplois salariés exposés aux conséquences des inondations actuelles et futures.

Dans le bassin versant de la Canche, les principales zones d'emplois sensibles aux inondations sont Etaples, le Touquet, Montreuil-sur-Mer, Hesdin et St Pol sur Ternoise. Dans la vallée de l'Authie, ce sont les emplois situés sur les communes de Berck-sur-Mer, Auxi-le-Château et Doullens.

- **Somme**

Le bassin de la Somme est peu urbanisé avec une densité moyenne de 100 hab/km², la population se concentre autour de quelques agglomérations : Amiens, Saint-Quentin, Abbeville et dans une moindre mesure autour d'Albert, Péronne et Corbie.

L'activité économique se concentre elle aussi dans les agglomérations situées le long de la Somme. Le PPI de l'espace industriel nord d'Amiens couvre 6 sites classés SEVESO seuil haut.

Le territoire du bassin de la Somme présente de nombreuses ZNIEFF et zones protégées dont des sites Natura 2000 et des aires protégées par arrêté de protection de biotope. La vallée de la Somme est une grande vallée tourbeuse qui abrite une mosaïque d'espèces exceptionnelles tant pour la flore que pour la faune. La Baie de Somme, présentant des habitats remarquables au sein desquels se trouvent une faune et une flore diversifiées, serait aussi fortement touchée en cas d'événement majeur provoquant une pollution sur l'un des cours d'eau côtiers, notamment la Somme, se déversant ensuite dans la Baie.

- **Lys-Deûle-Marque**

Des territoires tels que la métropole lilloise et le bassin minier présentent des densités de population particulièrement importantes. Les principaux enjeux sont situés sur l'agglomération lilloise, Béthune, Lens, Bruay-la-Buissière, Marles-les-Mines, Gosnay, Thérouanne, Aire-sur-la-Lys, Wittersesse, Saint-Venant, Merville, Estaires et Hazebrouck.

L'enjeu économique est également important, la métropole lilloise et le bassin minier comptant de nombreux emplois dans des zones susceptibles d'être touchées par des inondations. Les sites SEVESO et IED sont beaucoup plus présents sur ce territoire que sur les bassins versants voisins. Les sites SEVESO présentent des risques toxiques, thermiques et/ou explosifs importants. On trouve 8 sites SEVESO situés en zone inondable.

Sur la plaine de la Lys, la difficulté d'écoulement due à la très faible pente allonge la durée des crues, si bien qu'aux enjeux secondaires, tertiaires et de l'habitat, il convient également d'ajouter les enjeux agricoles, certaines crues importantes ayant lieu au cours de l'été comme en juillet 2005.

- **Scarpe-Escaut-Sensée**

Le territoire a été moins souvent touché par des crues que le reste du bassin Artois-Picardie.

Les agglomérations de Valenciennes, d'Arras et de Douai présentent les plus forts enjeux. La densité de population y est très importante. Les populations potentiellement touchées par les inondations se situent majoritairement dans les centres urbains comme Douai et Valenciennes et en milieu périurbain.

Le territoire est plutôt industriel avec un potentiel économique important au Nord du bassin versant situé en zone potentiellement inondable, notamment à Valenciennes. Les communes de Cambrai et d'Arras seraient également impactées économiquement en cas d'inondation.

Les foyers d'emplois potentiellement touchés se concentrent dans les grandes villes : Valenciennes et Douai.

Les sites SEVESO et IED sont très présents sur ce territoire. Sur les 15 sites SEVESO présents, 5 sont situés en zone inondable.

2.3.2. Enjeux sur le bassin de la Sambre

Le bassin de la Sambre est fortement sujet aux crues, avec des impacts importants sur la vie économique, l'habitat et les activités du territoire, et ce, même s'il abrite moins de population par rapport aux bassins versants voisins. Celui-ci est plus souvent touché par les crues, comme le montre les événements historiques.

La population vivant en zone inondable est plus importante à l'aval du bassin versant où le passé industriel est le plus présent.

Lors du développement industriel du district, les activités économiques se sont installées dans les fonds de vallée, par besoin d'eau ou de transport. De nombreuses friches industrielles existent encore aujourd'hui. Un tissu économique majeur pour ce territoire, compris dans les villes moyennes comme Maubeuge, Jeumont, Louvroil est exposé au risque d'inondation. Le bassin d'emploi est donc plutôt vulnérable face au risque inondation, notamment dans le secteur de Maubeuge.

Un nombre important de captages d'eau potable est situé en zone inondable, ce qui peut avoir un impact sur l'alimentation en eau potable de la population et, par là, sur la santé humaine en cas de crue. Deux établissements hospitaliers et 35 établissements de secours se situent en zone inondable, ce qui peut avoir un impact sur l'organisation des secours en cas de crue.

Le bassin versant de la Sambre compte également des zones naturelles d'intérêt écologique (environ 150 km² de ZNIEFF et 19 km² de Natura 2000). Ces zones naturelles vulnérables aux inondations le sont d'autant plus que des sites industriels potentiellement polluants sont également situés en zone inondable.

2.3.3. Enjeux sur le bassin de l'Oise

Les enjeux sont analysés sur la base des dégâts occasionnés lors des crues connues (crues de 1993 et 1995 notamment) et sont complétés lorsque des études sont effectuées sur ces sujets (PPRI entre autres). Les enjeux décrits ne tiennent pas compte des travaux de protection.

Il est à noter que les inondations de la crue de 1993 ont provoqué l'évacuation de plusieurs milliers de personnes dont 1550 dans le département de l'Aisne (02) et 2650 dans le département de l'Oise (60). Plusieurs centaines d'entreprises ont été inondées dont 200 dans le département de l'Oise.

- Aisne**

Les principales zones à enjeux appartiennent aux territoires des communes installées dans le lit majeur de l'Aisne : Varennes-en-Argonne notamment, et de l'Aisne : Ste-Menehould, Attigny, Rethel, Sault-lès-Rethel, Acy-Romance, Chateau-Porcien, Balham, Condé-sur-Suippe, Berry-au-Bac, Chavonne, Vailly, Celles-sur-Aisne, Pont-Arcy, Soissons, Cuffies, Attichy, Rethondes, Choisy-au-Bac.

Les inondations entraînent de nombreuses coupures de routes, et les premières routes touchées le sont pour des débordements modérés. Il est à noter que le rethélois comporte des quartiers inondables et qu'une maison de retraite est inondable pour la crue centennale à Chateau-Porcien (08).

- Oise en amont de la confluence avec l'Aisne**

Les villes installées dans le lit majeur de la rivière constituent les principales zones à enjeux ; de l'amont vers l'aval les villes concernées sont : Hirson, Guise, Origny-Ste-Benoîte, La Fère, Chauny. D'autres communes sont également touchées : Ribemont, Brissy-Hamégicourt, Achery, Fargniers, Beaurain, Appilly, Bretigny, Pontoise-lès-Noyon, Varesnes, Sempigny, Pont-l'Evèque, Montmacq, Thourotte, Plessis-Brion, Janville, Longueil-Annel.

Les inondations exceptionnelles entraînent de nombreuses coupures de routes, de voies ferrées et de canaux.

Dans le département de l'Aisne (02), des écoles sont en zone inondable notamment à Guise et Origny-Sainte-Benoîte. Un centre hospitalier gérontologique et la mairie sont potentiellement inondés à La Fère et la gare de Chauny peut également être touchée, tout comme la gare de Noyon dans l'Oise (60).

- **Oise en aval de la confluence avec l'Aisne**

Les principales agglomérations à enjeux sur l'Oise aval sont Compiègne et Creil, et dans une moindre mesure Clairoix, Margny-lès-Compiègne, Venette, Pont-Ste-Maxence, Brenouille.

Dans le département de l'Oise (60), l'hôpital de Compiègne peut potentiellement être isolé par les eaux et deux transformateurs de puissance sont inondés par la crue centennale. Une maison de retraite à Margny-lès-Compiègne, le Lycée à Lacroix-St-Ouen sont notamment inondés pour des crues de périodes de retour inférieures à 100 ans.

Les principaux enjeux sur le Thérain sont situés à Beauvais, Rochy-Condé, Mouy, Mello, Montataire et Thiverny.

Les inondations du Thérain entraînent de nombreuses coupures de routes. La voie ferrée Creil/Beauvais peut être coupée par les crues du Thérain. À Beauvais, pour la crue centennale, une maison de retraite, la préfecture et le conseil départemental sont susceptibles d'être inondés.

2.3.4.Territoires à risques importants d'inondation (TRI)

Sur le territoire de compétence du SPC Bassins du Nord, quatorze TRI ont été retenus par arrêtés préfectoraux du 22 décembre 2011 et du 27 novembre 2012. Il s'agit des TRI de :

Bassin Artois-Picardie

- **TRI de Lille (59)** : débordement de la Marque, de la Deûle et de la Lys
- **TRI de Lens (62)** : débordement de la Deûle et du canal de Lens
- **TRI de Béthune-Armentières (62-59)** : débordement de la Lys
- **TRI de Douai (59)** : débordement de la Scarpe
- **TRI de Valenciennes (59)** : débordement de l'Escaut
- **TRI d'Amiens (80)** : débordement de la Somme
- **TRI d'Abbeville (80)** : débordement de la Somme
- **TRI de Saint-Omer (62)** : débordement de l'Aa et du marais Audomarois
- **TRI de Calais (62)** : submersion marine
- **TRI de Dunkerque (59)** : submersion marine
- **TRI de Maubeuge (59)** : débordement de la Sambre

Bassin versant de l'Oise

- **TRI de Chauny-Tergnier-La Fère (02)** : débordement de l'Oise et de la Serre
- **TRI de Compiègne (60)** : débordement de l'Oise et de l'Aisne
- **TRI de Creil (60)** : débordement de l'Oise

3. Ouvrages hydrauliques et systèmes d'endiguement susceptibles d'avoir un impact sur les crues

Les principaux ouvrages susceptibles d'avoir un impact sur les crues des tronçons surveillés sont listés en annexe 4.

➤ Existantes

Le territoire du SPC Bassins du Nord comporte de nombreux ouvrages susceptibles d'avoir un impact sur les crues, notamment :

- de nombreux barrages de navigation sur les cours d'eau navigables ou longés par un canal, qui s'effacent au-delà d'un certain débit : canal de Neuffossé, canal latéral à l'Aisne, canal de la Sambre à l'Oise, Escaut canalisé, Scarpe canalisée, canal de Calais, Aa canalisée, canal de la Deûle, canal de Roubaix, dérivation de la Scarpe, canal de la Sensée, Somme canalisée, etc. ;
- des canaux qui peuvent avoir des échanges ponctuels avec des cours d'eau (prises d'eau, déversoirs) et intercepter des petits cours d'eau naturels (Morteau, Noirrieu, Iron, Tortille) : canal du Nord, canal de Saint-Quentin, canal de la Sambre à l'Oise, canal latéral à l'Oise, etc. ;
- des barrages formant retenue, notamment le barrage du Val Joly, le barrage de l'Ailette ou l'ouvrage de production électrique sur l'Oise à Chauny ;
- des zones d'expansion des crues/bassins de rétention/champs d'inondations contrôlées gérés par des collectivités ou des syndicats de bassin sur le bassin de la Lys, de la Liane, de l'Aa, de la Rhonelle, de l'Elnon, de la Serre ou de l'Oise ;
- de nombreux systèmes d'endiguement ;
- des ouvrages de protection à la mer sur le littoral ;
- des seuils ou vannages anciens sur les petits cours d'eau.

Quelques ouvrages d'importance sont détaillés ci-dessous :

- **Le barrage du Val Joly :**

Le barrage du Val Joly a été implanté en 1968, sur la commune d'Eppe-Sauvage, avec pour objectif initial d'assurer à EDF un débit réservé pour le refroidissement des générateurs de la centrale à charbon de Pont-sur-Sambre aujourd'hui reconvertie en centrale thermique par TotalEnergies. Le barrage permettait alors de limiter l'étiage de l'Helpe Majeure. Ce barrage est aujourd'hui propriété du Conseil Départemental du Nord. D'une capacité de 4,5 millions de mètres cubes, la retenue formant le lac du Val Joly est utilisée pour de nombreuses activités de loisirs ou sportives. Le barrage peut réguler les crues hivernales de l'Helpe Majeure, mais ne joue qu'un rôle secondaire dans l'écrêtement des crues les plus importantes du fait de sa position en tête de bassin et de sa faible capacité.

- **Le barrage Marguet :**

La Liane se déverse dans le bassin Frédéric Sauvage situé à Boulogne-sur-Mer. Les échanges de ce bassin avec la mer sont réalisés à l'aide d'un ouvrage d'art, le barrage Marguet. Cet ouvrage a été construit pour limiter l'influence des marées évitant, entre autres, les inondations par la mer dans la basse vallée de la Liane. Il assure trois fonctions :

- il empêche la marée de remonter à l'intérieur de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer par la fermeture des vannes,
- il assure l'évacuation du débit de la Liane notamment en période de crue, par ouverture des vannes à marée descendante ou lorsque le niveau de la Liane est supérieur à celui de la mer,
- il permet de maintenir un niveau d'eau suffisant pour l'exploitation de la partie du port de plaisance située en amont du barrage et pour la pratique des sports nautiques.

La porte de la passe centrale du barrage qui était fixe a été remplacée en 2003 par un système de deux vannes permettant l'évacuation des eaux en période de crue. Le débit maximal pouvant être évacué pendant les périodes de basse mer a été triplé. Le niveau du bassin Frédéric Sauvage est donc désormais mieux abaissé entre deux marées et sa capacité de stockage est optimisée.

Les ouvrages de navigation sur la Somme canalisée :

Les principaux ouvrages sur la Somme sont situés en aval de Bray-Sur-Somme (ouvrages de navigation) et gérés par le Conseil Départemental de la Somme. En période de crue, les ouvrages sont manœuvrés de telle sorte qu'ils ne gênent pas l'écoulement de la crue. Parmi tous ces ouvrages, il faut noter en particulier l'écluse de Saint-Valery-sur-Somme à l'embouchure de la Somme. Un nouvel ouvrage y a été ajouté suite aux événements de 2001 afin d'augmenter la vidange du canal maritime à marée basse en temps de crue. En période de crue, ces ouvrages sont ouverts dès que le niveau de la mer est inférieur au niveau de la Somme. Suite aux ouvrages ou modernisations mis en œuvre après les crues de 2001, les conséquences de ces crues de nos jours seraient moins importantes.

Un certain nombre de systèmes d'endiguement ont été mis en place pour protéger les populations du risque de submersion marine dans le département de la Somme entre l'embouchure de la Somme et de l'Authie (systèmes d'endiguement Authie-Somme et Bas-Champs notamment).

Système d'endiguement de Bruay-la-Buissière :

Deux digues protègent la commune de Bruay-la-Buissière de part et d'autre de la Lawe. Ce système d'endiguement protège une partie de la commune qui s'est affaissée suite à l'exploitation minière.

Les sites écrêteurs de crues de l'Oise :

L'Entente Oise-Aisne gère trois sites d'écrêtage de crues d'importance sur son territoire : l'ouvrage de Montigny-sous-Marle sur la Serre (tronçon Oise amont) d'une capacité de stockage de 1,9 millions de m³, l'ouvrage de Proisy sur l'Oise amont d'une capacité de stockage de 4 millions de m³ et la zone d'écrêtage des crues de Longueil-Sainte-Marie sur l'Oise aval isarienne d'une capacité de stockage de 13,9 millions de m³. Une extension du site Longueil-Sainte-Marie est en cours d'étude par l'Entente Oise-Aisne.

Deux nouvelles zones d'expansion des crues sur la Verse, portées par l'Entente Oise-Aisne sont encore au stade de projet. Localisées sur deux bras distincts de la Verse, la Verse de Guivry et la Verse de Beaugies, la capacité totale de rétention de ces deux zones d'expansion de crues est d'approximativement 300 000 m³, pour une occurrence de crue de 100 ans.

Les ZEC de la Lawe :

Trois zones d'expansion des crues ont été construites ou sont en cours de construction sur la Lawe. Ce projet est porté par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) :

- sur la Biette, un affluent de la Lawe, sur la commune d'Ourton ;
- sur la Lawe et le Bajuel, sur les communes de La Comté et Beugin ;
- sur la Lawe et la Blanche, sur les communes de Gosnay, Fouquières-Les-Béthune et Fouquereuil.

Les trois zones d'expansion de crues sont dimensionnées pour protéger la population des crues jusqu'à l'occurrence vicennale, la capacité de rétention de la ZEC de La Comté a été optimisée pour assurer l'écrêtement des pics d'une crue cinquantennale.

Les systèmes d'endiguement de l'Aa :

Le système d'endiguement de Blendecques a été construit pour protéger le territoire contre une crue similaire à la crue de mars 2002 qui a fortement touché la commune. Il est dimensionné pour limiter le risque inondation du centre-ville.

Le système d'endiguement comprend :

- des digues de protection en rive droite pour protéger habitations et entreprises ;
- la réouverture d'un bras secondaire de l'Aa et le remplacement d'un pont pour améliorer les écoulements de l'Aa dans la traversée de Blendecques ;
- des zones d'expansion des crues, d'une capacité de 25 000 m³ pour limiter les impacts des inondations en rive gauche ;
- un bassin de rétention des eaux pluviales pour stocker les eaux de pluies en période de crue.

De même, un ensemble de digues sont situées le long de la Basse et de la Haute Meldyck.

Les zones d'expansion de crues (ZEC) de la Marque :

Plusieurs zones d'expansion des crues ont été réalisées en 2016-2017 sur la Marque. Ces aménagements ont été réalisés après la crue de 2016 par la Communauté de Communes Pévèle-Carembault :

- La ZEC de Drumez (57000m³) sur Attiches et Mons-en-Pévèle,
- Les ZEC du Bois de l'Aulnaie (4000m³) et de la rue des Prés (2000m³) à Cobrieux,
- la ZEC du Pont Tordoir (78 000m³),
- le bassin de rétention de Tourmignies (10 000m³).

➤ **Futurs**

Les ouvrages liés à la future liaison Seine-Escaut :

La liaison Seine-Escaut est un programme de liaison fluviale au gabarit européen entre le bassin de la Seine et le bassin de l'Escaut. Elle vise à établir un nouveau corridor européen de fret entre Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque et le Nord de l'Europe, axe économique majeur dont la circulation routière est aujourd'hui congestionnée. Cette liaison nécessite entre autres :

- la construction du canal Seine-Nord Europe, qui reliera le bassin Seine-Oise au réseau fluvial à grand gabarit du Nord et de l'Est de l'Europe, portée par la Société du Canal Seine-Nord Europe ;
- la mise au gabarit européen Vb de l'Oise (MAGEO), portée par VNF.

Dans le cadre de la réalisation de ce grand projet, un site d'écrêtement des crues sera construit à Verneuil-en-Halatte comme mesure compensatoire du projet.

II. Règlement

Article 1. Intervention de l'État

1.1. MISSIONS DE SURVEILLANCE, PRÉVISION ET TRANSMISSION DE L'INFORMATION SUR LES CRUES

Selon le Code de l'environnement, l'État assure l'organisation de la surveillance, de la prévision et de la transmission de l'information sur les crues (Article L564-1).

A ce titre, il met en place un dispositif national de vigilance en matière de crues, assurant, notamment, la transmission aux préfets, maires et services concernés des informations de prévision et de suivi des crues leur permettant de répondre aux situations de crise ainsi que l'information des populations au moyen de bulletins d'information sur le niveau de danger des crues et de conseils de comportement (Article R564-2).

Conformément à l'article R564-1, la mission générale de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues incombe à l'État est assurée, en France hexagonale, par les services de prévision des crues (SPC).

Conformément à l'article R564-3, le service central Vigicrues assure l'opérationnalité du dispositif national de la vigilance pour lequel les services de prévisions des crues préparent les éléments nécessaires.

Les SDPC prévus à l'article L. 564-2 du Code de l'environnement fixent les principes selon lesquels s'effectuent la surveillance et la prévision des crues et la transmission de l'information sur les crues et détermine les objectifs à atteindre. Ils sont mis en œuvre pour chaque bassin hydrographique conformément aux articles R564-4 à R564-6.

Les RIC prévus à l'article L. 564-3 du Code de l'environnement définissent la mise en œuvre des SDPC pour chaque sous-bassin. Ils sont mis en œuvre conformément aux articles R564-7 à R564-9.

Les préfets responsables de l'approbation des SDPC et des RIC sont désignés dans l'arrêté du 7 mars 2024 attribuant à certains services de l'État une compétence interdépartementale en matière de prévision des crues.

Dans ce cadre, les SDPC du bassin Artois-Picardie et du bassin Seine-Normandie ont été arrêtés respectivement le 28/02/2025 et le 05/05/2025 par les préfets coordonnateurs du bassin concerné. Le présent RIC précise ces SDPC et remplace le précédent RIC approuvé par l'arrêté du 28/02/2025.

Le présent RIC intègre l'évolution du réseau surveillé par l'État avec :

- l'intégration de la Marque dans le réseau surveillé,
- l'intégration de la Rhonelle dans le réseau surveillé,
- le découpage en deux du tronçon surveillé « Oise amont » : un tronçon « Oise amont » et un tronçon « Serre » et la suppression de la branche du Ton,

Il intègre le nouveau système d'alerte local de l'Entente Oise-Aisne sur le Ton (affluent de l'Oise amont).

Il intègre également, dans les annexes (Annexe 3 et Annexe 8), des évolutions sur :

- les communes surveillées sur les tronçons du bassin de la Lys,
- les communes surveillées de l'ancien tronçon Oise amont,
- les stations de vigilance,
- l'ajout des notions de stations de prévisions graphiques et de stations disposant de cartographies d'inondations potentielles dans l'annexe 3a, avec suppression des notions de prévisions quantitatives et qualitatives pour être en cohérence avec les SDPC.

Il intègre enfin les crues les plus récentes dans les échelles de gravité figurant en Annexe 5 ainsi que dans l'historique des crues de l'Annexe 10

1.2. DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE COMPÉTENCE DU SERVICE DE PRÉVISION DES CRUES

L'arrêté du 7 mars 2024 attribuant à certains services de l'État une compétence interdépartementale en matière de prévision des crues, définit le périmètre du SPC.

Ce territoire est constitué :

- de l'ensemble du bassin Artois-Picardie ;
- de l'ensemble du bassin versant hydrographique de l'Oise en France jusqu'aux bassins versants de l'Ysieux, la Thève et la Nonette à l'exception :
 - de la partie amont du sous-bassin du Thérain située en Seine-Maritime (76) ;
 - de l'amont du bassin de l'Esches dans le département de l'Oise (60).

Celui-ci s'étend sur 10 départements :

- les départements du Nord et du Pas-de-Calais dans leur entièreté,
- le département de la Somme excepté le bassin versant de la Bresle,
- le département de l'Aisne excepté sa partie sud correspondant au bassin versant de la Marne,
- le département de l'Oise pour les bassins versants de la Somme et de l'Oise, excepté le bassin versant de l'Esches (affluent de l'Oise),
- le département de la Meuse pour le bassin versant de l'Aisne,
- le département de la Marne pour le bassin versant de l'Aisne,
- le département des Ardennes pour le bassin versant de l'Aisne et de l'Oise,
- le département du Val d'Oise pour les bassins versants de l'Ysieux et de la Thève (affluents de l'Oise),
- le département de la Seine-et-Marne pour les bassins versants de la Thève et de la Nonette (affluents de l'Oise).

La carte du territoire de compétence et du périmètre surveillé du SPC Bassins du Nord est présentée en Annexe 1.

1.3. LISTE DES COURS D'EAU SUR LESQUELS L'ÉTAT PREND EN CHARGE LA SURVEILLANCE, LA PRÉVISION ET L'INFORMATION SUR LES CRUES

La carte et la liste des portions de cours d'eau sur lesquels l'État prend en charge la surveillance, la prévision et l'information sur les crues avec leur délimitation figurent respectivement en Annexe 2. Il s'agit de :

- la Hem
- l'Aa
- la Liane
- la Canche
- la Somme
- la Lys amont et la Laquette
- la Lawe et la Clarence amont
- la Plaine de la Lys
- la Marque
- la Rhonelle
- l'Helpe Mineure
- l'Helpe Majeure
- la Solre
- la Sambre
- l'Aisne amont
- l'Aisne ardennaise
- l'Aisne Vaux
- l'Aisne aval
- l'Oise amont
- l'Oise moyenne
- l'Oise aval isarienne
- la Serre
- le Thérain

1.4. LISTE DES COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES BÉNÉFICIAINT DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET PRÉVISION DES CRUES MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT

La liste des communes au profit desquelles l'État met en place un dispositif de surveillance et/ou de prévision et d'information sur les crues est reportée par tronçon (cours d'eau) à l'annexe 8.

Article 2. Intervention des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements opèrent des dispositifs de surveillance pour leurs propres besoins sur les cours d'eau constituant un enjeu essentiellement local au regard du risque inondation. Elles en assurent l'installation et le fonctionnement. Elles peuvent bénéficier de l'appui méthodologique du SPC. Une organisation d'échange de données sera alors mis en place.

2.1. CONDITIONS DE COHÉRENCE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Un guide méthodologique sur la conception et la mise en œuvre d'un système d'avertissement local aux crues a été élaboré par le réseau Vigicrues à destination des collectivités locales.

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements, souhaitant mettre en place des dispositifs de surveillance sont invitées à se rapprocher du SPC Bassins du Nord dès les premières réflexions. Ce dernier les accompagnera pour assurer que le réseau de surveillance ainsi créé soit compatible avec les objectifs poursuivis. En particulier, le SPC Bassins du Nord apportera son expérience pour la conception d'un système robuste en matière de réseau de surveillance et d'outils de prévision des crues (télétransmission des données, alimentation énergétique des stations de mesure, etc.).

Le dispositif devra remplir les conditions de cohérence décrite dans les SDPC Artois-Picardie et Seine-Normandie, en particulier :

- la non superposition avec le dispositif de vigilance crues,
- l'alerte directe des autorités locales,
- l'information du préfet concerné et du SPC Bassins du Nord.

Son inscription au SDPC est soumis à l'avis du préfet coordonnateur de bassin.

Une convention sera établie entre la collectivité et le Service de Prévision des Crues pour les modalités de réalisation du dispositif et d'échanges réciproques de données.

Ces collectivités pourront avoir accès gratuitement, pour les besoins du fonctionnement de ces dispositifs, aux données recueillies et aux prévisions élaborées par le SPC. Elles mettront à disposition les données qu'elles collectent sur l'Hydroportail et communiqueront leurs prévisions sur les secteurs où le SPC n'en produit pas.

2.2. DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE MIS EN PLACE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'Annexe 7.a liste les cours d'eau bénéficiant de dispositifs de surveillance mis en place par les collectivités ou leur groupement sur le territoire du SPC.

- **La Grande Becque de Saint-Jans-Cappel**

Dans le cadre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations de la Lys 2 (PAPI Lys 2 2007-2013), le Syndicat Mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) et la commune de Saint-Jans-Cappel, ont décidé de se doter d'un système d'alerte de crue autonome et compatible avec celui de l'État sur la Grande Becque de Saint-Jans-Cappel.

Le système de surveillance mis en place par le Syndicat s'établit comme suit :

- L'acquisition de données pluviométriques et limnimétriques, avec une station de mesures hydrométriques et une station de mesure pluviométrique gérées par le SYMSAGEL ;
- La collecte et l'analyse en temps réel dans un « centre de supervision » au siège du SYMSAGEL à Noeux-les-Mines ;
- La transmission par téléphone de l'information au maire de Saint-Jans-Cappel ;
- Les données hydrométriques du SYMSAGEL sont versées sur l'Hydroportail.

- **L'Helpe Majeure**

La Province du Hainaut a créé un système de pré-alerte et d'alerte dénommé SAPHIR (Système d'Alerte et de Prévention du Hainaut des Inondations par les Ruisseaux) pour prévenir par SMS autorités et riverains en cas de risques d'inondation. Le délai d'avertissement doit permettre à ces riverains d'être prévenus 2 heures au moins avant le débordement du cours d'eau. Dans ce cadre, le bassin amont de l'Helpe Majeure a été équipé de deux capteurs de niveau en France : un à Moustier-en-Fagne sur l'Helpe Majeure et un sur le ruisseau de Montbliard à Eppe-Sauvage¹.

Il est intégré depuis fin 2014 dans le programme AQUALIM, devenu en 2022 le portail de l'hydrométrie de la Région Wallonne².

- **La Verse**

Dans le cadre du PAPI de la Verse, l'Entente Oise-Aisne a mis en place un dispositif d'alerte qui permet d'avertir les riverains lors d'épisodes pluvieux susceptibles de générer des inondations sur la Verse (10 communes). Ce système, reposant sur la mesure des cumuls de pluies sur le bassin de la Verse via deux pluviomètres à Beaugies-sous-Bois et Guiscard – hameau de Beines, envoie des avertissements par SMS ou appels vocaux aux riverains abonnés.

- **La Nonette**

L'Entente Oise-Aisne a installé un système d'alerte sur la Nonette, basé sur trois pluviomètres installés à Othis sur la Launette, Nanteuil-le-Haudouin sur la Nonette et Brasseuse sur l'Aunette.

Le système permet de transmettre une alerte par SMS et/ou message vocal aux personnes inscrites, pour prévenir d'un possible débordement des eaux de la Nonette (commune de Senlis essentiellement).

1 <https://ingenierietechnique.hainaut.be/saphir/> et inscriptions des riverains au préalable via hitbureau.etudes@hainaut.be

2 Site Internet : <https://hydrometrie.wallonie.be>

- **La Vaux**

L'Entente Oise-Aisne a installé un système d'alerte sur la Vaux, basé sur les données radar fournies par Météo-France et un limnimètre installé sur la Vaux à Hauteville. Le système permet de transmettre une alerte par SMS et/ou message vocal aux personnes inscrites, pour prévenir d'une montée des eaux et d'un possible débordement de la Vaux.

- **Le Ton**

L'Entente Oise-Aisne a installé un système d'alerte sur le Ton, basé sur les données radar fournies par Météo-France et deux limnimètres installés sur le Ton sur Aubenton et sur Etréaupont. Le système permet de transmettre une alerte par SMS et/ou message vocal aux personnes inscrites, pour prévenir d'un possible débordement du cours d'eau à proximité de la commune d'Aubenton .

La liste des tronçons de cours d'eau concernés figure en annexe 7.a.

La carte des tronçons de cours d'eau concernés figure en annexe 7.b.

Article 3. Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues

3.1. LES FOURNISSEURS DE DONNÉES HYDROLOGIQUES, MÉTÉOROLOGIQUES ET MARÉGRAPHIQUES

3.1.1. DREAL Hauts-de-France

La DREAL Hauts-de-France gère un réseau de stations hydrométriques sur son territoire régional, mesurant des hauteurs d'eau et dans certains cas des débits dans les cours d'eau. Elle gère également quelques pluviomètres renseignant sur les précipitations ayant touché la région. Sur son territoire de compétence, le SPC exploite ces données dans le cadre de ses missions.

3.1.2. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le BRGM dispose d'un réseau de mesures piézométriques utile notamment pour les crues de la Somme et du Thérain, où l'influence de la nappe est significative.

3.1.3. Voies navigables de France (VNF)

VNF possède un vaste réseau de mesures hydrométriques sur le réseau navigable. Certains barrages de navigation gérés par VNF sont équipés de dispositifs de mesures automatisés de la cote amont et de la cote aval de l'ouvrage. Pour l'ensemble de ces sites sur le territoire du SPC Bassins du Nord, les directions territoriales Nord-Pas-de-Calais et bassin de la Seine de VNF transmettent au SPC les données collectées sur son réseau d'observation. Ce réseau de mesure contribue au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues. Certaines des stations VNF sont même directement diffusées sur le site Internet Vigicrues.

Pour les sites non équipés de dispositifs de mesures automatisés, le barragiste informe sans délai le SPC Bassins du Nord en cas d'impossibilité de respecter la consigne de gestion de l'ouvrage.

Lors de la modernisation des ouvrages, VNF équipe systématiquement ses ouvrages rénovés de dispositifs de mesures des cotes amont, aval et des débits de surverse et offre ainsi au SPC Bassins du Nord l'accès en temps réel à ces données. Une convention établie entre le SPC et VNF précise les modalités pratiques d'échanges de données et d'informations sur la gestion des ouvrages.

3.1.4. DREAL Grand-Est

La DREAL Grand Est gère un réseau de stations hydrométriques sur son territoire régional que le SPC exploite pour les stations situées sur le bassin de l'Aisne. Une convention relative aux modalités d'exploitation et de maintenance des stations est mise en place avec la DREAL Grand Est.

3.1.5. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France (DRIEAT IF)

La DRIEAT IF gère un réseau de stations hydrométriques sur son territoire régional que le SPC exploite sur la partie sud de son territoire (stations de Creil sur l'Oise et Luzarches [Bertinval] sur l'Ysieux).

3.1.6. Météo France

Les échanges de données avec Météo-France sont définis par une convention cadre Météo-France / ministère en charge de la prévention des risques. Météo-France fournit au SPC Bassins du Nord diverses informations sur la situation observée et les prévisions météorologiques : les cartes de vigilance météorologique, les avertissements précipitations, les bulletins précipitations, ainsi que des mesures et données météorologiques en temps réel issues d'observations par satellites, radars et stations pluviométriques.

Météo-France met en particulier à disposition du SPC des services qui permettent:

- l'accès aux données pluviométriques ponctuelles du réseau Météo-France en temps-réel,
- la visualisation des images radar et satellites en temps-réel,
- l'accès aux valeurs de lames d'eau produites par Météo-France à partir des données radar corrigées et calibrées,
- la fourniture d'un bulletin précipitations (BP) bi-quotidien détaillant la situation météorologique et les prévisions pour les 72 h à venir,
- la fourniture de prévisions spatialisées de précipitations et de températures pour les 72 h à venir.
- (le cas échéant) l'accès aux décotes et surcotes marines

Des échanges téléphoniques directs entre prévisionnistes du SPC Bassins du Nord et de la DIR Météo-France Nord et Nord-Est (voire Île-de-France) permettent de préciser les observations, les analyses et le déroulement des évènements préoccupants sur les bassins du SPC.

Météo-France diffuse également des Avertissements Pluies Intenses à l'échelle des Communes (APIC). Ils sont diffusés sous forme de SMS, d'appels téléphoniques et de courriels à destination des abonnés (préfectures, SPC et communes). Ils avertissent sur un évènement pluviométrique qualifié « de intense » ou « de très intense » au regard de la hauteur de pluie observée sur des durées de 1 heure à 24 heures.

3.1.7. SHOM

Le SPC Bassins du Nord a accès à l'application « Prédition des marées » du site Internet du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM), afin notamment de connaître les heures et hauteurs prévues des pleines mers à venir. Cette application permet de connaître la marée dans un certain nombre de ports à partir de calculs astronomiques. Les prédictions sont calculées avec une précision de quelques centimètres pour les hauteurs et quelques minutes pour les heures

Le SPC Bassins du Nord utilise quatre marégraphes du SHOM sur son territoire ou à proximité à Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Dieppe.

3.1.8. Autres fournisseurs de données (collectivités, syndicats de bassin, gestionnaires d'ouvrages)

La liste des autres fournisseurs de données, collectivités ou gestionnaires d'ouvrages, figure en annexe 3.d.

3.1.9. Échanges d'informations au niveau international

Les données pluviométriques belges sont utilisées par le SPC Bassins du Nord sur le bassin de l'Oise : stations de Momignies et Cul-des-Sarts à l'amont du réseau surveillé.

Les services publics wallon et flamand possèdent des réseaux de mesures à l'aval des tronçons surveillés en Belgique, au niveau des districts hydrographiques de la Meuse et de l'Escaut. Le SPC transmet en temps réel les données des stations amonts aux services belges.

Plusieurs conventions d'échange des données existent au niveau international :

- La convention du 9 décembre 2016 relative aux échanges de données et de prévisions hydrologiques (hauteurs, débits) au sein du district hydrographique international de la Meuse dont fait partie le bassin de la Sambre,
- Deux conventions historiques au niveau du district hydrographique international de l'Escaut :
 - La convention du 14 décembre 2006 entre la DIREN Nord – Pas-de-Calais (devenue DREAL Hauts-de-France), VNF et la région Wallonne pour l'échange et l'utilisation de données hydrologiques temps réel dans le bassin hydrographique de l'Escaut,
 - Le protocole du 14 décembre 2006 entre la DIREN Nord – Pas-de-Calais (devenue DREAL Hauts-de-France), VNF et le gouvernement flamand pour l'échange et l'utilisation de données hydrologiques temps réel dans le bassin hydrographique de l'Escaut.

3.2 INFORMATIONS PARTICULIÈRES LIÉES AUX OUVRAGES HYDRAULIQUES

Le SPC Bassins du Nord a besoin de disposer d'informations sur la situation et le comportement hydraulique des ouvrages :

- niveau de la retenue, notamment pour évaluer l'éventuel creux susceptible de retarder voire d'atténuer la crue,
- débit sortant (turbiné, déversé), qui est une donnée déterminante pour prévoir l'évolution de la situation en aval.

Ces informations sont communiquées par mail lors de chaque manœuvre par le gestionnaire d'ouvrage.

La liste des ouvrages hydrauliques est présente à l'Annexe 4.

3.3. DONNÉES ET INFORMATIONS ÉCHANGÉES AVEC LES AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

3.3.1. Échanges avec le service central Vigicrues

Chaque jour ouvré, le service central Vigicrues fournit deux bulletins nationaux hydrométéorologiques, à courte et moyenne échéance qui couvrent la période allant du jour J au jour J+7. En cas de crue ou de risque de crue, il organise à son initiative ou à la demande des SPC, des échanges dédiés sur la situation hydrométéorologique et sur les perspectives de vigilance à venir.

Chaque jour, le SPC Bassins du Nord fournit au service central Vigicrues les informations nécessaires à la vigilance crues et à la diffusion des prévisions associées, pour les publications de 10 heures et 16 heures (heures nominales) et, le cas échéant, pour les publications exceptionnelles intermédiaires. Il lui transmet également en continu les données hydrométriques à mettre à disposition du public sur le site internet Vigicrues pour le suivi en temps réel de la situation des cours d'eau de son territoire.

3.3.2. Échanges avec les autres SPC

Le SPC Bassins du Nord fournit les prévisions aux stations de Sempigny, Venette et Creil sur l'Oise, ainsi que Soissons sur l'Aisne au SPC Seine moyenne-Yonne-Loing situé à l'aval.

3.3.3. Échanges avec les SCSOH

Les SCSOH sont des services des DREAL en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Les SCSOH et les SPC échangent en préparation de crise sur les connaissances techniques sur ces ouvrages, ainsi que sur toute information spécifique susceptible d'avoir un impact sur le régime hydraulique des cours d'eau.

Lors de la crise, les SCSOH échangent prioritairement avec les RDI sur les remontées d'information des gestionnaires d'ouvrage qu'ils centralisent. Dans le cas où le dysfonctionnement d'un ouvrage susceptible d'avoir un impact sur la crue en cours est détecté, l'information est également envoyée au SPC.

3.3.4. Échanges avec les missions RDI en DDT(M)

La note technique du 29 octobre 2018 relative à l'organisation des missions de référent départemental pour l'appui technique à la préparation et à la gestion de crises d'inondation sur le territoire national précise le champ d'intervention de la mission de référent départemental.

Cette mission porte prioritairement sur les cours d'eau surveillés par l'État. Elle peut aussi intervenir sur des cours d'eau ou des tronçons de cours d'eau du département en dehors du réseau surveillé par l'État, et sur le littoral. Cette mission s'exerce au sein des DDT(M), dans le cadre de la mission défense.

Les fonctions de la mission de référent départemental s'intègrent dans le cadre de l'ORSEC. Elles sont assurées avec l'appui des services spécialisés de la DREAL, des SPC, des CVH, des SCSOH et des services de Météo-France en charge de la prévision marine.

Les RDI sont impliqués dans :

- la préparation de la gestion des crises inondations,
- la gestion de crise,
- la post crise.

La préparation de la gestion des crises inondations nécessite notamment du RDI :

- le recueil, la préparation et la formalisation d'éléments utiles pour le dispositif actualisé ORSEC départemental, en s'appuyant sur l'expertise des SPC et des SCSOH,
- la capitalisation, en lien avec la DREAL, des informations départementales sur les crues historiques,
- la connaissance des ouvrages hydrauliques potentiellement concernés,
- l'identification des informations et données provenant des acteurs techniques locaux, en s'appuyant sur l'expertise des SPC et SCSOH.

En gestion de crise, les RDI sont chargés de faciliter la réponse opérationnelle des acteurs de terrain en conseillant le Directeur des opérations (préfet) lors d'une crise comportant un aléa inondation. Pour cela, ils s'appuient sur l'expertise hydrologique fournie par le ou les SPC et/ou des prévisions marines spécifiques fournies par Météo-France, et leur connaissance des enjeux exposés pour identifier les conséquences prévisibles du phénomène en cours.

En post crise, la mission de référent départemental peut être sollicitée pour participer aux travaux de capitalisation des informations après les crues et d'analyse quantitative et qualitative des retours d'expérience (RETEX) selon l'ampleur et la gravité des évènements.

Pour le réseau des cours d'eau surveillés par l'État, la mission de référent départemental s'appuie sur les données du réseau Vigicrues (service central Vigicrues-SPC) ainsi que sur les cartes de Zones inondées potentielles (ZIP) produites par les SPC pour pouvoir interpréter plus aisément les conséquences des phénomènes dans les zones d'enjeux.

Dans ce cadre, le SPC Bassins du Nord échange avec les RDI du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne et de la Meuse sur les sujets suivants :

- Cartes de Zones Inondées Potentielles (ZIP),
- Échelles de vigilance hauteurs-enjeux,
- RETEXs du SPC à minima à partir de la vigilance orange,
- Briefings hydrométéorologiques hebdomadaires,
- Bulletins de vigilance crue.

Article 4. dispositif d'information

4.1. MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION

4.1.1. Plates-formes de mise à disposition de l'information

Le site Vigicrues mis en place par le service central Vigicrues est dédié à la vigilance crues. Il est ouvert au grand public, et accessible à l'adresse suivante : <https://www.vigicrues.gouv.fr>.

Les mêmes informations sont accessibles uniquement aux autorités de police et acteurs de l'organisation des secours de l'administration sur le site de secours interministériel : <http://vigicrues.developpement-durable.ader.gouv.fr>.

Une application mobile appelée également Vigicrues est aussi disponible sur les stores :

- Google : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.schapi.vigicrues&hl=fr&pli=1> et
- Apple : <https://apps.apple.com/fr/app/vigicrues/id1637404689>.

4.1.2. Contenus et fréquence de mise à jour

La procédure de vigilance crues est active 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elle repose sur la mise à disposition d'informations sur le site Vigicrues. Les informations mises à disposition sur ce site comprennent :

- À l'échelle nationale : une carte de vigilance crues et un bulletin d'information national élaboré par le service central Vigicrues à partir des informations transmises par les SPC. Le bulletin national est composé d'un commentaire général sur la situation, complété par un résumé de la situation et des prévisions hydrométéorologiques en cas de vigilance sur le territoire national.
- À l'échelle locale, dans le territoire de compétence de chaque SPC : une carte de vigilance et un bulletin d'information rédigé par le SPC concerné.

Le bulletin d'information du SPC, lorsqu'au moins un tronçon est en vigilance, comprend :

- un bulletin qui présente la situation et les prévisions hydrométéorologiques à l'échelle du SPC,
- un commentaire pour chaque tronçon en vigilance, avec si possible des prévisions tendancielles ou chiffrées de hauteur et de débit,
- des conseils de comportement pré-établis au niveau national.

Les informations écrites sont actualisées deux fois par jour : à 10 heures et à 16 heures (heures légales en France hexagonale). Des mises à jour additionnelles peuvent avoir lieu en dehors de ces horaires si nécessaire. Les prévisions graphiques, elles, sont mises à jour autant que de besoin.

4.1.3. Données d'observation et de prévision

En complément, les données brutes mesurées aux stations utiles pour le suivi des crues et de la gestion de crise sont accessibles sous forme de graphiques et de tableaux, quel que soit le niveau de vigilance sur le site Vigicrues. Ces données brutes sont mises à disposition, sans validation, dès leur disponibilité, en fonction du rythme de collecte des stations du SPC.

Les prévisions chiffrées sont fournies aux stations de mesure et de prévision dès que possible à partir de la vigilance jaune, conformément à l'Annexe 3. Elles prennent plusieurs formes :

- dans le corps du bulletin, soit dans un commentaire du tronçon, soit dans un PDF associé,
- sous forme graphique en prolongement des limnigraphes des stations du site Vigicrues.

L'Annexe 3 précise la liste des stations utiles à la vigilance et à la prévision des crues sur le réseau surveillé par le SPC Bassins du Nord. L'Annexe 2 précise les tronçons qui découpent le réseau hydrographique surveillé.

4.1.4. Niveaux de vigilance

Le niveau de vigilance crues donne une indication la plus fiable possible sur les risques d'observer une crue ou une montée rapide des eaux sur les cours d'eau du périmètre surveillé dans les 24 heures à venir.

Le niveau de vigilance d'un tronçon résulte d'une analyse multi-critères. Cette analyse s'appuie sur la situation observée et prévue, et tient compte des paramètres particuliers de chaque situation : la vitesse de montée de la crue, sa durée, le taux de fréquentation saisonnier du cours d'eau par les usagers, l'ampleur des secteurs touchés par la crue et en particulier l'impact simultané de la crue sur plusieurs zones d'enjeux situées sur le même tronçon de vigilance. Le choix du niveau de vigilance est de la responsabilité du service central Vigicrues, après proposition des SPC.

Le niveau de vigilance peut prendre 4 couleurs : vert, jaune, orange et rouge. Ces 4 niveaux graduent le niveau de gravité de l'évènement, caractérisé par les enjeux liés à la montée des eaux. La grille ci-dessous, établie au niveau national, définit le lien entre les couleurs de la vigilance crues, leur signification, et leur caractérisation.

Le niveau de vigilance est décliné par tronçon dans les bulletins et sur les cartes de vigilance (nationale et par SPC) :

Niveau	Définition	Caractérisations
Vert	Pas de vigilance particulière requise.	Situation normale.
Jaune	Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière notamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.	<p>Perturbation des activités liées au cours d'eau (pêche, canoë, etc.).</p> <p>Premiers débordements dans les vallées. Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées.</p> <p>Activité agricole perturbée de façon significative.</p> <p>Évacuations ponctuelles.</p>
Orange	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<p>Débordements généralisés.</p> <p>Vies humaines menacées.</p> <p>Quartiers inondés : nombreuses évacuations.</p> <p>Paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique :</p> <p>Itinéraires structurants coupés,</p> <p>Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants,</p> <p>Réseaux perturbés (électricité, transports, eau potable, assainissement, télécommunications, etc.).</p>
Rouge	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.	<p>Crue rare et catastrophique.</p> <p>Menace imminente et/ou généralisée sur les populations : nombreuses vies humaines menacées.</p> <p>Crue exceptionnellement violente et/ou débordements généralisés.</p> <p>Évacuations généralisées et concomitantes (plusieurs enjeux importants impactés en même temps sur le tronçon).</p> <p>Paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel :</p> <p>Bâti détruit,</p> <p>Itinéraires structurants coupés,</p> <p>Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants,</p> <p>Réseaux perturbés voire inopérants (électricité, transports, eau potable, assainissement, Télécoms, etc.).</p>

4.1.5.Les tronçons de la carte de vigilance

Les cours d'eau sur lesquels l'État prend en charge la surveillance, la prévision et l'information sur les crues ont été découpés en tronçons de caractéristiques géographiques, hydrologiques, hydrauliques et prévisionnelles homogènes.

Le territoire du SPC Bassins du Nord est découpé en 23 tronçons :

- la Hem
- l'Aa
- la Liane
- la Canche
- la Somme
- la Lys amont et la Laquette
- la Lawe et la Clarence amont
- la Plaine de la Lys
- la Marque
- la Rhonelle
- l'Helpe Mineure
- l'Helpe Majeure
- la Solre
- la Sambre
- l'Aisne amont
- l'Aisne ardennaise
- l'Aisne Vaux
- l'Aisne aval
- La Serre
- l'Oise amont
- l'Oise moyenne
- l'Oise aval isarienne
- le Thérain

Chaque collectivité territoriale au profit de laquelle l'État met en place un dispositif de prévision et de surveillance des crues est rattachée au minimum à un tronçon (voir Annexe 8).

Une liste et une carte des tronçons de vigilance sont respectivement disponibles à l'Annexe 2.

4.1.6. Stations disponibles sur Vigicrues

Chaque tronçon est associé à au moins une **station de « vigilance »** au droit de laquelle des hauteurs de référence sont définies pour le passage des niveaux vigilance. Des zones de transition sont prévues entre les niveaux de vigilance, c'est-à-dire entre chaque changement de couleur. Elles sont déterminées à partir de la grille de définition nationale des niveaux de vigilance, notamment au regard des crues historiques ou récentes et des enjeux aux abords de la station.

Le choix des niveaux de vigilance d'un tronçon résulte d'une analyse multi-critères qui intègre en particulier les prévisions qualitatives ou quantitatives, dans les prochaines 24 heures à ces stations de « vigilance ».

En complément de ces informations, le SPC diffuse autant que possible, et dès que cela est pertinent, des prévisions sur Vigicrues aux stations présentes sur son linéaire surveillé, selon les échéances prévues à l'annexe 3.a. Il pourra également, dans la mesure du possible, diffuser des prévisions à certaines autres stations (affluents notamment).

4.1.7. La vigilance météorologique et hydrologique

La vigilance météorologique constitue un premier avertissement sur un danger hydrométéorologique potentiel dans les 24 heures à venir. Elle est matérialisée, pour chaque département, par une couleur de vigilance correspondant au danger potentiel. Elle est construite en agrégeant les différents phénomènes météorologiques et hydrologiques (vent violent, orages, crues, pluies-inondations...), qui sont également présentés de façon individuelle. Elle contribue à l'efficacité de la chaîne d'alerte dans sa globalité. Cette vigilance est disponible sur le site de Météo France à l'adresse : <http://vigilance.meteofrance.com>.

La vigilance "crues", opérée par le service central Vigicrues en lien avec les services de prévision des crues, est une des composantes de la vigilance météorologique.

La vigilance "pluies-inondations", opérée par Météo-France en lien avec le service central Vigicrues et les services de prévision des crues, constitue une autre composante de la vigilance météorologique. Elle renseigne sur le danger potentiel lié à de fortes pluies éventuellement associées à des phénomènes d'inondation dans le département, en dehors des cours d'eau surveillés dans le cadre de la vigilance "crues".

Cette vigilance dite « intégrée » est explicitée dans l'instruction gouvernementale N°INTE2114719 du 14 juin 2021, relative à la mise en œuvre des évolutions du dispositif de vigilance météorologique et de vigilance crues.

4.1.8. Vigicrues Flash

Le service Vigicrues Flash est disponible depuis 2017 et s'adresse aux communes, préfectures et acteurs de la gestion de crise. Il permet à ces acteurs, grâce à un abonnement gratuit, d'être avertis par SMS, appel téléphonique et courriel, en cas de risque de crues dans les heures à venir sur leur territoire. Il concerne les cours d'eau n'appartenant pas au réseau surveillé par le dispositif de la vigilance crues et qui répondent à un certain nombre de critères de faisabilité technique.

Ce service est accessible au grand public à l'adresse : <https://apic-vigicruesflash.fr/>.

Vigicrues Flash est un système basé sur une modélisation automatique et alimenté par les pluies déjà tombées mesurées par le réseau radar de Météo France. Lorsque le système identifie des risques de crues significatives sur les cours d'eau dans les prochaines heures, les gestionnaires de crise abonnés reçoivent automatiquement un message leur indiquant un « risque de crue forte » ou un « risque de crue très forte ». Les médias d'avertissements automatiques sont les mêmes que ceux du service Alerte Précipitations Intenses à l'échelle des Communes (APIC) : SMS, appels téléphoniques et courriels à destination des abonnés (préfectures, SPC et communes).

La liste des communes éligibles au service Vigicrues Flash est disponible à l'Annexe 9.

4.1.9. Cartographies de zones d'inondation potentielle

L'Annexe 3.a indique pour chaque station si elle dispose d'un jeu de cartographies de zones inondables disponible sur le site Vigicrues.

Les cartographies de zones d'inondation potentielle permettent d'aider les acteurs de la gestion de crise à se préparer, en amont, aux conséquences attendues d'une inondation. Elles décrivent l'inondation potentielle d'un territoire et l'importance des conséquences prévues pour les personnes, les biens, et les activités.

Ces outils sont établis progressivement sur les cours d'eau du réseau surveillés par l'État. Chaque cartographie est reliée à une station de mesure du réseau Vigicrues.

Selon le territoire, deux types de cartographies peuvent être disponibles :

- Les Zones d'Inondation Potentielle (ZIP), qui indiquent la surface maximale pouvant être recouverte par les eaux, au fil d'une crue, selon la hauteur mesurée à la station associée ;
- Les Zones Inondées par Classes de Hauteurs d'eau (ZICH), qui distinguent également les hauteurs de submersion et les types d'inondation. La profondeur de l'eau est classée par intervalles de : 0 à 50 cm, 50 cm à 1 m, 1 m à 1,5 m, 1,5 m à 2 m, au-delà de 2 m. Elles traduisent le risque à attendre sur les zones urbaines, industrielles ou d'activités agricoles pour les personnes (risque de noyade), les réseaux et les infrastructures (conditions d'accès et mise en charge), et les bâtiments (rez-de-chaussée ou premiers étages inondés) selon la hauteur mesurée à la station associée.
- Chaque donnée est accompagnée de sa fiche de documentation décrivant les informations contextuelles de production. Ces documents permettent de connaître les hypothèses de production de l'information.

Les cartographies de zones d'inondation potentielle ne sont pas des cartographies à portée réglementaire. À la différence d'un PPRI qui cartographie la plus forte crue connue ou une crue centennale, les cartographies de zones d'inondation potentielle sont des scénarios progressifs établis en conditions nominales de fonctionnement de la rivière et fournies en tant qu'outils de gestion de crise.

4.2. TRANSMISSION DE L'INFORMATION

4.2.1. Modalités de transmission de l'information

L'information est transmise via la carte de vigilance crues et les bulletins d'information.

Le service central Vigicrues assure la transmission, par messagerie électronique, de l'information de vigilance crues vers les différents services de l'État concernés. Il gère les listes de diffusion au niveau national (instruction interministérielle de juin 2014) et local.

4.2.2. Destinataires

Les destinataires nationaux (CMVOA, COGIC, DICOM, Météo-France, EDF, DGPR, préfecture de police de Paris, la Croix-Rouge, l'IGN) reçoivent tous les bulletins produits par le service central Vigicrues.

Localement, les zones de défense, préfectures, acteurs de la sécurité civile et de l'organisation des secours sont les premiers à être engagés dans la gestion de crise inondation et doivent être destinataire de l'information de vigilance. D'autres acteurs sont susceptibles d'obtenir l'information transmise par le service central Vigicrues. Ces derniers sont définis dans le présent document à l'Annexe 6 :

- les destinataires déclarés en « global » reçoivent tous les bulletins produits par le SPC Bassins du Nord ;
- les destinataires déclarés en « non global » reçoivent tous les bulletins produits par le SPC Bassins du Nord aux heures nominales (10 h et 16 h). En complément, ils reçoivent les bulletins produits par le SPC en dehors des heures nominales pour les départements choisis, dans la mesure où des évolutions concernent ces départements.

4.2.3. Échanges en période de crise

Le SPC Bassins du Nord est interlocuteur auprès des préfectures, des SIDPC, des COZ et des DDT(M) (au titre de leur mission de RDI) lors des périodes de crise.

Ces services peuvent à tout moment prendre contact par téléphone avec le SPC pour obtenir toute information qui leur paraît utile sur la situation hydrométéorologique et son évolution prévisible. Le SPC Bassins du Nord peut aussi être amené à prendre contact avec une préfecture du territoire lorsque la situation hydrologique le justifie.

Le SPC Bassins du Nord échange avec la mission RDI en période de crise. En effet, le rôle du RDI est d'apporter au préfet de département une interprétation des données hydrologiques élaborées et transmises par le SPC, ainsi que leur traduction en termes d'enjeux territoriaux et conséquences à attendre.

Cela se traduit de manière opérationnelle par :

- des appels téléphoniques, à l'initiative de la préfecture ou du RDI, avec les prévisionnistes pour évaluer la situation hydrologique,

- la participation à toute conférence téléphonique initiée par la préfecture.

Le SPC échange également avec tout interlocuteur pouvant être concerné par la crise inondation, notamment les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pouvant avoir une influence sur les crues.

Le SPC peut aussi être amené à participer à des audio conférences avec l'état-major interministériel de la zone de défense.

En cas de défaillance des systèmes de transmission, le SPC Bassins du Nord prévoit des modes de transmission dégradés des informations :

- transmission des informations par une adresse mail en dehors du réseau ministériel ;
- contacts téléphoniques ;
- déplacement physique.

Article 5. Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur à sa date d'approbation par arrêté préfectoral publié au bulletin officiel du ministère en charge de la prévention des risques.

Sans attendre la révision complète du présent règlement telle que prévue dans les conditions définies par le Code de l'environnement, les annexes peuvent être mises à jour après consultation des préfectures intéressées.

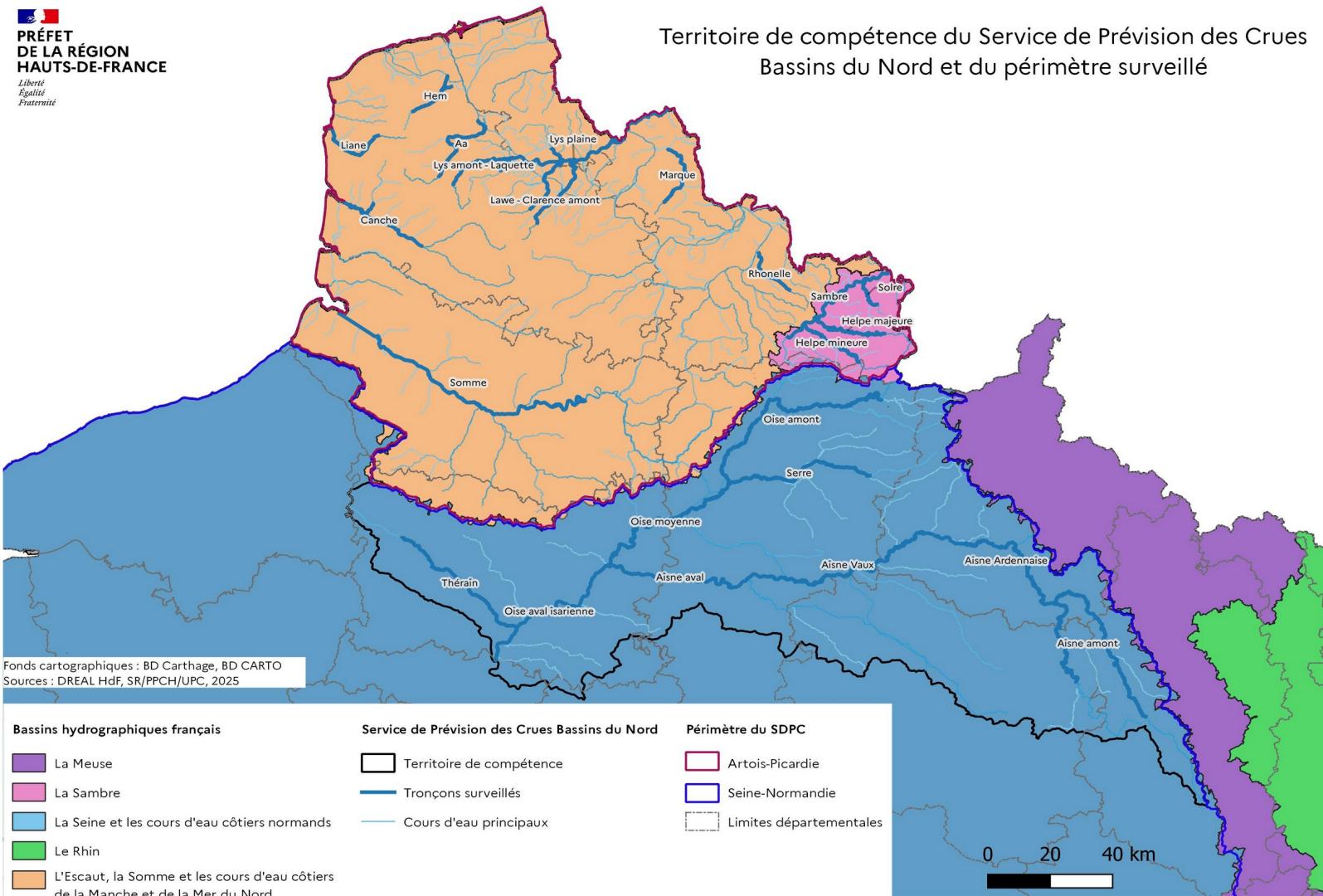
Annexes

Table des annexes

Annexe 1. Carte du territoire de compétence et du périmètre surveillé.....	45
Annexe 2. Tronçons de vigilance.....	46
2.a. Liste des tronçons de vigilance.....	46
2.b. Cartes des tronçons de vigilance.....	50
2.b.1. Tronçon Aa.....	51
2.b.2. Tronçon Aisne amont.....	52
2.b.3. Tronçon Aisne ardennaise.....	53
2.b.4. Tronçon Aisne Vaux.....	54
2.b.5. Tronçon Aisne aval.....	55
2.b.6. Tronçon Canche.....	56
2.b.7. Tronçon Helpe majeure.....	57
2.b.8. Tronçon Helpe Mineure.....	58
2.b.9. Tronçon Hem.....	59
2.b.10. Tronçon Lawe / Clarence amont.....	60
2.b.11. Tronçon Liane.....	61
2.b.12. Tronçon Lys amont – Laquette.....	62
2.b.13. Tronçon Lys Plaine.....	63
2.b.14. Tronçon Marque.....	64
2.b.15. Tronçon Oise amont.....	65
2.b.16. Tronçon Oise moyenne.....	66
2.b.17. Tronçon Oise aval.....	67
2.b.18. Tronçon Rhonelle.....	68
2.b.19. Tronçon Sambre.....	69
2.b.20. Tronçon Serre.....	70
2.b.21. Tronçon Solre.....	71
2.b.22. Tronçon Somme.....	72
2.b.23. Tronçon Thérain.....	73
Annexe 3. Stations hydrométriques.....	74
3.a. Tableau des stations affichées sur Vigicrues avec les stations utiles à la vigilance et à la prévision des crues sur le réseau surveillé.....	74
3.b. Carte des stations diffusées sur le site Vigicrues dont les stations utiles à la vigilance et à la prévision des crues sur le réseau surveillé.....	86
3.c. Carte des stations de vigilance, des stations disposant de cartographies de zones inondées potentielles et des stations disposant de prévisions graphiques à partir de la vigilance jaune.....	87
3.d. Liste des gestionnaires des réseaux de mesure.....	88
Annexe 4. Ouvrages hydrauliques.....	89
Liste des ouvrages hydrauliques susceptibles d'avoir un impact sur les crues.....	89
Annexe 5. Échelles de gravité.....	108
5.a. Tronçon Aa.....	108
5.b. Tronçon Aisne amont.....	109
5.c. Tronçon Aisne ardennaise.....	111
5.d. Tronçon Aisne-Vaux.....	113
5.e. Tronçon Aisne aval.....	114

5.f. Tronçon Canche.....	115
5.g. Tronçon Helpe Majeure.....	116
5.h. Tronçon Helpe Mineure.....	117
5.i. Tronçon Hem.....	118
5.j. Tronçon Lawe-Clarence amont.....	119
5.k. Tronçon Liane.....	120
5.l. Tronçon Lys amont – Laquette.....	121
5.m. Tronçon Lys Plaine.....	122
5.n. Tronçon Marque.....	123
5.o. Tronçon Oise amont.....	124
5.p. Tronçon Oise moyenne.....	125
5.q. Tronçon Oise aval isarienne.....	126
5.r. Tronçon Rhonelle.....	127
5.s. Tronçon Sambre.....	128
5.t. Tronçon Serre.....	129
5.u. Tronçon Solre.....	130
5.v. Tronçon Somme.....	131
5.w. Tronçon Thérain.....	132
Annexe 6. Liste des destinataires du push.....	133
Annexe 7. Services d'avertissement local.....	136
7.a. Liste des cours d'eau avec intervention des collectivités locales.....	136
7.b. Carte des cours d'eau avec intervention des collectivités locales.....	137
Annexe 8. Liste des communes et groupements de communes concernées par le risque d'inondation sur les tronçons bénéficiant du dispositif de surveillance et prévision des crues mis en place par l'Etat...138	
Annexe 9. Communes éligibles au service Vigicrues Flash.....	170
9.a. Liste des communes éligibles au service Vigicrues Flash.....	170
9.b. Carte des communes éligibles au service Vigicrues Flash.....	186
Annexe 10. Historique des crues.....	187
10.a. Historique des crues sur le bassin Artois-Picardie (hors Sambre).....	187
10.b. Historique des crues sur le bassin de la Sambre.....	195
10.c. Historique des crues sur le bassin de l'Oise.....	197
Annexe 11. Arrêté préfectoral approuvant le présent règlement.....	203

Annexe 1. Carte du territoire de compétence et du périmètre surveillé



Annexe 2. Tronçons de vigilance

2.a. Liste des tronçons de vigilance

Tronçon	Cours d'eau	Limite amont	Limite aval	Départements géographiquement concernés	Départements concernés par la vigilance départementale (*)	Département concernés pour la diffusion des bulletins (**)
Aa	La rivière Aa	La limite communale amont de Fauquembergues	La confluence avec l'ancien canal de Neuffossé au niveau de Saint Omer	62	62	59 62
Aisne amont	L'Aisne	La limite communale amont de Verrières	La confluence entre l'Aire et l'Aisne à Senuc	51 08	51 08	51 08
Aisne amont	L'Aire	La limite communale amont de Beausite	La confluence entre l'Aire et l'Aisne à Senuc	55 08	55 08	55 08
Aisne ardennaise	L'Aisne	La confluence entre l'Aire et l'Aisne à Senuc	La confluence entre l'Aisne et la Vaux à Château-Porcien	08	08	08
Aisne Vaux	L'Aisne	La confluence entre l'Aisne et la Vaux à Château-Porcien	La confluence entre l'Aisne et la Vesle	08 02	08 02	08 02
Aisne aval	L'Aisne	La confluence entre l'Aisne et la Vesle	La confluence entre l'Oise et l'Aisne à Compiègne	02 60	02 60	02 60
Canche	La Canche	La confluence avec la Ternoise à Huby-Saint-Leu	Le pont de la D939 à Etaples	62	62	62
Canche	La Course	La limite communale amont d'Estrée	La confluence avec la Canche à Neuville-sous-Montreuil	62	62	62
Helpe majeure	L'Helpe Majeure	La limite communale amont de Liessies	La confluence avec la Sambre à Noyelles-sur-Sambre	59	59	59
Helpe mineure	L'Helpe Mineure	La limite communale amont d'Etroeungt	La confluence avec la Sambre à Locquignol	59	59	02 59
Hem	La Hem	La confluence entre le ruisseau de Licques et la Hem à Clerques	La séparation de la Hem à Recques-sur-Hem en deux émissaires : le Tiret et le Meulestroom	62	62	62

Tronçon	Cours d'eau	Limite amont	Limite aval	Départements géographiquement concernés	Départements concernés par la vigilance départementale (*)	Département concernés pour la diffusion des bulletins (**)
Hem	Le Tiret	La séparation de la Hem à Recques-sur-Hem en deux émissaires : le Tiret et le Meulestroomb	La limite communale aval de Muncq-Nieurlet	62	62	62
Hem	Le Meulestroomb	La séparation de la Hem à Recques-sur-Hem en deux émissaires : le Tiret et le Meulestroomb	La confluence avec le canal de Calais à Sainte-Marie-Kerque	62	62	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	La limite communale amont de Marles-les-Mines	Le siphon sous le canal à grand gabarit de la Clarence à Robecq	62	62	59 62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	La confluence entre la Brette et la Lawe à Houdain	Le siphon sous le canal à grand gabarit de la Lawe à Béthune	62	62	59 62
Liane	La Liane	La limite communale amont de Crémarest	Le barrage Marguet sur la commune de Boulogne-sur-Mer	62	62	62
Lys amont - Laquette	La Lys	La limite communale amont de Dennebroeucq	La confluence avec le canal à grand gabarit au niveau d'Aire-sur-la-Lys	62	62	59 62
Lys amont - Laquette	La Laquette	La limite communale amont de Witternesse	la confluence avec la Lys amont au niveau d'Aire-sur-la-Lys	62	62	59 62
Lys plaine	La Lys	Le siphon sous le canal à grand gabarit à Aire-sur-la-Lys	La frontière belge à Halluin	59 62	59 62	59 62
Lys plaine	La Lawe	Le siphon sous le canal à grand gabarit de la Lawe à Béthune	La confluence avec la Lys à La Gorgue	59 62	59 62	59 62
Lys plaine	La Clarence	Le siphon sous le canal à grand gabarit de la Clarence à Robecq	La confluence avec la Lys à Merville	59 62	59 62	59 62
Lys plaine	La Bourre	La limite communale amont de Merville	La confluence avec la Lys à Merville	59	59	60 62
Marque	La Marque	La limite communale amont de Pont-à-Marcq	La confluence avec le canal de Roubaix à Wasquehal	59	59	59

Tronçon	Cours d'eau	Limite amont	Limite aval	Départements géographiquement concernés	Départements concernés par la vigilance départementale (*)	Département concernés pour la diffusion des bulletins (**)
Oise amont	L'Oise	La confluence entre l'Oise et le Gland à Hirson	La confluence entre l'Oise et la Serre à Danizy	02	02	02
Oise moyenne	L'Oise	La confluence entre l'Oise et la Serre à Danizy	La confluence entre l'Oise et l'Aisne à Compiègne	02 60	02 60	02 60
Oise aval isarienne	L'Oise	La confluence entre l'Oise et l'Aisne à Compiègne	Entrée en Île-de-France	60	60	60
Rhonelle	La Rhonelle	La limite communale amont de Villereau	Confluence avec le vieil Escaut à Valenciennes	59	59	59
Sambre	La Sambre Canalisée	La limite communale amont de Landrecies	La frontière belge à Jeumont	59	59	59
Serre	La Serre	La confluence entre la Serre et l'Hurtaut à Montcornet	La confluence entre l'Oise et la Serre à Danizy	02	02	02
Solre	La Solre	La limite communale amont de Choisies	La confluence avec la Sambre à Rousies	59	59	59
Somme	La Somme Canalisée	La limite communale amont de La-Neuville-les-Bray	L'écluse de Saint-Valery-sur-Somme	80	80	80
Thérain	Le Therain	La limite communale amont de Bonnières	La confluence entre l'Oise et le Thérain à Saint-Leu-d'Esserent	60	60	60

(*) : Départements a priori concernés mais pouvant faire l'objet d'ajustement sur proposition du SPC en crise lorsque l'intersection département-tronçon n'est pas ou plus concernée par la crue en cours.

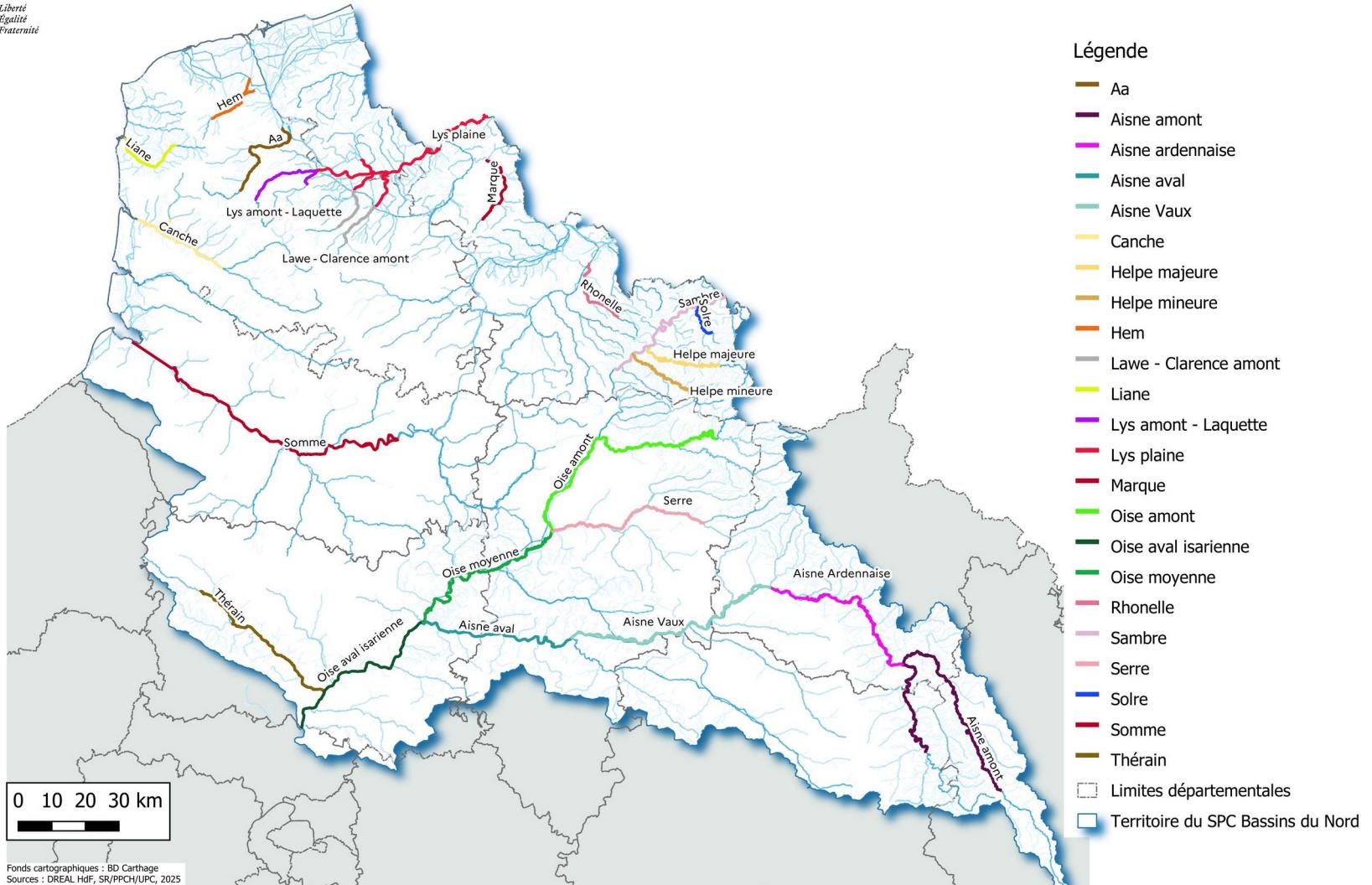
(**) Certains départements non concernés géographiquement par le tronçon peuvent être néanmoins destinataires des informations concernant le tronçon (logiques amont /aval par exemple).

2.b. Cartes des tronçons de vigilance

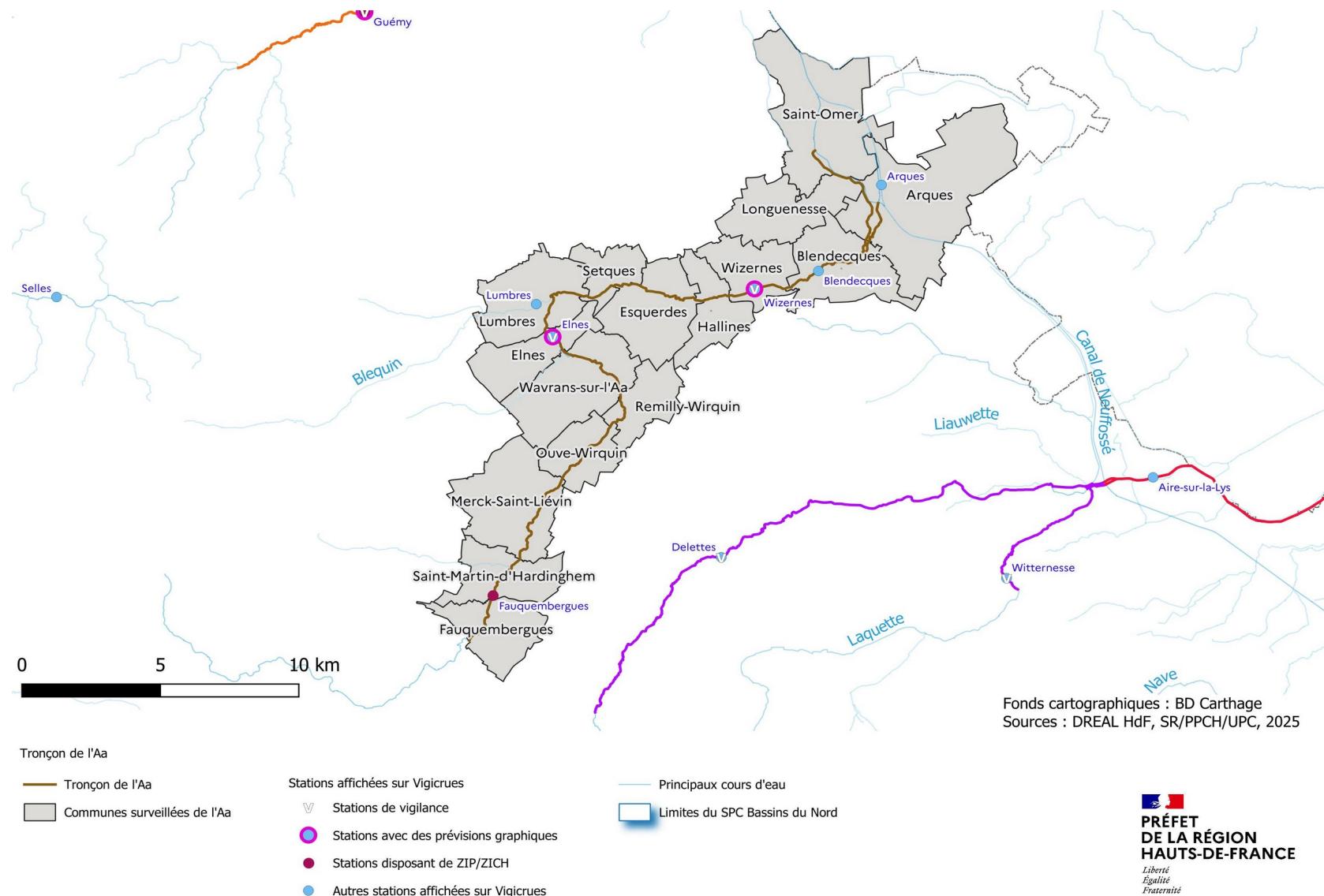
**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Les tronçons de vigilance du SPC Bassins du Nord

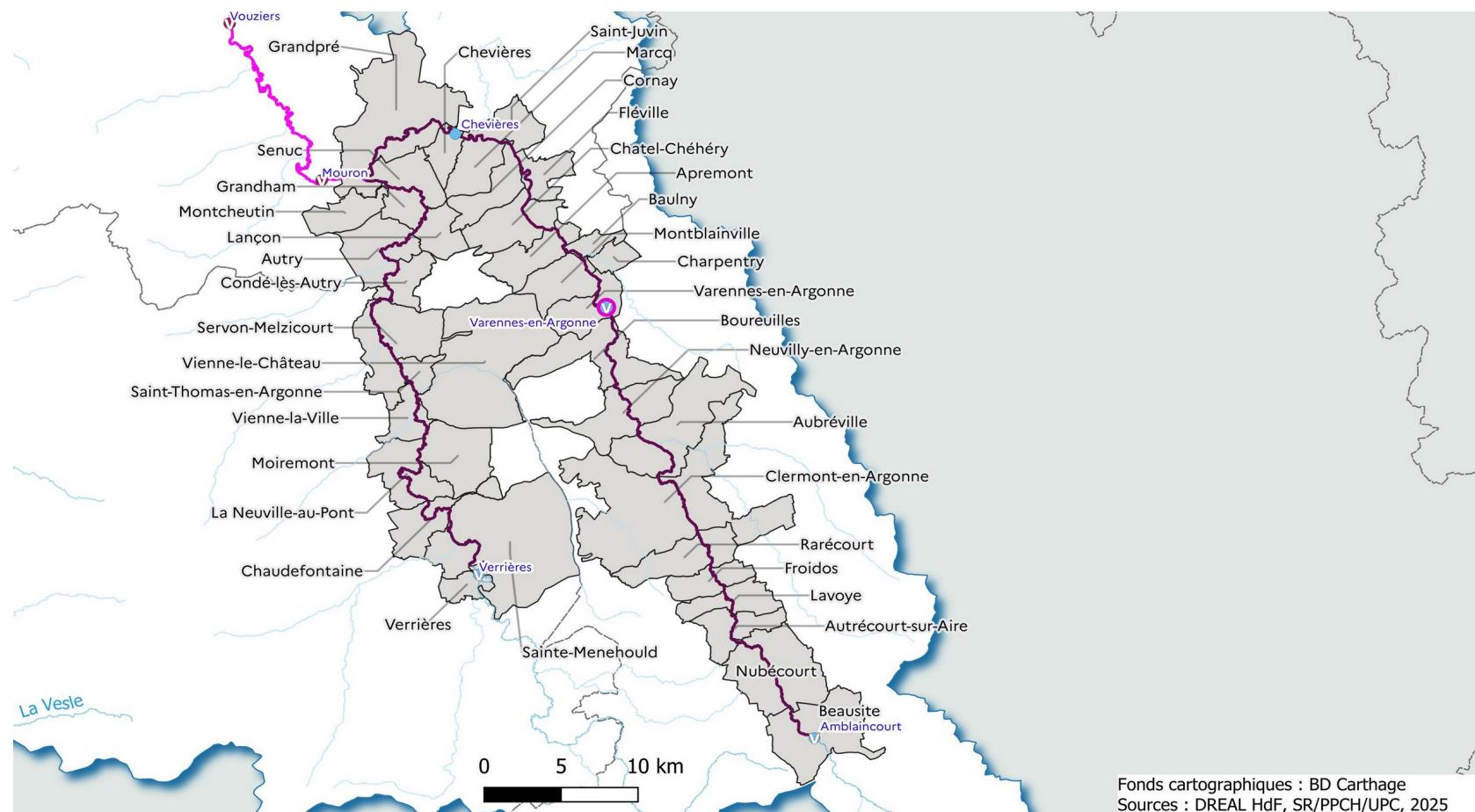
VIGICRUES



2.b.1. Tronçon Aa



2.b.2. Tronçon Aisne amont



Tronçon de l'Aisne amont

- Tronçon de l'Aisne amont
- Communes surveillées de l'Aisne amont

Stations affichées sur Vigicrues

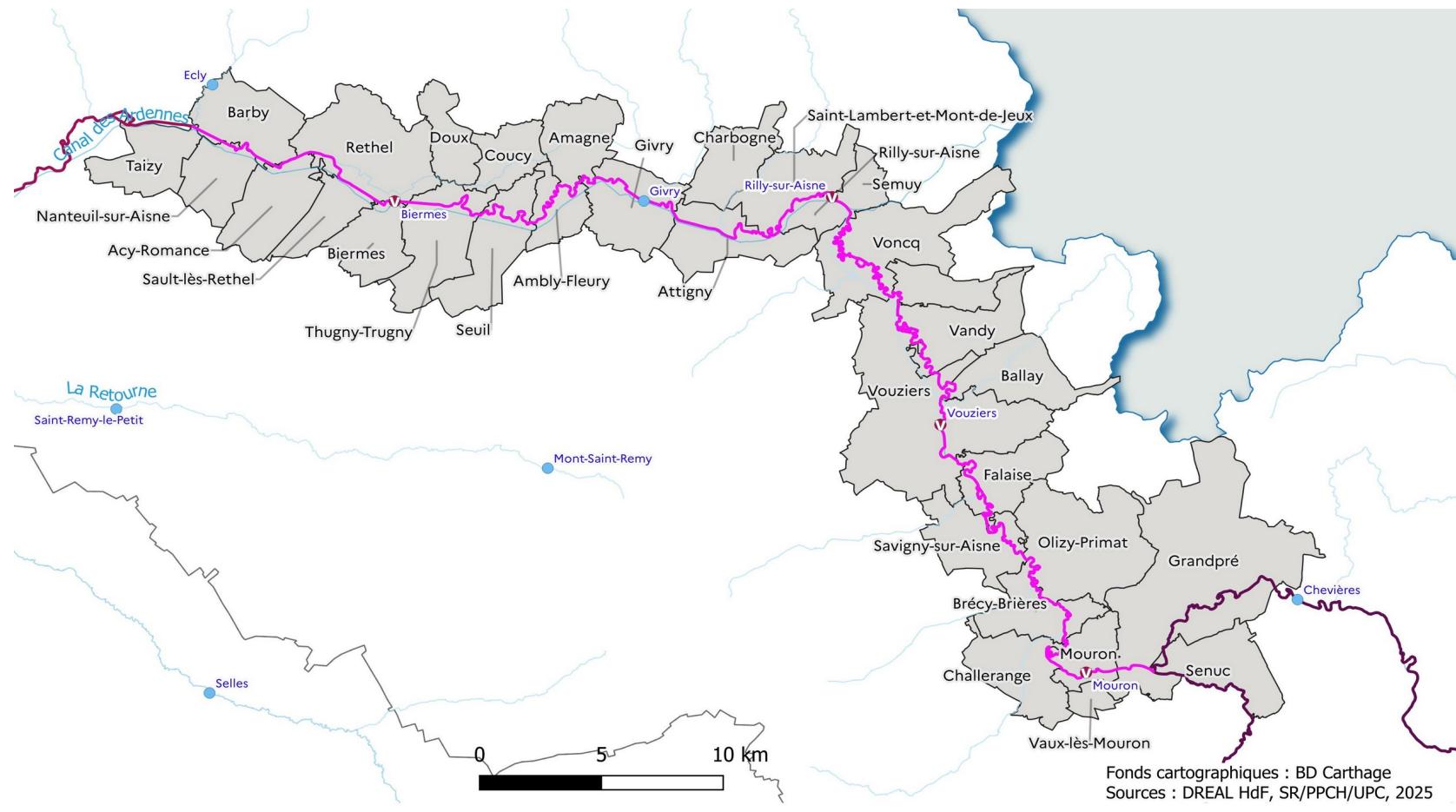
- ▼ Stations de vigilance
- Stations avec des prévisions graphiques
- Stations disposant de ZIP/ZICH
- Autres stations affichées sur Vigicrues

Principaux cours d'eau

- Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.3. Tronçon Aisne ardennaise



Tronçon de l'Oise aval isarienne

Aisne amont

Aisne Ardennaise

Aisne Vaux

Stations affichées sur Vigicrues

Stations de vigilance

Stations disposant de ZIP/ZICH

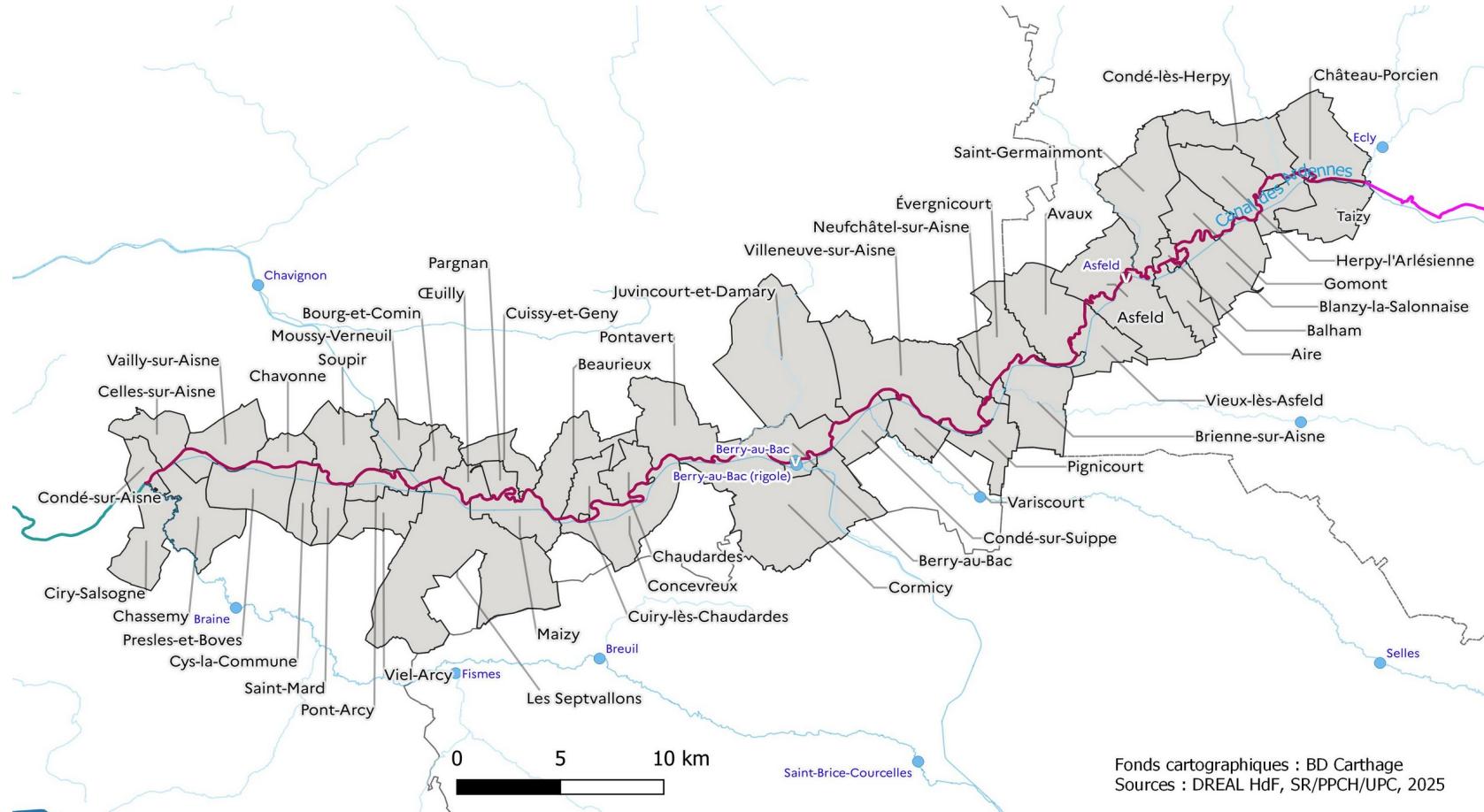
Autres stations affichées sur Vigicrues

Principaux cours d'eau

Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.4. Tronçon Aisne Vaux



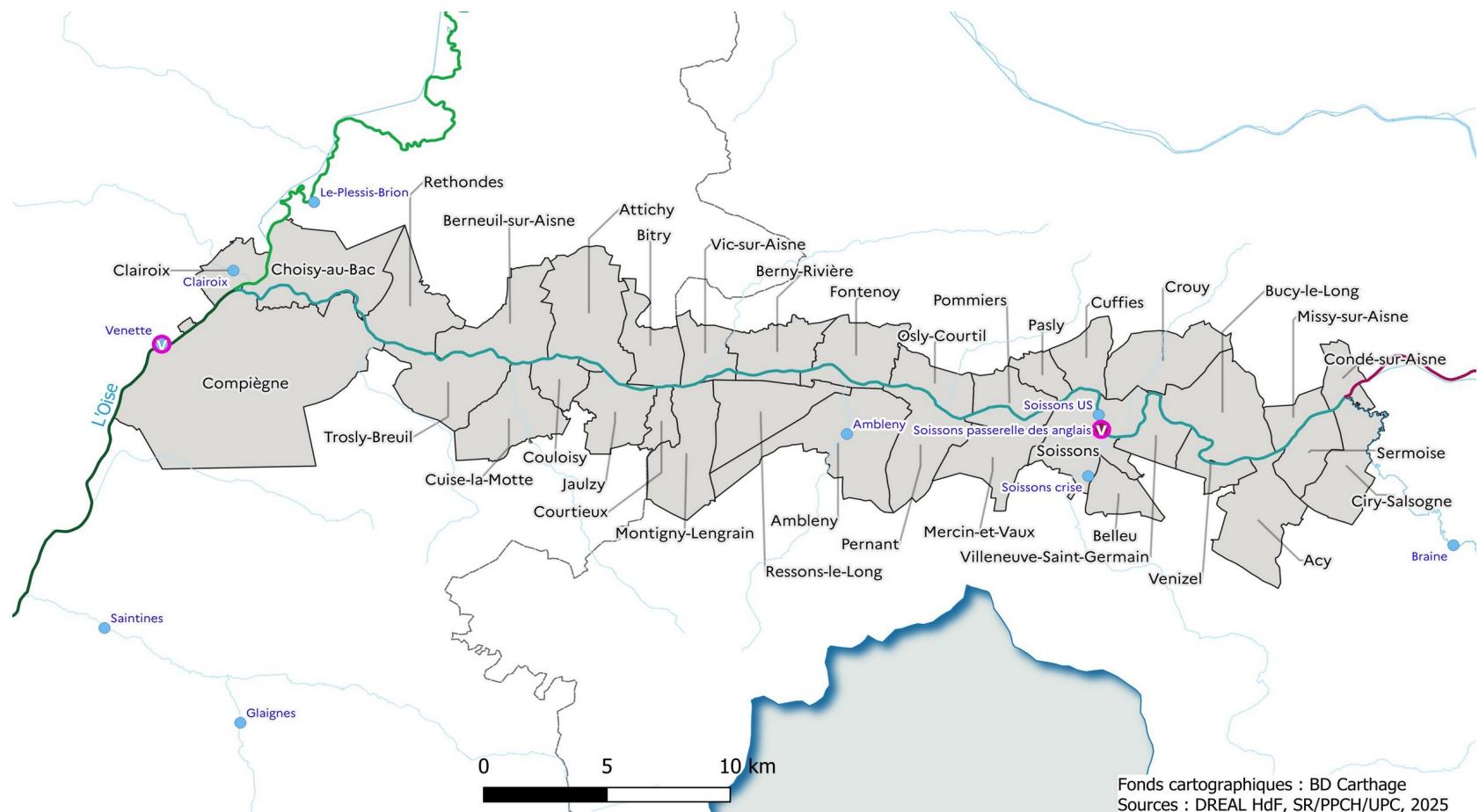
Fonds cartographiques : BD Carthage
Sources : DREAL HdF, SR/PPCH/UPC, 2025

Tronçon de l'Aisne Vaux

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| — Tronçon de l'Aisne Vaux | Stations affichées sur Vigicrues | Principaux cours d'eau |
| ■ Communes surveillées de l'Aisne - Vaux | ▼ Stations de vigilance | □ Limites du SPC Bassins du Nord |
| | ● Stations disposant de ZIP/ZICH | |
| | ● Autres stations affichées sur Vigicrues | |



2.b.5. Tronçon Aisne aval



Tronçon de l'Oise aval isarienne

Aisne aval

Communes surveillées de l'Aisne aval

Stations affichées sur Vigicrues

Stations de vigilance

Stations avec des prévisions graphiques

Stations disposant de ZIP/ZICH

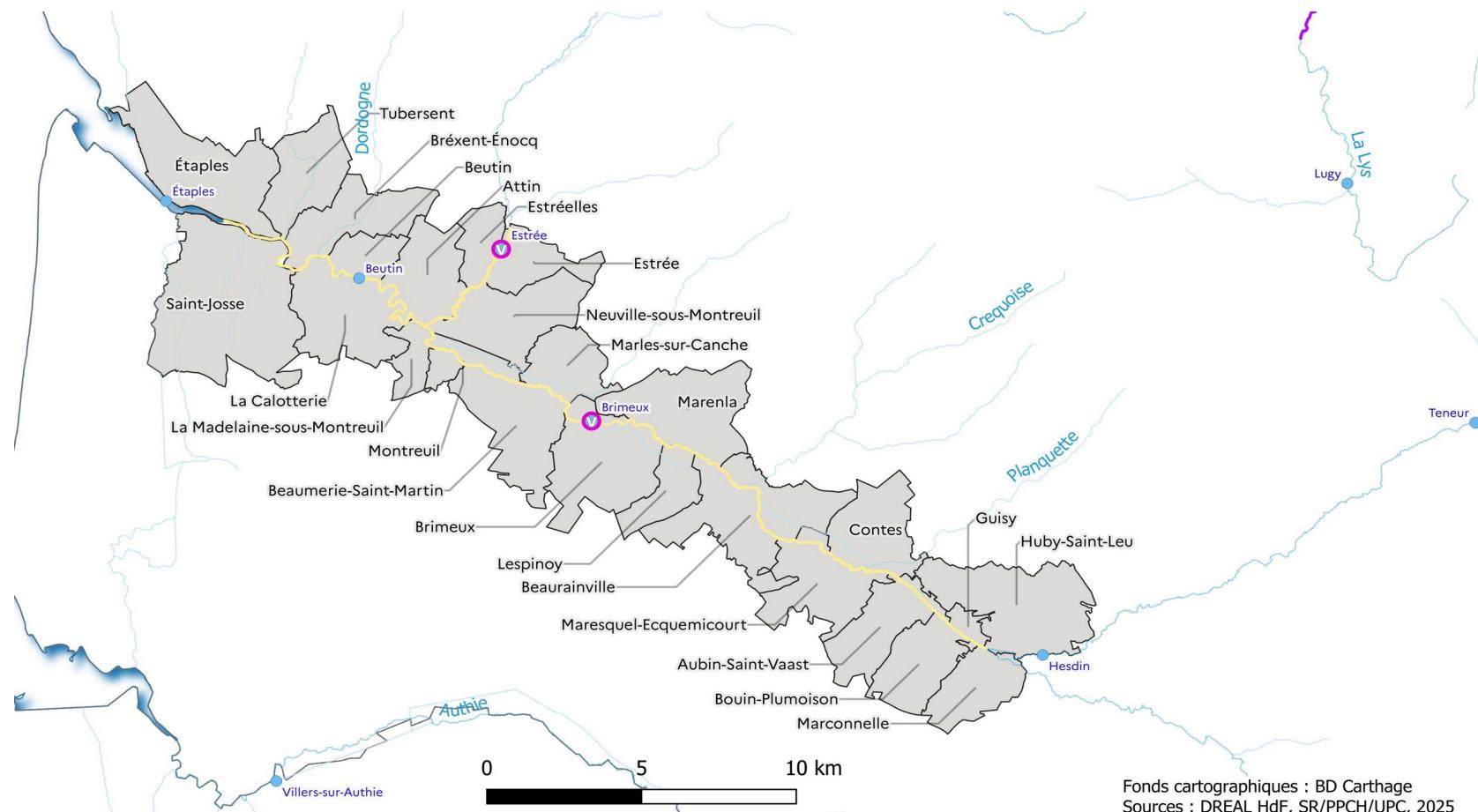
Autres stations affichées sur Vigicrues

Principaux cours d'eau

Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.6. Tronçon Canche



Tronçon de la Canche

— Tronçon de la Canche

Communes surveillées de la Canche

Stations affichées sur Vigicrues

V Stations de vigilance

● Stations avec des prévisions graphiques

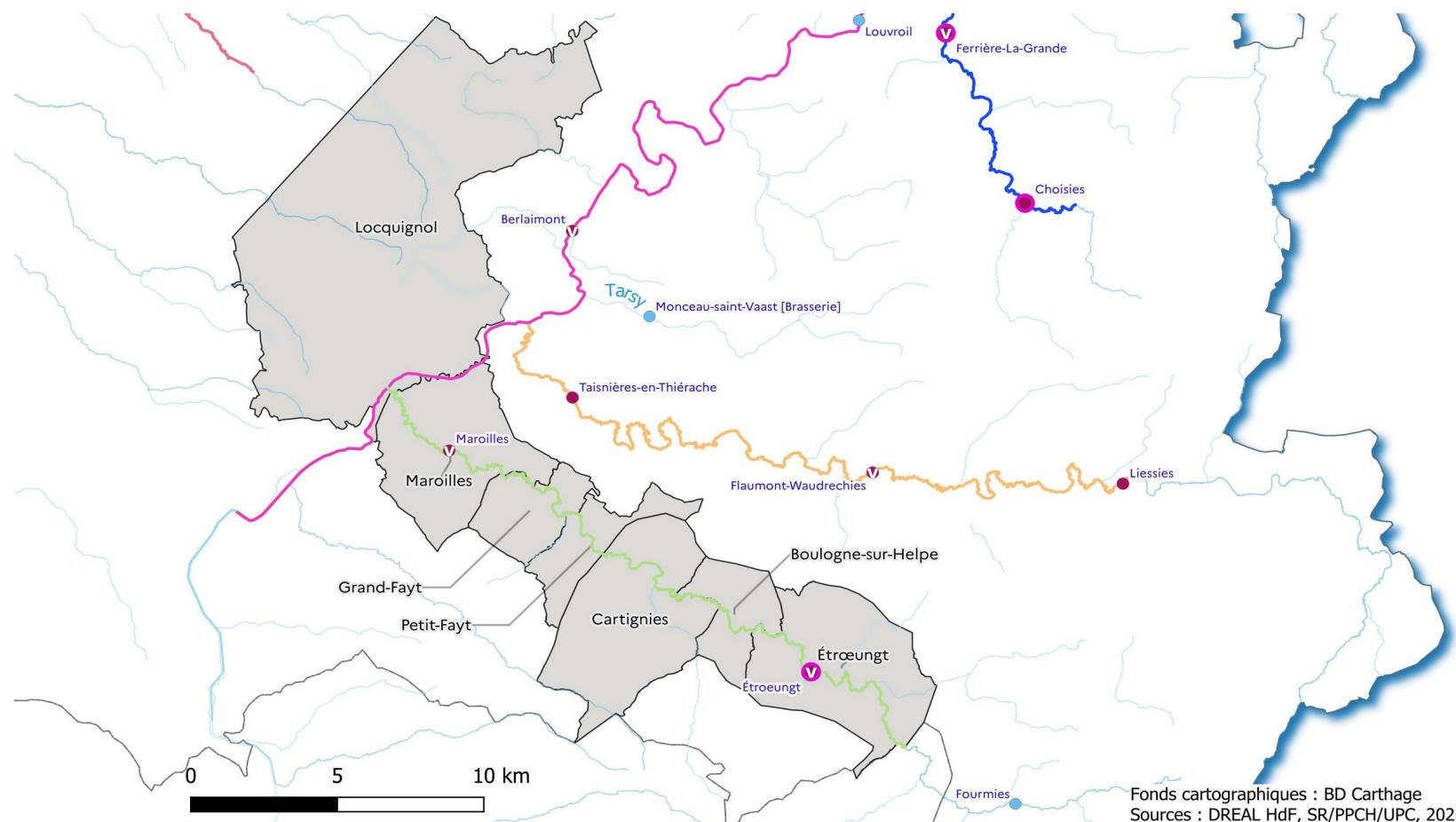
● Autres stations affichées sur Vigicrues

— Principaux cours d'eau

— Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.7. Tronçon Helpe majeure



Tronçon de l'Helpe Mineure

- Tronçon de l'Helpe mineure
- Communes surveillées de l'Helpe Mineure

Stations affichées sur Vigicrues

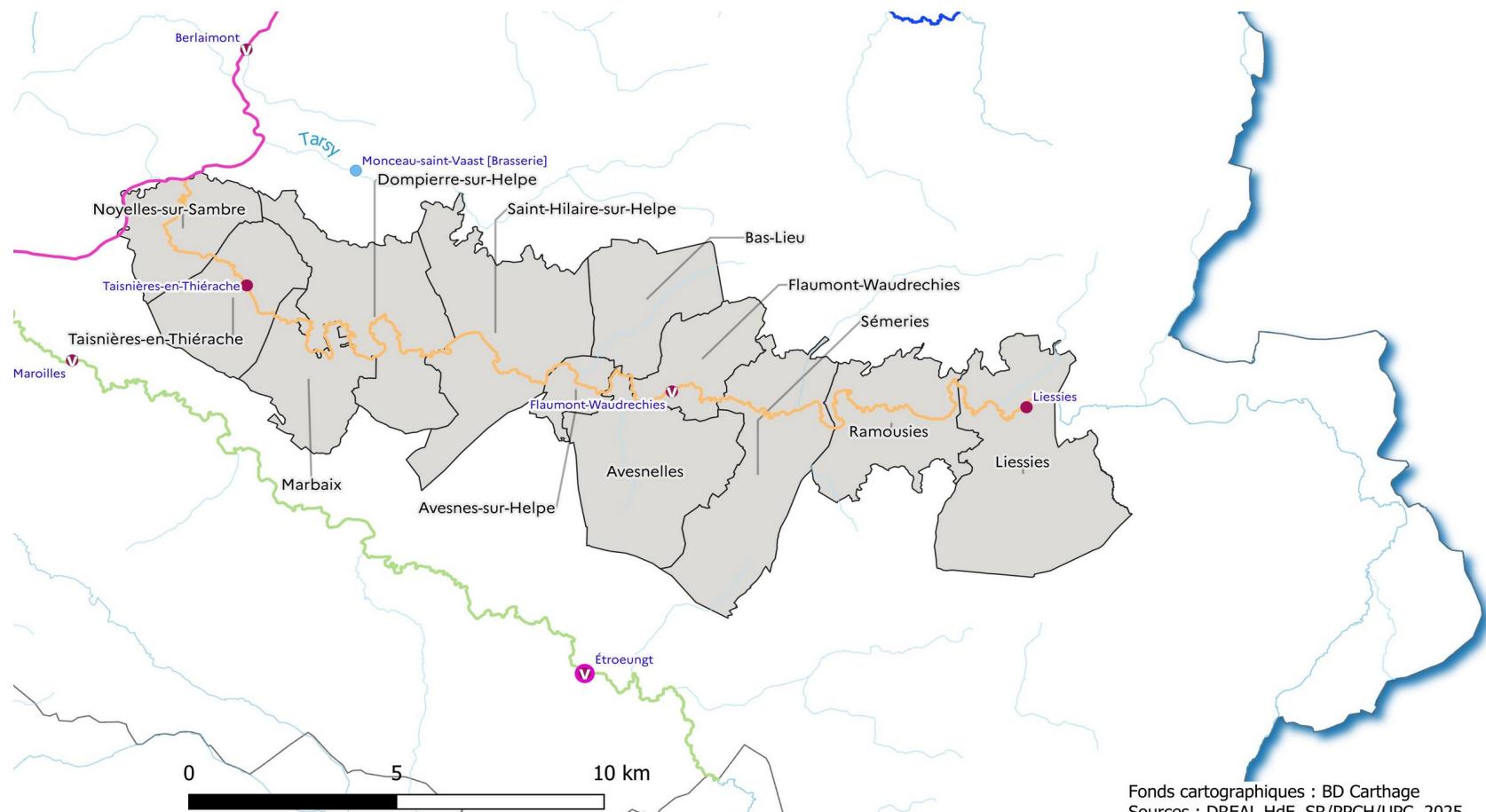
- ▼ Stations de vigilance
- Stations avec des prévisions graphiques
- Stations disposant de ZIP/ZICH
- Autres stations affichées sur Vigicrues

Principaux cours d'eau

- Principaux cours d'eau
- Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.8. Tronçon Helpe Mineure



Tronçon de l'Helpe Majeure

— Tronçon surveillé de l'Helpe majeure

■ Communes surveillées de l'Helpe Majeure

Stations affichées sur Vigicrues

▽ Stations de vigilance

● Stations avec des prévisions graphiques

■ Stations disposant de ZIP/ZICH

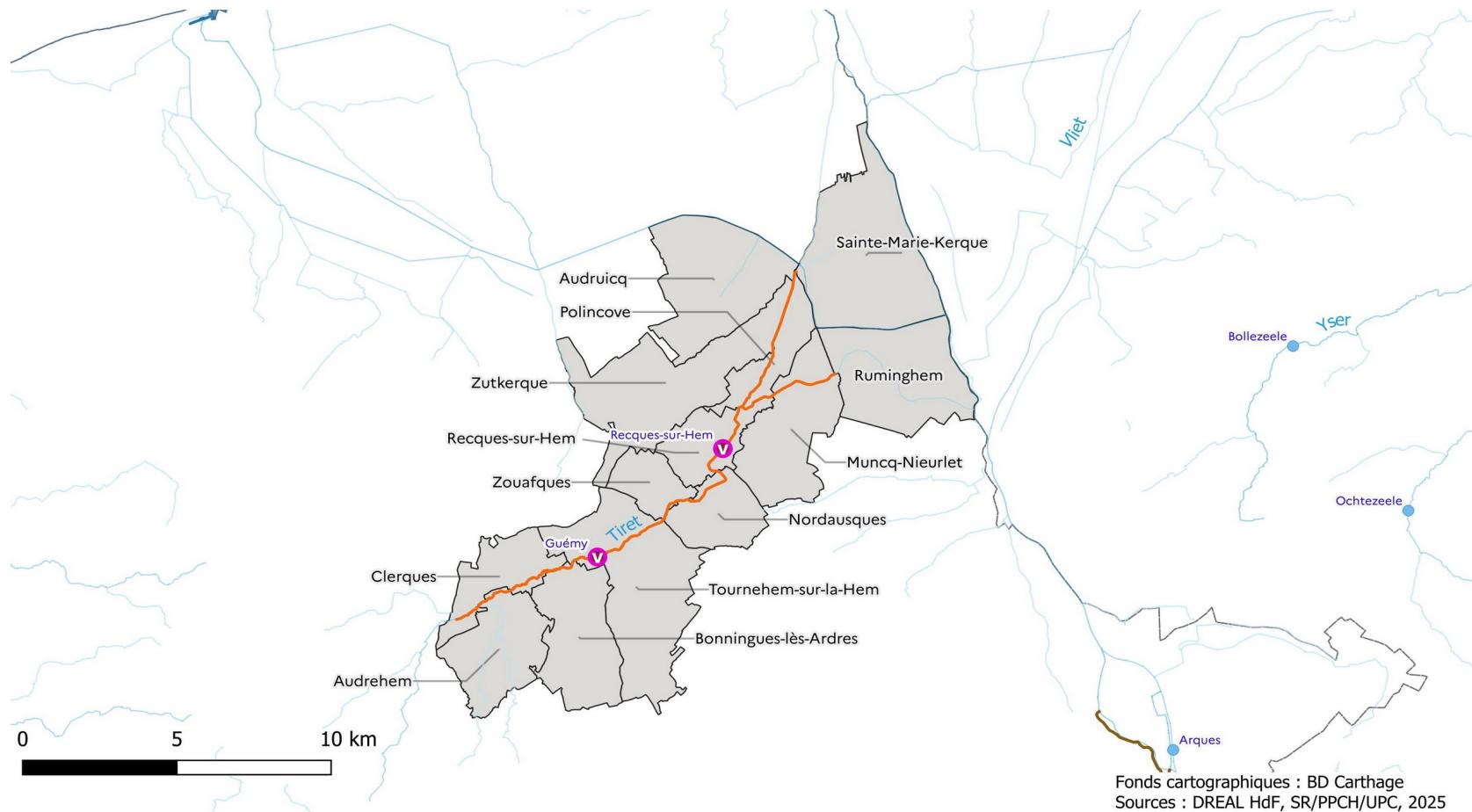
● Autres stations affichées sur Vigicrues

— Principaux cours d'eau

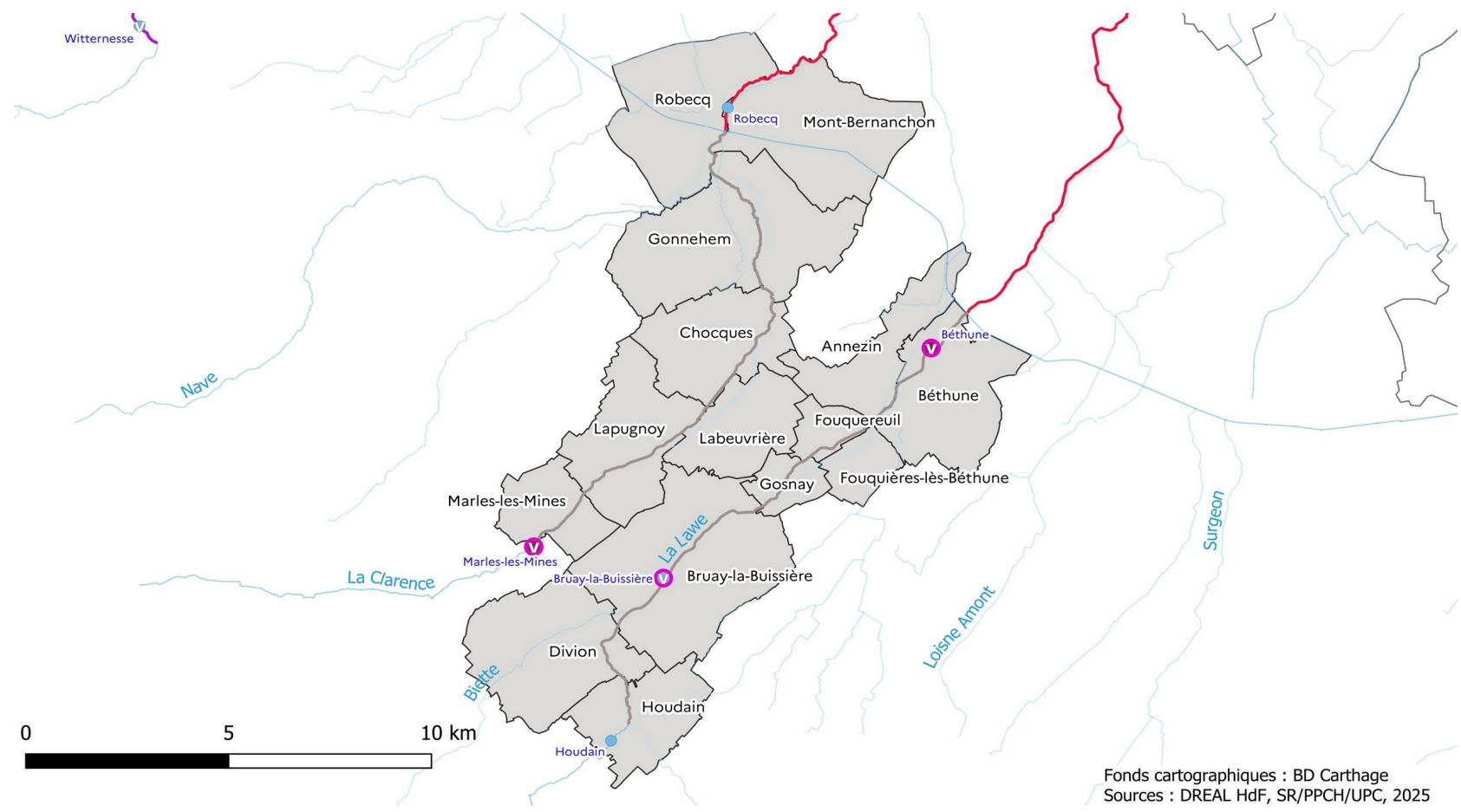
■ Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.9. Tronçon Hem



2.b.10. Tronçon Lawe / Clarence amont



Fonds cartographiques : BD Carthage
Sources : DREAL HdF, SR/PPCH/UPC, 2025

Tronçon de la Lawe/Clarence amont

— Tronçon de la Lawe - Clarence amont

■ Communes surveillées de la Lawe - Clarence amont

Stations affichées sur Vigicrues

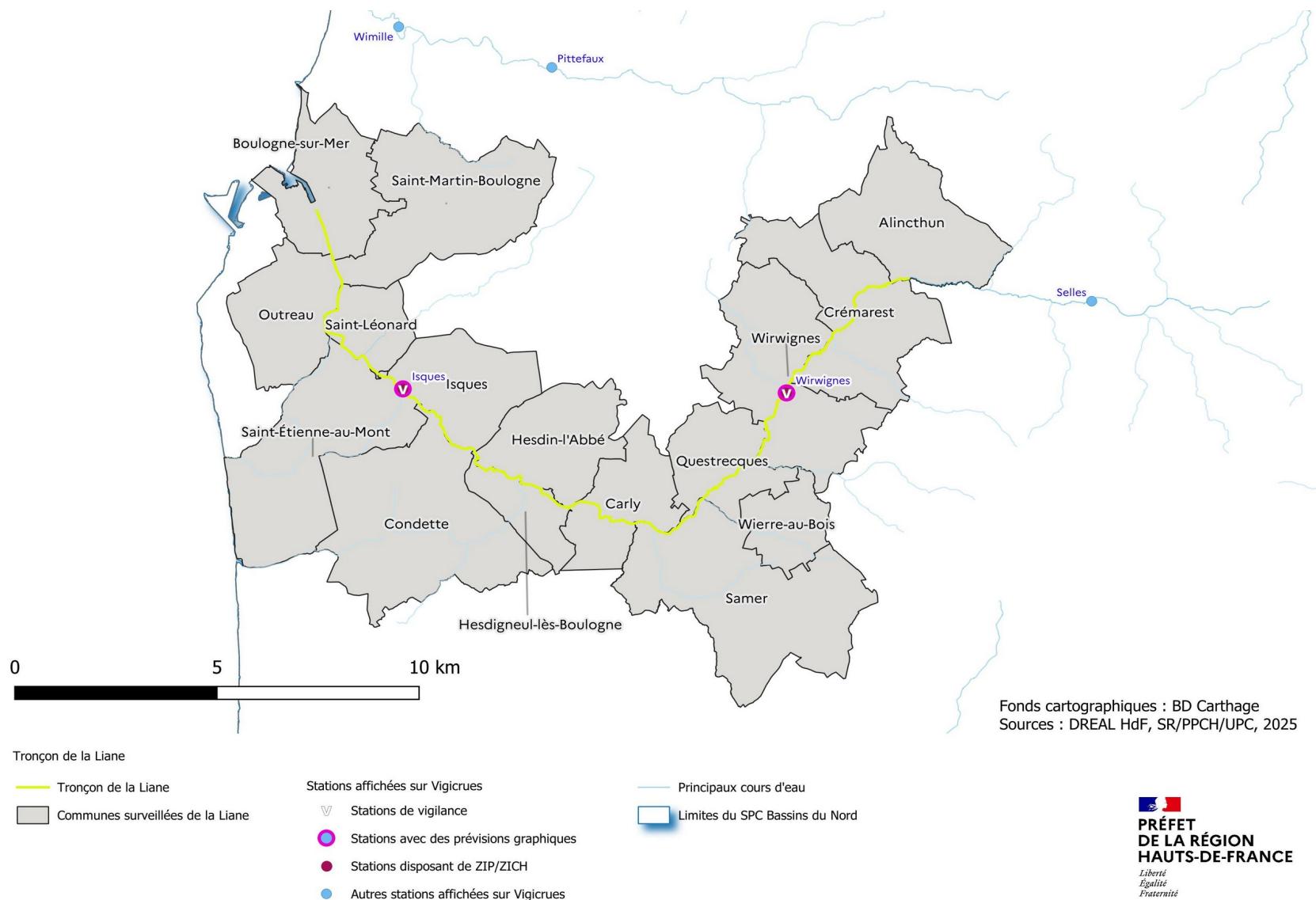
- ▼ Stations de vigilance
- Stations avec des prévisions graphiques
- Stations disposant de ZIP/ZICH
- Autres stations affichées sur Vigicrues

— Principaux cours d'eau

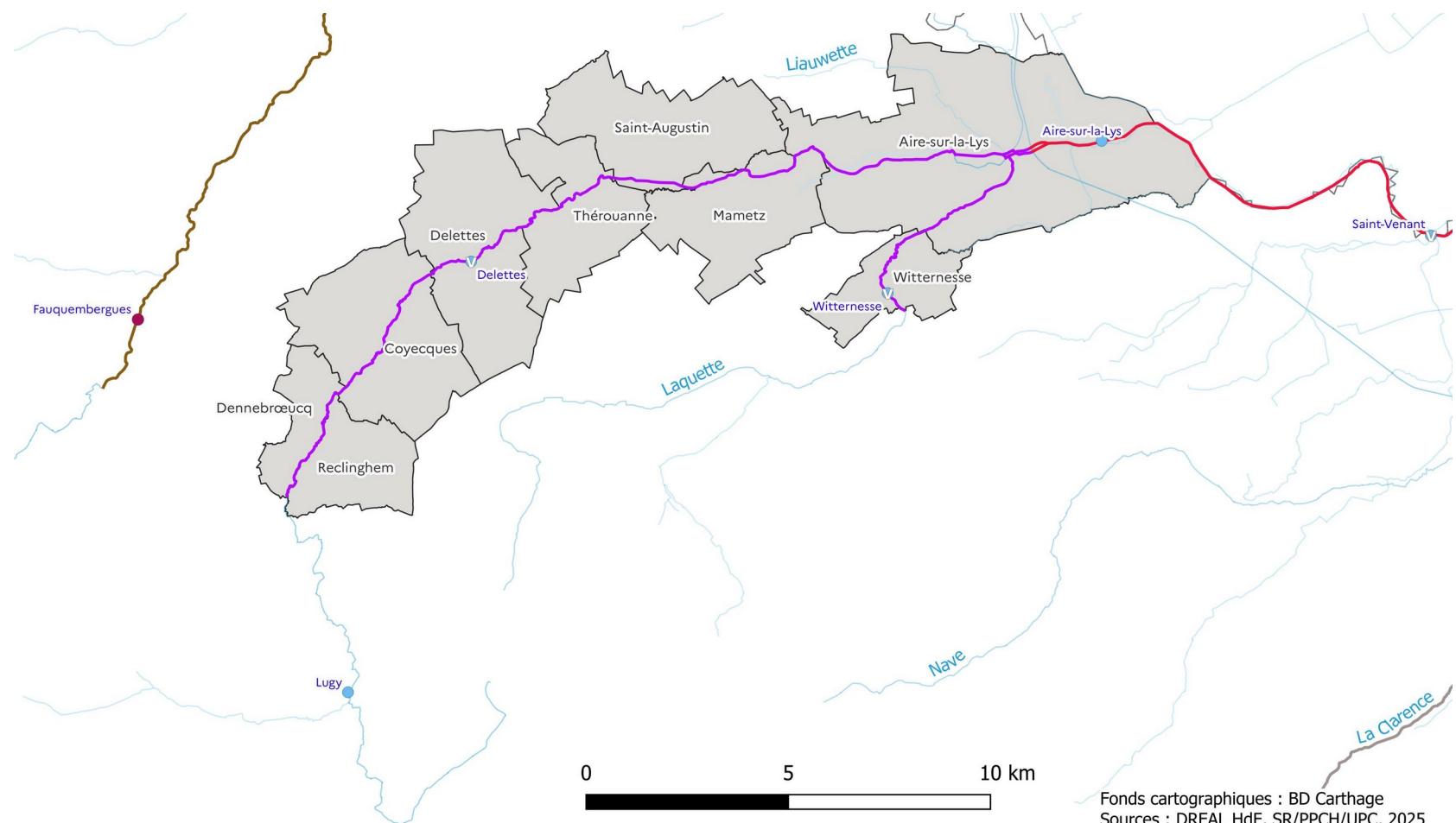
□ Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.11. Tronçon Liane



2.b.12. Tronçon Lys amont – Laquette



Tronçon de la Lys Amont / Laquette

— Tronçon de la Lys amont - Laquette

■ Communes surveillées de la Lys amont - Laquette

▼ Stations affichées sur Vigicrues

● Stations disposant de ZIP/ZICH

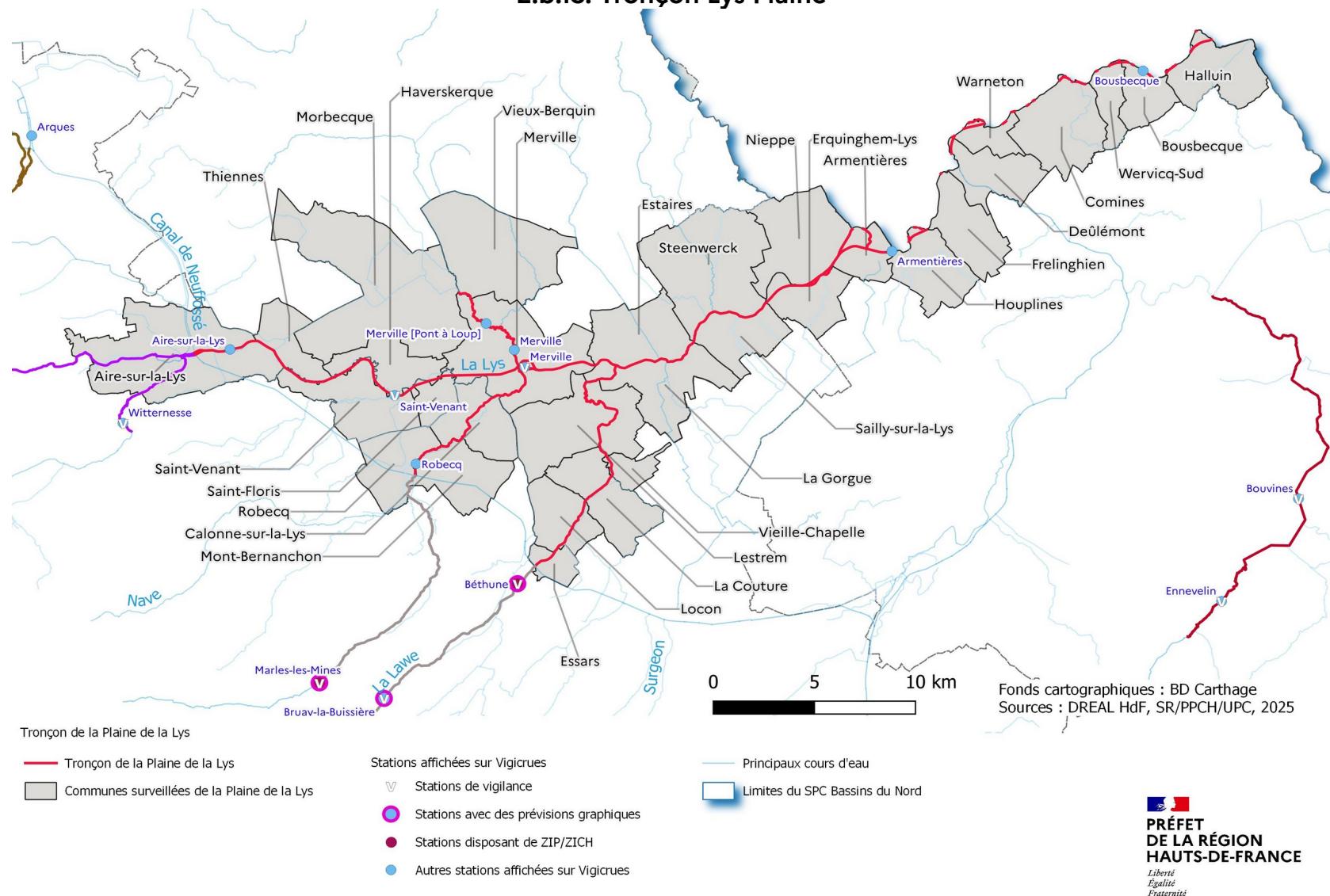
● Autres stations affichées sur Vigicrues

— Principaux cours d'eau

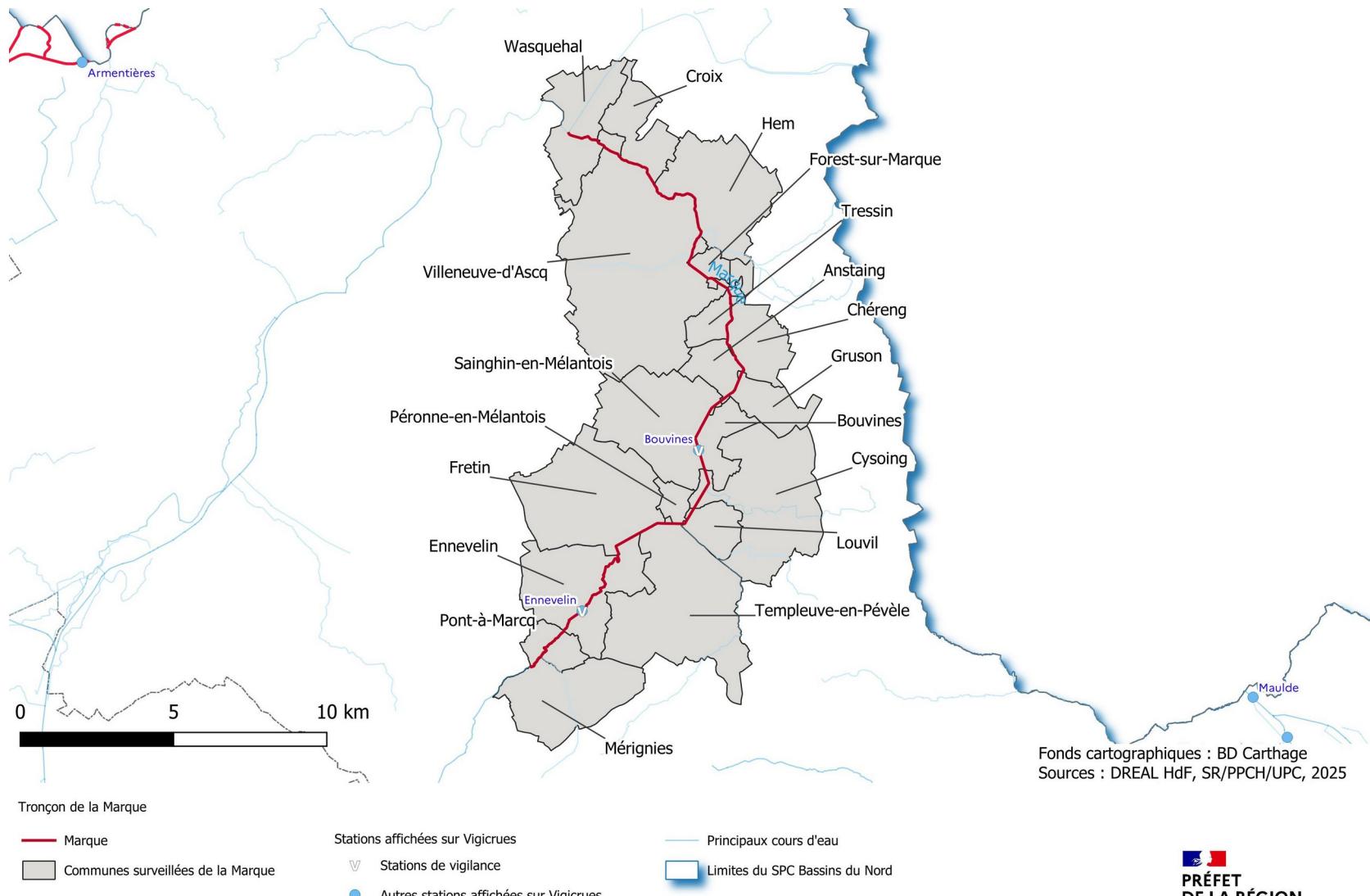
□ Limites du SPC Bassins du Nord


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

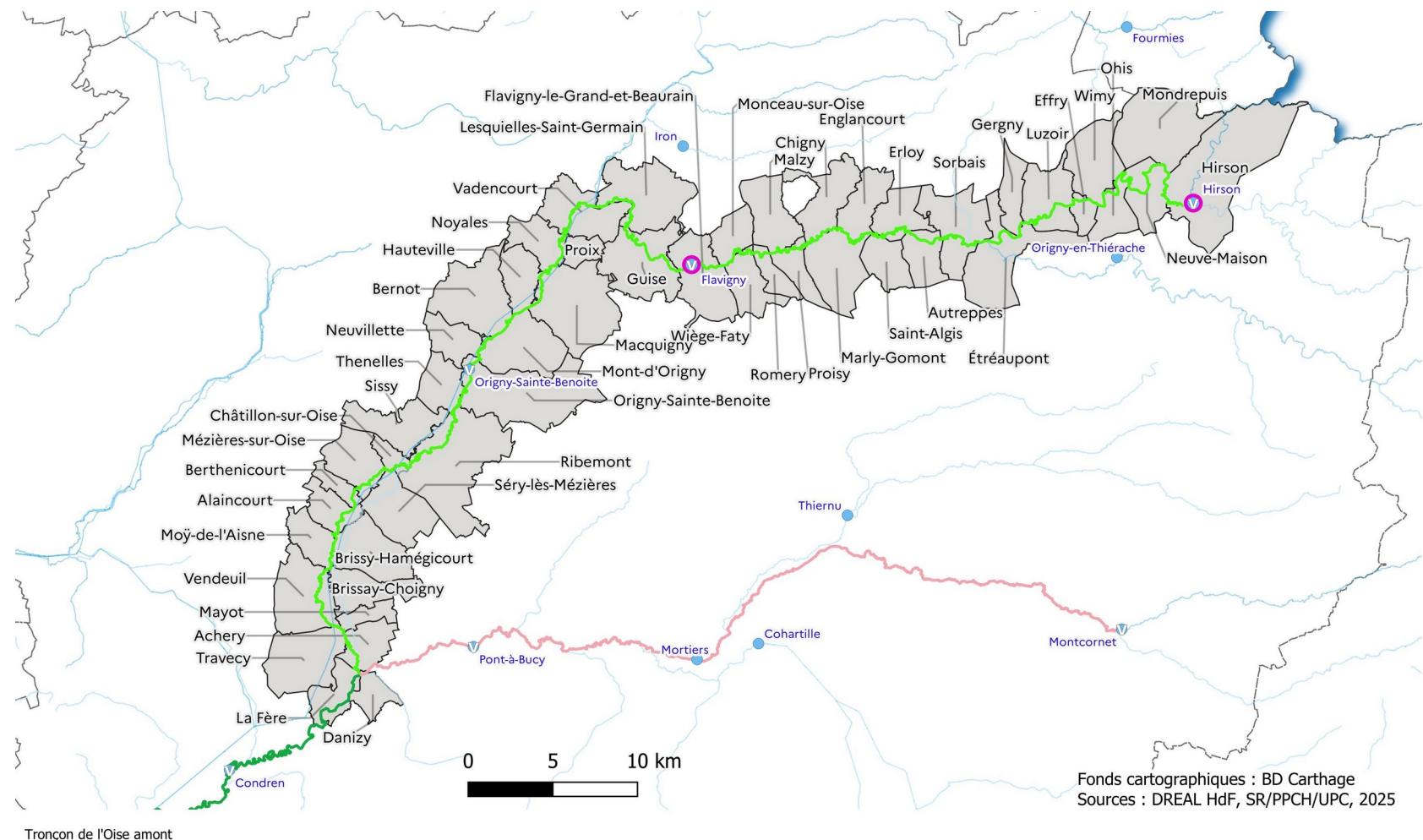
2.b.13. Tronçon Lys Plaine



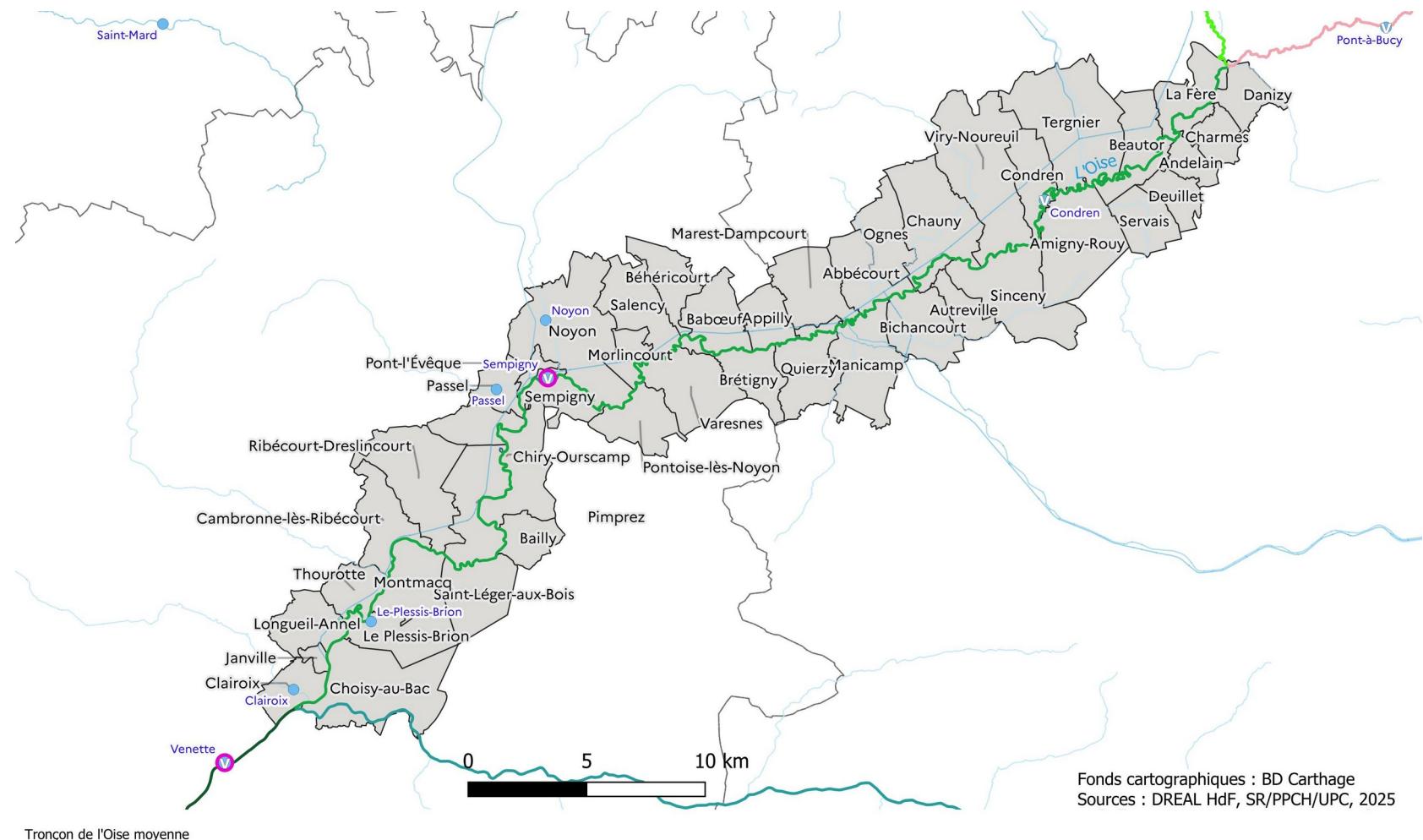
2.b.14. Tronçon Marque



2.b.15. Tronçon Oise amont



2.b.16. Tronçon Oise moyenne



Tronçon de l'Oise moyenne

Tronçon de l'Oise moyenne

Communes surveillées de l'Oise moyenne

Stations affichées sur Vigicrues

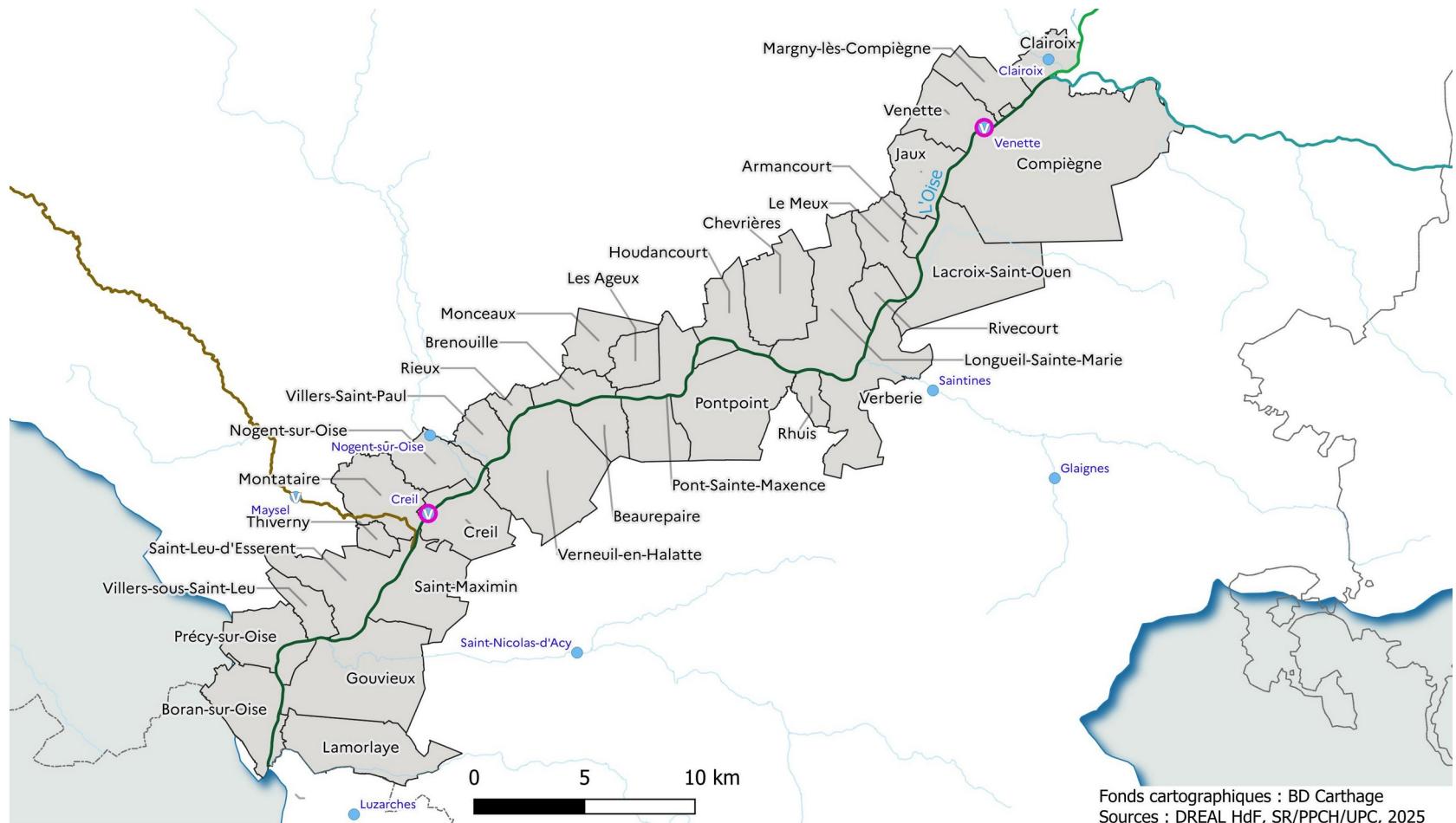
- ▼ Stations de vigilance
- Stations avec des prévisions graphiques
- Autres stations affichées sur Vigicrues

Principaux cours d'eau

Limites du SPC Bassins du Nord

**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberé
Égalité
Fraternité*

2.b.17. Tronçon Oise aval



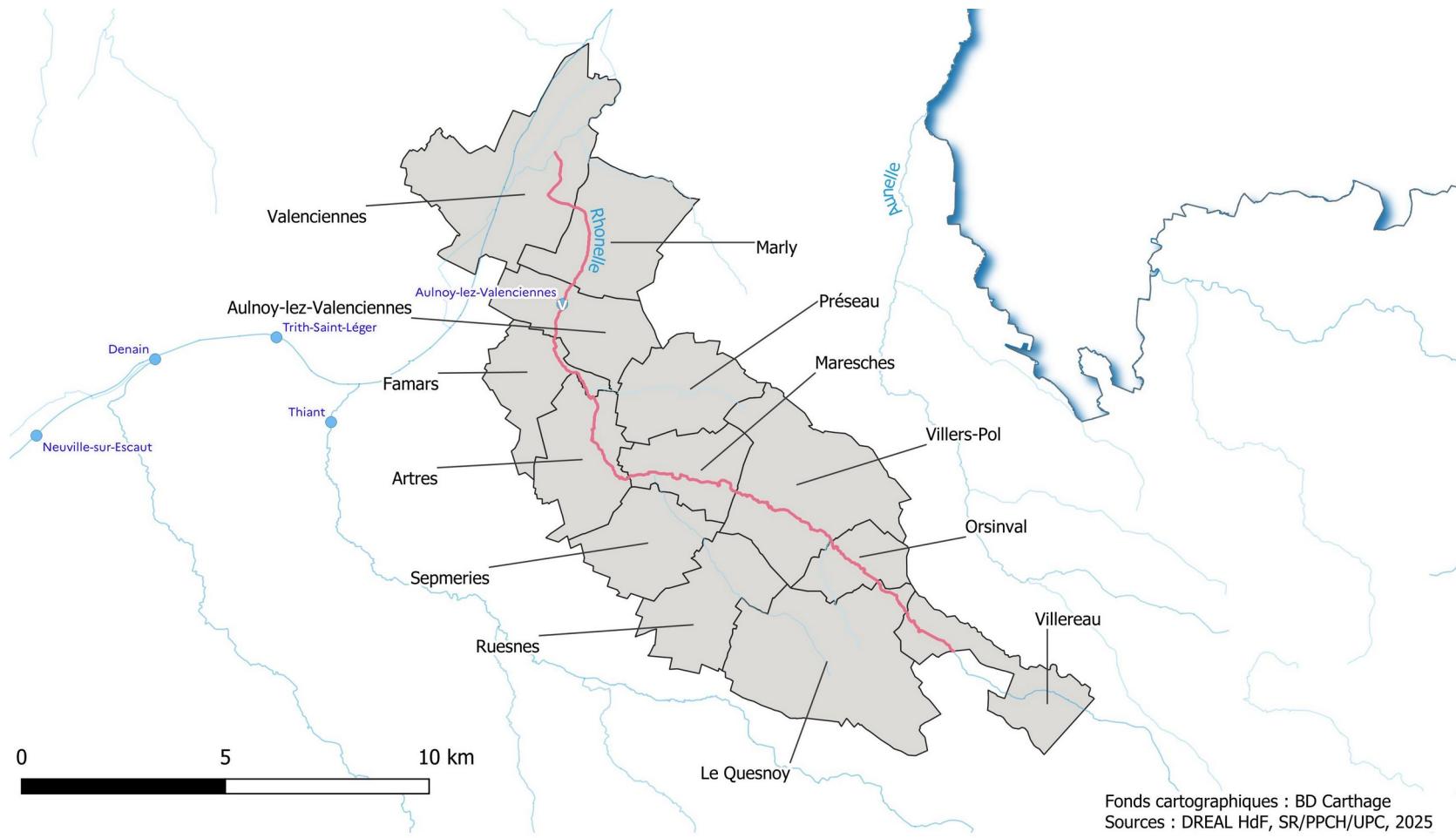
Fonds cartographiques : BD Carthage
Sources : DREAL HdF, SR/PPCH/UPC, 2025

Tronçon de l'Oise aval isarienne

- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| — Tronçon surveillé de l'Oise aval isarienne | Stations affichées sur Vigicrues | — Principaux cours d'eau |
| ■ Communes surveillées de l'Oise aval isarienne | ▼ Stations de vigilance | □ Limites du SPC Bassins du Nord |
| | ● Stations avec des prévisions graphiques | |
| | ● Autres stations affichées sur Vigicrues | |



2.b.18. Tronçon Rhonelle



Tronçon de la Rhonelle

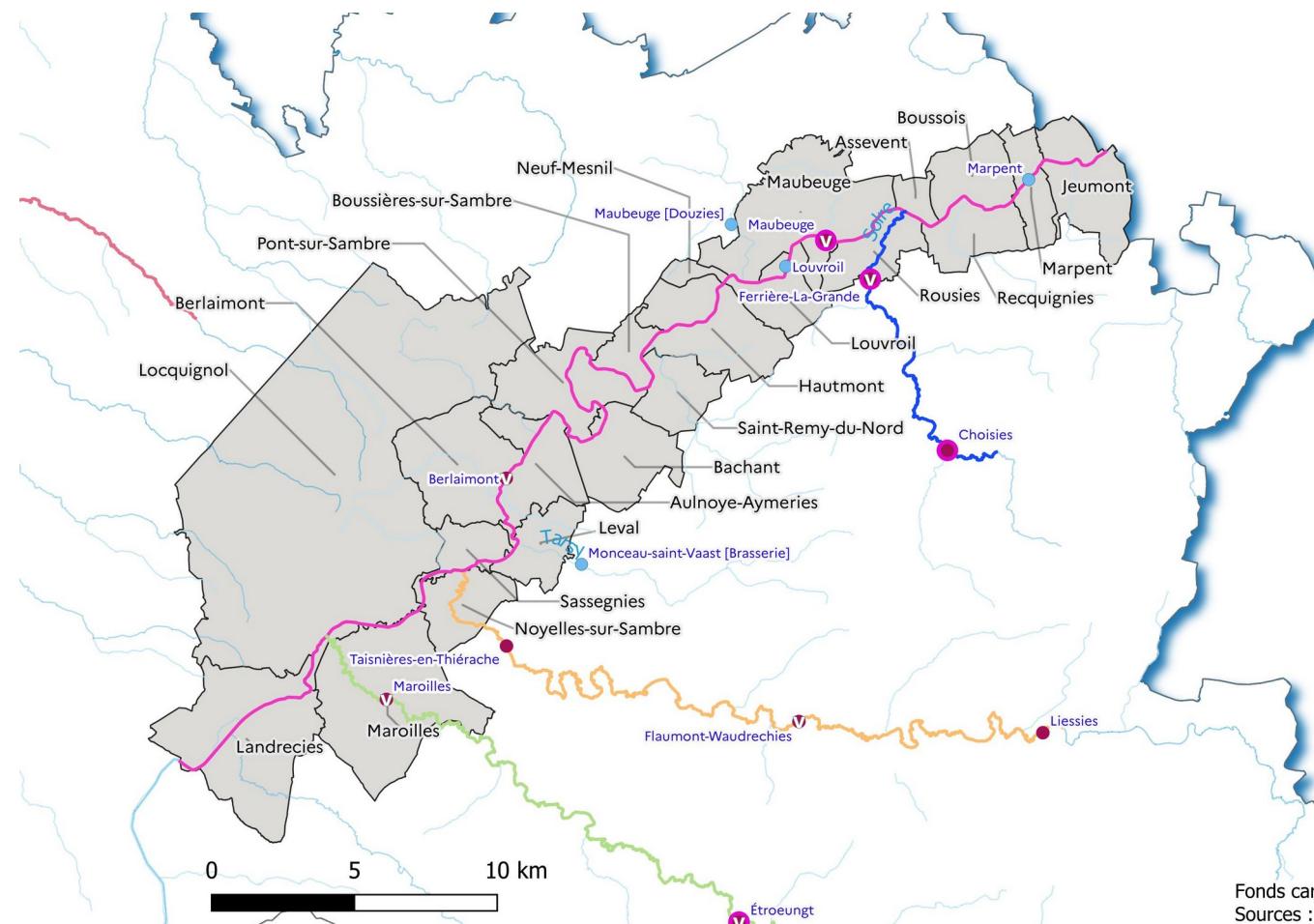
- Rhonelle
- Communes surveillées de la Rhonelle

- Stations affichées sur Vigicrues
- ▼ Stations de vigilance
- Autres stations affichées sur Vigicrues

- Principaux cours d'eau
- Limites du SPC Bassins du Nord



2.b.19. Tronçon Sambre



Fonds cartographiques : BD Carthage
Sources : DREAL HdF, SR/PPCH/UPC, 2025

Tronçon de la Sambre

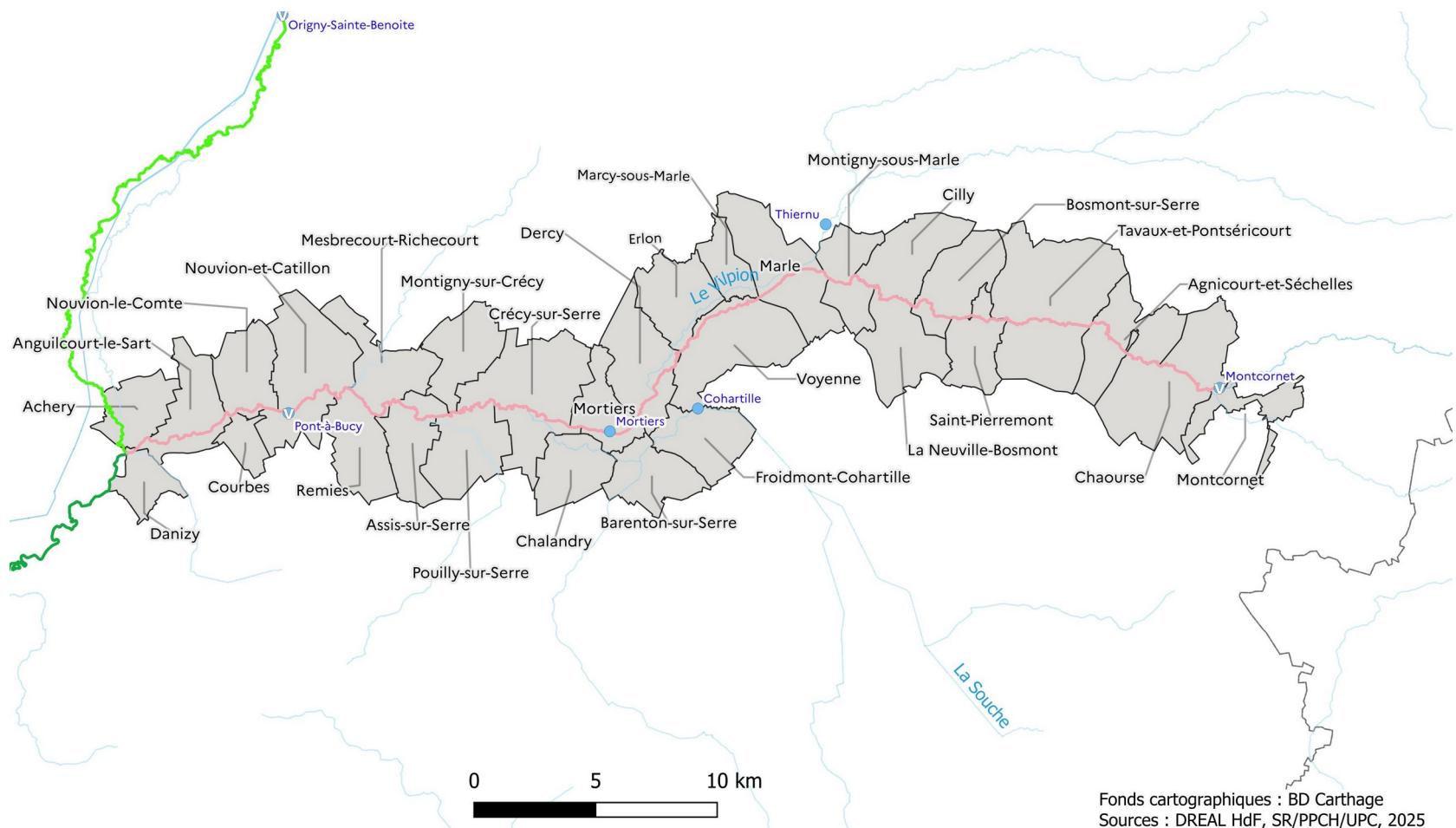
- Tronçon de la Sambre
- Communes surveillées de la Sambre
- ▼ Stations de vigilance
- Stations avec des prévisions graphiques
- Stations disposant de ZIP/ZICH
- Autres stations affichées sur Vigicrues



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberé
Égalité
Fraternité*

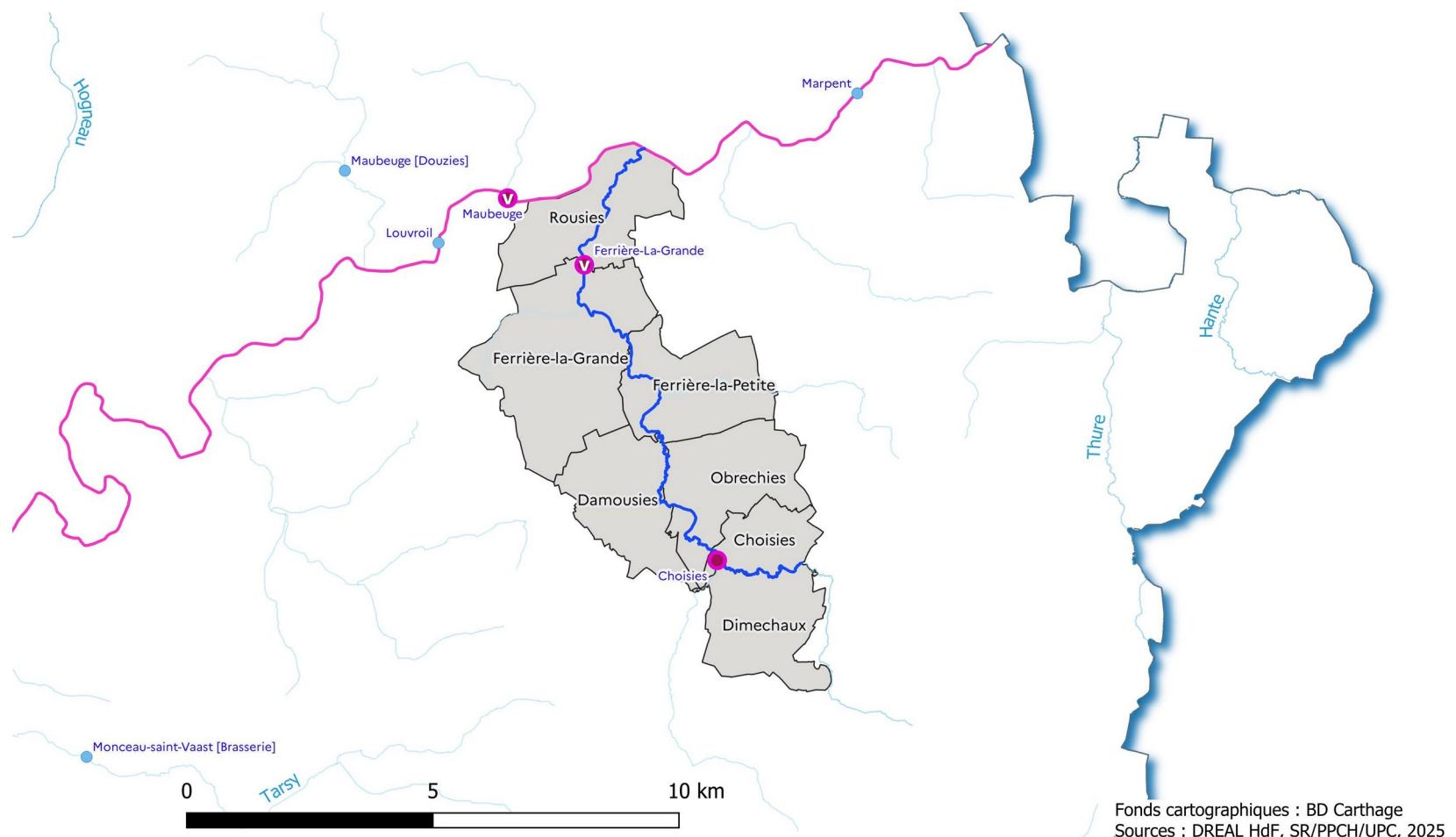
2.b.20. Tronçon Serre



Tronçon de la Serre

- Tronçon de la Serre
- Communes surveillées de la Serre
- ▼ Stations affichées sur Vigicrues
- Autres stations affichées sur Vigicrues
- Principaux cours d'eau
- Limites du SPC Bassins du Nord

2.b.21. Tronçon Solre



Tronçon de la Solre

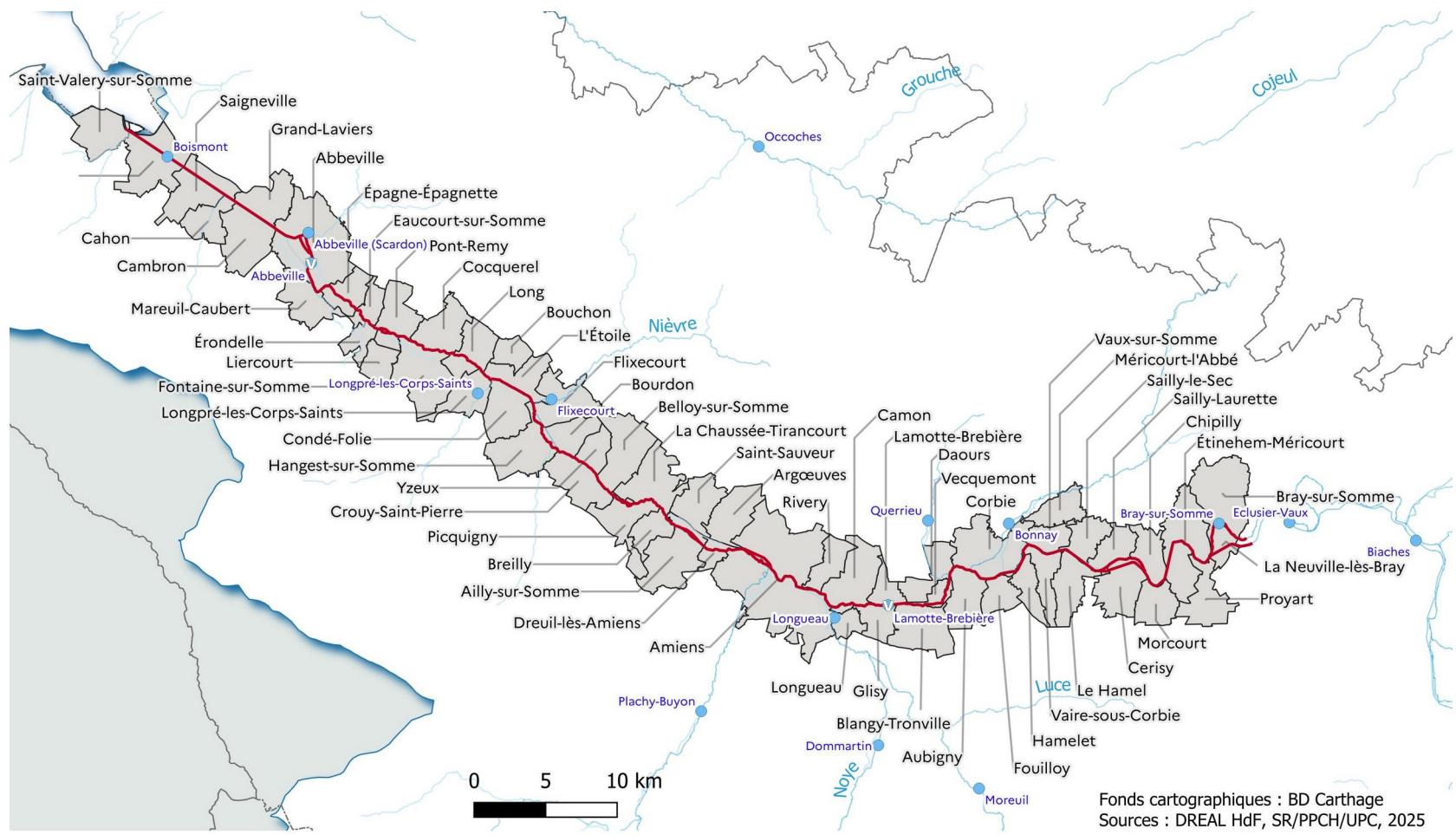
- Tronçon de la Solre
- Communes surveillées de la Solre

- Stations affichées sur Vigicrues**
- Stations de vigilance (purple 'V')
 - Stations avec des prévisions graphiques (purple circle)
 - Stations disposant de ZIP/ZICH (dark purple dot)
 - Autres stations affichées sur Vigicrues (blue dot)

- Principaux cours d'eau (light blue line)
- Limites du SPC Bassins du Nord (white dashed line)

**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberé
Égalité
Fraternité*

2.b.22. Tronçon Somme



2.b.23. Tronçon Thérain



Tronçon du Thérain

- Tronçon du Thérain
- Communes surveillées pour le Thérain

- Stations affichées sur Vigicrues
 - V: Stations de vigilance
 - : Stations avec des prévisions graphiques
 - : Autres stations affichées sur Vigicrues

- Principaux cours d'eau
- Limites du SPC Bassins du Nord

**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberé
Égalité
Fraternité*

Annexe 3. Stations hydrométriques

3.a. Tableau des stations affichées sur Vigicrues avec les stations utiles à la vigilance et à la prévision des crues sur le réseau surveillé

Station	Code hydro 3 station	Gestionnaire du réseau de mesure	Tronçon	Cours d'eau	Secteur à enjeux identifiés dans le SDPC	Niveau des enjeux du secteur (I/S)* définis dans le SDPC	Station de vigilance	Échéance minimale de mise à disposition de prévisions graphiques	Niveau pour la mise à disposition des prévisions graphiques	Mise à disposition de cartographie de zone inondable sur Vigicrues
L'Helpe Mineure à Étroeungt	D013701001	DREAL Hauts-de-France	Helpe mineure	Helpe mineure	Etroeungt, Cartignies	Spécifiques	oui	24h	jaune	oui
L'Helpe Mineure à Maroilles	D013702001	DREAL Hauts-de-France	Helpe mineure	Helpe mineure			oui			oui
L'Helpe Mineure à Fourmies	D013705001	DREAL Hauts-de-France	Helpe mineure	Helpe mineure						
L'Helpe Majeure à Liessies	D015651001	DREAL Hauts-de-France	Helpe majeure	Helpe majeure						oui
L'Helpe Majeure à Taisnières-en-Thiérache	D015652001	DREAL Hauts-de-France	Helpe majeure	Helpe majeure						
L'Helpe Majeure à Flaumont-Waudrechies	D015656001	DREAL Hauts-de-France	Helpe majeure	Helpe majeure			oui			oui
La Tarsy à Monceau-Saint-Waast [La Brasserie]	D015850001	DREAL Hauts-de-France	Sambre	La Tarsy						
La Sambre canalisée à Berlaimont	D016221001	DREAL Hauts-de-France	Sambre	La Sambre Canalisée			oui			oui

La Sambre canalisée à Marpent	D019223001	DREAL Hauts-de-France	Sambre	La Sambre Canalisée							
La Flamenne à Maubeuge [Douzies]	D019701001	DREAL Hauts-de-France	–	La Flamenne							
La Sambre canalisée à Maubeuge [aval écluse]	D019801101	DREAL Hauts-de-France	Sambre	La Sambre Canalisée	Maubeuge – Jeumont	Importants	oui	24h	jaune	oui	
La Sambre canalisée à Louvroil	D019801201	DREAL Hauts-de-France	Sambre	La Sambre Canalisée							
La Solre à Ferrière-la-Grande	D020601001	DREAL Hauts-de-France	Solre	Solre			oui	24h	jaune	oui	
La Solre à Choisies	D020602001	DREAL Hauts-de-France	Solre	Solre				24h	jaune	oui	
Le canal du Nord à Arleux	E156371002	DREAL Hauts-de-France	–	Canal du Nord							
La Sensée à Étaing	E156601001	DREAL Hauts-de-France	–	Sensée							
L'Escaut canalisé à Neuville-sur-Escaut	E171551101	DREAL Hauts-de-France	–	L'Escaut Canalisé							
La Selle à Denain	E172601002	DREAL Hauts-de-France	–	Selle ou Escaut							
L'Ecaillon à Thiant	E172751001	DREAL Hauts-de-France	–	Ecaillon ou Scarpe							
L'Escaut canalisé à Trith-Saint-Léger	E172751201	DREAL Hauts-de-France	–	L'Escaut Canalisé							
La Rhonelle à Aulnoy-lez-Valenciennes	E176601001	DREAL Hauts-de-France	–	Rhonelle			oui				
La Hogneau à Thivencelle	E182702001	DREAL Hauts-de-France	–	Hogneau							
La Scarpe à Anzin-Saint-Aubin	E201000501	DREAL Hauts-de-France	–	Rivière Scarpe							

La Scarpe canalisée à Brebières	E207111003	DREAL Hauts-de-France	–	La Scarpe Canalisée							
Le courant de Coutiches à Flines-lez-Raches	E236741001	DREAL Hauts-de-France	–	Courant de Coutiches Amont							
La Scarpe canalisée à Mortagne-du-Nord	E237110501	DREAL Hauts-de-France	–	La Scarpe Canalisée							
Le courant de l'Hôpital à Bousignies	E237601001	DREAL Hauts-de-France	–	Courant de l'Hôpital							
L'Elnon à Lecelles	E237721001	DREAL Hauts-de-France	–	Elnon							
L'Escaut canalisé à Maulde	E240041101	DREAL Hauts-de-France	–	L'Escaut Canalisé							
Le Souchez à Courrières	E301000301	DREAL Hauts-de-France	–	Canal de Lens							
Le Souchez à Angres	E301000401	DREAL Hauts-de-France	–	Souchez							
La Marque à Bouvines	E334601001	DREAL Hauts-de-France	Marque	Marque				oui			
La Marque à Ennevelin	E334602201	DREAL Hauts-de-France	Marque	Marque				oui			
La Lys à Lugy	E351121001	DREAL Hauts-de-France	Lys amont - Laquette	La Lys							
La Lys à Delettes	E351122001	DREAL Hauts-de-France	Lys amont - Laquette	La Lys				oui			
La Laquette à Witternesse	E351851001	DREAL Hauts-de-France	Lys amont - Laquette	Laquette				oui			
La Lys à Aire-sur-la-Lys	E361121001	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	La Lys							
La Lys à Saint-Venant - [DREAL]	E363121002	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	La Lys	Saint Venant	Importants	oui				
La Lys à Merville - [DREAL]	E364121002	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	La Lys	Merville	Importants	oui				

La Clarence à Robecq	E364621001	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	La Clarence							
La Clarence à Marles-les-Mines	E364628001	DREAL Hauts-de-France	Lawe - Clarence amont	La Clarence	Marles-les-Mines	Importants	oui	24h	jaune	oui	
La Bourre à Merville	E365851301	SYMSAGEL (Syndicat Mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys)	Lys plaine	Bourre							
Le canal d'Hazebrouck [La Bourre] à Merville [Pont à Loup]	E365851401	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	Canal d'Hazebrouck							
La Lawe à Bruay-la-Buissière	E366060002	DREAL Hauts-de-France	Lawe - Clarence amont	La Lawe	Bruay-la-Buissière	Spécifiques	oui	24h	jaune		
La Lawe à Houdain	E366600501	DREAL Hauts-de-France	Lawe - Clarence amont	La Lawe							
La Lawe à Béthune	E366601001	DREAL Hauts-de-France	Lawe - Clarence amont	La Lawe	Béthune	Importants	oui	24h	jaune	oui	
La Lys à Armentières - [VNF]	E367125002	VNF	Lys plaine	La Lys							
La Lys à Bousbecque	E381126501	DREAL Hauts-de-France	Lys plaine	La Lys	Bousbecque, Comines	Importants					
L'Aa canalisée à Arques - [VNF]	E403000101	VNF	Aa	Canal de Neuffossé							
L'Aa à Wizernes - Passerelle	E403571003	DREAL Hauts-de-France	Aa	Rivière Aa	Wizernes, Blendecques, Arques	Importants	oui	24h	jaune		

L'Aa à Fauquembergues	E403572001	DREAL Hauts-de-France	Aa	Rivière Aa							
Le Bléquin à Lumbres	E403653001	DREAL Hauts-de-France	Aa	Blequin							
L'Aa à Elnes	E403653301	DREAL Hauts-de-France	Aa	Rivière Aa	Elnes, Lumbres	Spécifiques	oui	24h	jaune		
L'Aa à Blendecques - [Smage AA]	E403653401	SMAGE Aa	Aa	Rivière Aa							
La Hem à Tournehem-sur-la-Hem [Guémy]	E430601001	DREAL Hauts-de-France	Hem	Tiret			oui	24h	jaune	oui	
La Hem à Recques-sur-Hem	E430602001	DREAL Hauts-de-France	Hem	Tiret	Recques-sur-Hem, Polincove	Spécifiques	oui	24h	jaune	oui	
L'Yser à Bambecque - RD 167	E490571002	DREAL Hauts-de-France	_	Yser							
L'Yser à Bollezeele [Erkelsbrug]	E490571101	DREAL Hauts-de-France	_	Yser							
La Peene Becque à Ochtezeele	E490700501	DREAL Hauts-de-France	_	Peene Becque							
L'Ey Becque à Houtkerque	E490941401	Vlaamse Milieumaatschappij (Flandres)	_	Ey Becque							
La Slack à Rinxent	E510571001	DREAL Hauts-de-France	_	Slack							
La Slack à Ambleteuse – [Symsageb]	E510821201	SYMSAGEB (Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais)	_	Slack							
Le Wimereux à Wimille	E520571001	DREAL Hauts-de-France	_	Wimereux							

Le Wimereux à Pittefaux – [Symsageb]	E520571202	SYMSAGEB (Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais)	–	Wimereux							
La Liane à Wirwignes	E530021001	DREAL Hauts-de-France	Liane	La Liane			oui	24h	jaune	oui	
La Liane à Selles – [Symsageb]	E530021301	SYMSAGEB (Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais)	Liane	La Liane							
La Liane à Isques [La Liane à Isques]	E531022001	DREAL Hauts-de-France	Liane	La Liane	Isques, St Léonard, Hesdigneul-les-Boulogne	Importants	oui	24h	jaune	oui	
La Canche à Brimeux	E540031001	DREAL Hauts-de-France	Canche	La Canche	Brimeux, Montreuil	Spécifiques	oui	24h	jaune		
La Ternoise à Hesdin	E540651001	DREAL Hauts-de-France	Canche	Ternoise							
La Canche à Ligny-sur-Canche	E540651601	DREAL Hauts-de-France	Canche	La Canche							
La Ternoise à Teneur	E540651901	DREAL Hauts-de-France	Canche	Ternoise							
La Course à Estrée	E541000101	DREAL Hauts-de-France	Canche	Course			oui	24h	jaune		
La Canche à Beutin	E541000401	DREAL Hauts-de-France	Canche	La Canche							
La Canche à Étaples	E541000501	DREAL Hauts-de-France	Canche	La Canche							
L'Authie à Dompierre-sur-Authie	E550572001	DREAL Hauts-de-France	–	Authie							
L'Authie à Occoches	E550572601	DREAL Hauts-de-France	–	Authie							

L'Authie à Villers-sur-Authie	E550572701	DREAL Hauts-de-France	—	Authie							
La Somme canalisée à Éclusier-Vaux	E633095001	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Canalisée							
La Somme à Bray-sur-Somme	E635140201	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Rivière							
La Somme à Ham - Estouilly	E635142002	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Rivière							
La Somme à Biaches - Amont siphon de Halles	E635142602	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Rivière							
L'Ancre à Bonnay	E638607001	DREAL Hauts-de-France	Somme	Ancre							
L'Hallue à Querrieu	E639703002	DREAL Hauts-de-France	Somme	Rivière d'Hallue							
La Somme canalisée à Lamotte-Brebière	E640091001	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Canalisée	Amiens	Importants	oui				
L'Avre à Longueau - débit	E640600202	DREAL Hauts-de-France	Somme	Avre							
L'Avre à Moreuil	E640601001	DREAL Hauts-de-France	Somme	Avre							
L'Avre à Saint-Mard	E640603501	DREAL Hauts-de-France	Somme	Avre							
La Noye à Dommartin	E640754001	DREAL Hauts-de-France	Somme	Noye							
La Selle à Plachy-Buyon	E642601001	DREAL Hauts-de-France	Somme	Selle ou Somme							
La Nièvre à Flixecourt - Pont SNCF	E645651601	DREAL Hauts-de-France	Somme	Nièvre							
L'Airaines à Longpré-les-Corps-Saints	E645651701	DREAL Hauts-de-France	Somme	Rivière d'Airaines							
La Somme canalisée à Abbeville - Pont ferroviaire	E647091003	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Canalisée	Abbeville	Importants	oui				

La Somme canalisée à Boismont	E648093001	DREAL Hauts-de-France	Somme	La Somme Canalisée							
Le Scardon à Abbeville	E648093401	DREAL Hauts-de-France	Somme	Scardon							
La Maye à Arry	E649831501	DREAL Hauts-de-France	_	Maye							
Le Vilpion à Thiernu	H011001201	DREAL Hauts-de-France	La Serre	Le Vilpion							
La Vesle au Breuil	H155000101	DREAL Grand-Est	_	La Vesle							
L'Oise à Creil - Station débitmétrique (>2006)	H208000104	DRIEAT Île-de-France	Oise aval isarienne	L'Oise	Creil	Importants	oui	72h	jaune		
L'Ysieux à Luzarches - Bertinval	H224000501	DRIEAT Île-de-France	Oise aval isarienne	L'Ysieux							
L'Aisne à Verrières	H602102001	DREAL Grand-Est	Aisne amont	L'Aisne			oui				
L'Aire à Beausite [Amblaincourt]	H610201001	DREAL Grand-Est	Aisne amont	L'Aire			oui				
L'Aire à Varennes-en-Argonne	H612201001	DREAL Grand-Est	Aisne amont	L'Aire	Varennes-en- Argonne	Spécifiques	oui	24h	jaune		
L'Aire à Chevières	H616201001	DREAL Grand-Est	Aisne amont	L'Aire							
L'Aisne à Mouron	H620101001	DREAL Grand-Est	Aisne ardennais e	L'Aisne			oui				oui
L'Aisne à Vouziers	H620102001	DREAL Grand-Est	Aisne ardennais e	L'Aisne			oui				oui
L'Aisne à Rilly-sur-Aisne	H621101001	DREAL Grand-Est	Aisne ardennais e	L'Aisne			oui				oui

L'Aisne à Givry	H622101001	DREAL Grand-Est	Aisne ardennaise	L'Aisne								
L'Aisne à Biermes	H622102001	DREAL Grand-Est	Aisne ardennaise	L'Aisne	Rethel	Spécifiques	oui					oui
La Vaux à Écly	H623302001	DREAL Grand-Est	Aisne Vaux	La Vaux								
L'Aisne à Asfeld	H630101001	DREAL Grand-Est	Aisne Vaux	L'Aisne	Asfeld	Importants	oui					oui
La Retourne à Mont-Saint-Remy	H630383001	DREAL Grand-Est	–	La Retourne								
La Retourne à Saint-Remy-le-Petit	H630384001	DREAL Grand-Est	–	La Retourne								
La Suippe à Orainville	H631302001	DREAL Grand-Est	Aisne Vaux	La Suippe								
La Suippe à Selles	H631303002	DREAL Grand-Est	–	La Suippe								
L'Aisne [partielle] à Berry-au-Bac	H632101101	DREAL Hauts-de-France	Aisne Vaux	L'Aisne	Berry au Bac	Importants	oui					oui
La rigole d'alimentation de Berry-au-Bac à Berry-au-Bac - Débitmètre	H632101203	DREAL Hauts-de-France	Aisne Vaux	Rigole d'Alimentatio n de Berry-au-Bac								
La Vesle à Bouy	H640201001	DREAL Grand-Est	–	La Vesle								
La Vesle à Puisieux	H640203001	DREAL Grand-Est	–	La Vesle								
La Vesle à Saint-Brice-Courcelles	H641201001	DREAL Grand-Est	–	La Vesle								
L'Ardre à Fismes	H642301001	DREAL Grand-Est	–	L'Ardre								

L'Ardre à Faverolles-et-Coëmy	H642302001	DREAL Grand-Est	–	L'Ardre							
La Vesle à Braine	H643201001	DREAL Grand-Est	Aisne Vaux	La Vesle							
L'Aisne à Soissons - Le mail [station US]	H650102001	DREAL Hauts-de-France	Aisne aval	L'Aisne							
L'Aisne à Soissons - La passerelle des Anglais [mire historique]	H650102002	DREAL Hauts-de-France	Aisne aval	L'Aisne	Soissons	Importants	oui	72h	jaune	oui	
La Crise à Soissons	H651301001	DREAL Hauts-de-France	Aisne aval	La Crise							
Le ru de Retz à Ambleny [Pont Cheminet]	H652353201	DREAL Hauts-de-France	Aisne aval	Ru de Retz							
L'Oise à Hirson - mire historique	H702101001	DREAL Hauts-de-France	Oise amont	L'Oise	Hirson	Spécifiques	oui	24h	jaune		
Le Ton à Origny-en-Thiérache	H703301001	DREAL Hauts-de-France	Oise amont	Le Ton							
L'Oise à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	H704102501	DREAL Hauts-de-France	Oise amont	L'Oise	Guise	Importants	oui	24h	jaune		
L'Iron à Iron	H705343001	DREAL Hauts-de-France	Oise amont	L'Iron							
L'Oise à Origny-Sainte-Benoite	H706101001	DREAL Hauts-de-France	Oise amont	L'Oise			oui				
La Serre à Montcornet	H710202001	DREAL Hauts-de-France	La Serre	La Serre			oui				
La Serre à Mortiers	H714201001	DREAL Hauts-de-France	La Serre	La Serre							
La Souche à Froidmont-Cohartille [RN2]	H715301204	DREAL Hauts-de-France	La Serre	Souche							
La Serre à Pont-à-Bucy	H716201001	DREAL Hauts-de-France	La Serre	La Serre	Confluence Serre-Oise	Spécifiques	oui				

L'Oise à Condren	H720101001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	L'Oise	Chauny-Tergnier-La Fère	Importants	oui	48h	jaune	
L'Ailette à Chavignon	H730202001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	L'Ailette						
L'Oise à Sempigny	H740101001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	L'Oise	Sempigny	Importants	oui	48h	jaune	
La Verse à Noyon	H740382001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	La Verse						
La Divette à Passel	H741321001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	L'Oise						
L'Oise au Plessis-Brion	H742101001	DREAL Hauts-de-France	Oise moyenne	L'Oise						
L'Aronde à Clairoix	H742371002	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	L'Aronde						
L'Oise à Venette	H750101001	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	L'Oise	Compiègne	Importants	oui	72h	jaune	
L'Automne à Saintines	H751301001	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	L'Automne						
La Sainte-Marie à Glaignes	H751361001	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	Sainte-Marie						
La Breche à Nogent-sur-Oise	H760201001	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	La Breche						
Le Therain à Bonnières	H770201001	DREAL Hauts-de-France	Thérain	Le Therain						
Le Petit Therain à Saint-Omer-en-Chaussée	H771301001	DREAL Hauts-de-France	Thérain	Le Petit Therain						
L'Avelon à Goincourt	H773301001	DREAL Hauts-de-France	Thérain	L'Avelon						
Le Therain à Beauvais	H774201001	DREAL Hauts-de-France	Thérain	Le Therain	Beauvais	Importants	oui			

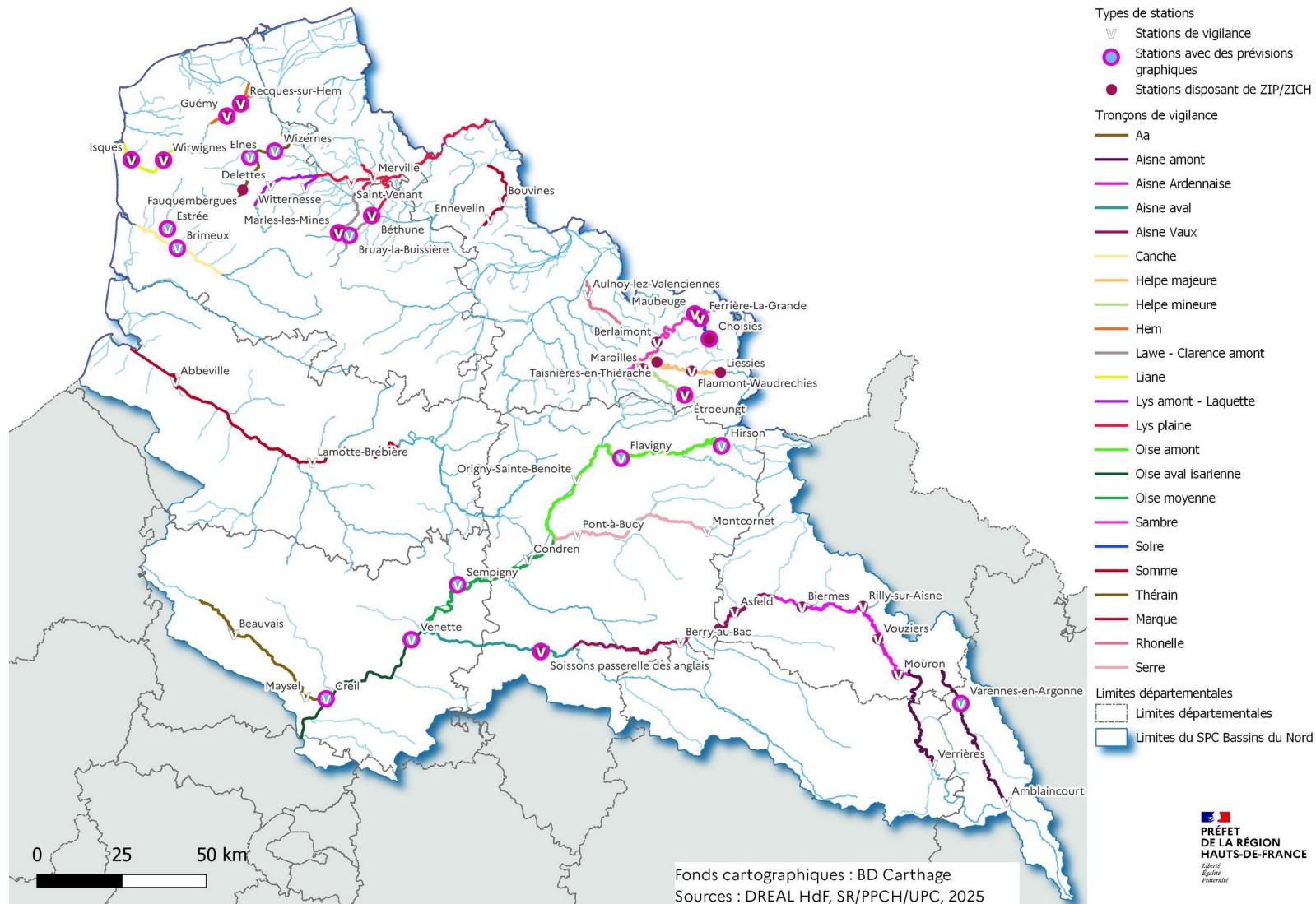
Le Therain à Maysel	H774202001	DREAL Hauts-de-France	Thérain	Le Therain	Maysel, Mello, Montataire	Importants	oui				
La Nonette à Courteuil [Saint-Nicolas d'Acy]	H781301002	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	La Nonette							
La Launette à Ver-sur- Launette	H781321001	DREAL Hauts-de-France	Oise aval isarienne	La Launette							

* Secteur à enjeux associé dans le SDPC importants (I)/spécifiques (S)

3.b. Carte des stations diffusées sur le site Vigicrues dont les stations utiles à la vigilance et à la prévision des crues sur le réseau surveillé



3.c. Carte des stations de vigilance, des stations disposant de cartographies de zones inondées potentielles et des stations disposant de prévisions graphiques à partir de la vigilance jaune



3.d. Liste des gestionnaires des réseaux de mesure

Fournisseur de données	Localisation	Type de données
Voies Navigables de France	Réseau navigable au niveau de leurs barrages/écluses et stations débitmétriques	hydrométrique
Conseil régional des Hauts-de-France	ouvrage d'évacuation à la mer de la Liane : barrage Marguet	hydrométrique
Institution Intercommunale des Wateringues	Wateringues	hydrométrique
Conseil Départemental du Nord (CD 59)	barrage du Val Joly sur l'Helpe Majeure	hydrométrique
Syndicat mixte du SAGE de la Lys (SYMSAGEL)	la Lys et ses affluents	hydrométrique et pluviométrique
Syndicat mixte du SAGE du Boulonnais (SYMSAGEB)	la Liane, le Wimereux et la Slack	hydrométrique et pluviométrique
L'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN)	stations de mesure à proximité des ouvrages hydrauliques de l'USAN et une station à Steenvorde sur l'Ey Becque	hydrométrique
Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	champ d'inondations contrôlés de l'Aa et ses affluents	hydrométrique et pluviométrique
Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)	territoire de la communauté d'agglomération	hydrométrique
Entente Oise-Aisne	territoire de l'Entente Oise-Aisne	hydrométrique et pluviométrique
BAMEO	Aisne aval canalisée au niveau de leurs barrages	hydrométrique
Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)	une station à Gournay-sur-Aronde sur l'Aronde (affluent de l'Oise)	hydrométrique
Conseil Départemental de la Somme (CD 80)	Somme canalisée	hydrométrique
Syndicat Mixte Canche et Authie (SYMCEA)	affluents de la Canche	hydrométrique
Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL)	la Souchez	hydrométrique
EPTB Somme – AMEVA	Une station sur l'Hallue à Bavelincourt	hydrométrique
Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Automne (SAGEBA)	Une station à Vauciennes sur l'Automne	hydrométrique

Annexe 4. Ouvrages hydrauliques

Liste des ouvrages hydrauliques susceptibles d'avoir un impact sur les crues

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°3 des Prés à Château	Aix-en-Ergny et Rumilly	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°2 des Prés de Verchocq	Rumilly et Verchocq	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°4 des Prés de Fasques	Verchocq	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°5 des Prés au Brin de Vin	Renty	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	Aa	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°6 des Prés Tincheux	Renty et Fauquembergues	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGEAa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	Aa	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°7 du Rietz de Warneques	Merck-Saint-Liévin	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	Aa	Aa	Champ d'inondation contrôlé n°1 du Barrage Legrand	Saint-Martin d'Hardinghem	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Urne à l'Eau	Champ d'inondation contrôlé n°10 des Prés de Bayenghem	Seninghem	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aa-Yser-Audomarois	-	Bléquin	Champ d'inondation contrôlé n°12 d'Affringues	Affringues	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Bléquin	Champ d'inondation contrôlé n°11 Le Courty	Bléquin	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGE Aa)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	Aa	Aa	Systèmes d'endiguement de la Haute et la Basse Meldyck	Blendecques, Arques, Longuenesse, Saint Omer	Système d'endiguement	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer (CAPSO)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa canalisée	Barrage du Haut-Pont	Saint-Omer	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal d'Aire	Barrage de Cuinchy	Givenchy-les-la-Bassée	Vanne de transfert	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Neufossé	Barrage de Fontinettes	Arques	Vanne de transfert	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa	Écluses Vauban 63 et Saint-Folquin 63 bis	Gravelines	Porte à la mer	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Aa canalisée	Système d'endiguement du chenal de l'Aa - port de Gravelines	Gravelines et Grand Fort-Philippe	Système d'endiguement	CU de Dunkerque (CUD)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal des Pierrettes	Station de pompage des Pierrettes	Calais	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal des Pierrettes	Ouvrage de vannage des Pierrettes	Calais	Vannage	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal des Pierrettes	Porte de 10 mètres	Calais	Porte à la mer	Port de Calais (Conseil Régional)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Calais	Écluse d'Hennuin	Sainte-Marie-Kerque	Écluse	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Calais	Station de pompage de Calais	Calais	Pompes	Port de Calais (Conseil Régional)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Calais, partie maritime	Station de pompage de la Batellerie	Calais	Pompes	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Calais, partie maritime	Écluse Carnot	Calais	Porte à la mer	Port de Calais (Conseil Régional)	62 Pas-de-Calais

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aa-Yser-Audomarois	-	Protection à la mer	Système d'endiguement Ouest du Port de Calais	Calais	Système d'endiguement	CA Grand Calais Terres et Mers	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Protection à la mer	Système d'endiguement Centre du Port de Calais	Calais	Système d'endiguement	CA Grand Calais Terres et Mers	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Marck	Station de pompage de Marck	Calais	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Marck	Aqueduc de Marck	Calais	Aqueduc à la mer	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Rivière d'Oye	Station de pompage de la rivière d'Oye	Grand-Fort-Philippe	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Rivière d'Oye	Ouvrage de vannage de la rivière d'Oye	Grand-Fort-Philippe	Vannage	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Protection à la mer	Digue du Platier-d'Oye	Oye-Plage et Grand-Fort-Philippe	Système d'endiguement	CU de Dunkerque (CUD)	59 Nord 62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Protection à la mer	Digue de Sangatte	Sangatte	Système d'endiguement	CA Grand Calais Terres et Mers	62 Pas-de-Calais
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de la Haute Colme	Partiteur de Watten	Holque	Partiteur	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de la Haute Colme	Barrage de Bierne	Bierne	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de la Haute Colme	Écluse de Lynck	Merckeghem	Vanne de transfert	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de la Haute Colme, Canal de Bergues	Vannes n° 11 et 12 de Bergues	Bergues	Vannage	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bergues, Watergang Houtgracht	Vannage de l'Houtgracht	Bergues	Vannage	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bergues, Watergang Houtgracht	Station de pompage Houtgracht	Bergues	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bergues, Watergang Langhegracht	Vannage du Langhegracht	Capelle-la-Grande	Vannage	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bergues, Watergang Langhegracht	Station de pompage Langhegracht	Capelle-la-Grande	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bourbourg	Barrage du Jeu de Mail	Dunkerque	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal de Bourbourg	Clapet du Jeu de Mail	Dunkerque	Clapet	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Dérivation du canal de Bourbourg ou dérivation de Mardyck	Écluse de Mardyck	Grande-Synthe	Écluse	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois		Dérivation du canal de Bourbourg ou dérivation de Mardyck	Station de pompage de Mardyck	Dunkerque	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Dérivation du canal de Bourbourg ou dérivation de Mardyck	Station de pompage Bergeron	Dunkerque	Pompes	Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Dérivation du canal de Bourbourg ou dérivation de Mardyck	Écluse Charles de Gaulle	Dunkerque	Porte à la mer	Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal exutoire des Wateringues, Canal de Bourbourg, Canal de Bergues	Ouvrage de Jonction	Dunkerque	Vannage	Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal exutoire des Wateringues, Canal de Furnes	Vanne du canal de Furnes sous les 4 Écluses	Dunkerque	Vannage	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal exutoire des Wateringues, Canal des Moëres	Station de pompage des 4 Écluses	Dunkerque	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal exutoire des Wateringues	Station de pompage Tixier	Dunkerque	Pompes	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Canal exutoire des Wateringues	Écluse Tixier	Dunkerque	Porte à la mer	Institution intercommunale des wateringues (IIW)	59 Nord
Aa-Yser-Audomarois	-	Protection à la mer	Digue des Alliés	Dunkerque	Système d'endiguement	CU de Dunkerque (CUD)	59 Nord
Authie-Canche-Boulonnais	-	Slack	Porte à flot de l'écluse Marmin	Ambleteuse	Porte à la mer	6ème section des Wateringues du Pas-de-Calais	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Ruisseau du Bertenlaire	Bassin de l'Hermitte	Baincthun	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Ruisseau de Tournes	Bassin de Tournes	Echinghen	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Ruisseau d'Écames	Bassin d'Écames	Condette	Zone d'expansion des crues	Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	Liane	Liane	Barrage Marguet	Boulogne-sur-Mer	Porte à la mer	CA du Boulonnais (CAB)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Grande Tringue	Barrage de la porte de la Grande Tringue	Cucq et Saint-Josse	Porte à la mer	Particulier ou Privé	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Canche	Digue estuarienne de la Canche	Cucq et Le Touquet	Système d'endiguement	CA des Deux Baies en Montreuilsois (CA2BM)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Fliers	Barage de la porte du Fliers	Waben	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	62 Pas-de-Calais

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Authie-Canche-Boulonnais	-	Protection à la mer	Système d'endiguement Authie Nord	Groffliers et Waben	Système d'endiguement	CA des Deux Baies en Montreuilois (CA2BM)	62 Pas-de-Calais
Authie-Canche-Boulonnais	-	Protection à la mer	Système d'endiguement Somme-Authie sud	Fort-Mahon-Plage, Quend, Saint-Quentin-en-Tourmont et Le Crotoy	Système d'endiguement	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard	80 Somme
Somme	-	Canal du Nord	Déversoir d'Épenancourt	Épenancourt	Déversoir	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	-	Somme	Barrage du Moulin Damay	Péronne	Barrage formant retenue	Collectivités	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage d'Etinehem	Etinehem-Méricourt	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de Chipilly	Chipilly	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de Sailly-Laurette	Sailly-Laurette	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage noir du Hamelet	Corbie	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage automatique du Hamelet	Corbie	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage supérieur de Daours	Daours	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage automatique de Daours	Daours	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de Lamotte-Brebrière	Lamotte-Brebrière	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage des Teinturiers	Amiens	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage du Pendu	Amiens	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de l'usine Saint-Michel	Amiens	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de la Chaudière	Amiens	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage d'Ailly-sur-Somme	Ailly-sur-Somme	Barrage de navigation	Conseil départemental de la Somme	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de Picquigny	Picquigny	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage d'Hangest-sur-Somme	Hangest-sur-Somme	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage supérieur de Long	Long	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage inférieur de Long	Long	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage de Pont-Rémy	Pont-Rémy	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage des six moulins	Abbeville	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage supérieur de St Valéry-sur-Somme	Saint-Valéry-sur-Somme	Porte à la mer	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Somme canalisée	Barrage inférieur de St Valéry-sur-Somme	Saint-Valéry-sur-Somme	Porte à la mer	Voies navigables de France (VNF)	80 Somme
Somme	Somme	Protection à la mer	Système d'endiguement Saint-Valéry-sur-Somme	Saint-Valéry-sur-Somme	Système d'endiguement	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard	80 Somme
Somme	-	Protection à la mer	Système d'endiguement des Bas-Champ	Cayeux-sur-Mer	Système d'endiguement	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard	80 Somme
Lys-Deûle-Marque	Lys amont-Laquette	Lys canalisée	Porte de Garde	Aire-sur-la-Lys	Vannage	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Lys amont-Laquette	Lys canalisée	Grand vannage	Aire-sur-la-Lys	Vannage	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Lys amont-Laquette	Lys canalisée	Vannage de Tabac et Céramique	Aire-sur-la-Lys	Vannage	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)	62 Pas-de-Calais

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Lys-Deûle-Marque	Lys amont-Laquette	Lys canalisée	Siphon de la Lys	Aire-sur-la-Lys	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Fort-Gassion	Aire-sur-la-Lys	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Laque	Siphon de la Laque	Aire-sur-la-Lys	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Guarbècque	Siphon du Guarbecque	Isbergues	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Guarbècque	Zone d'expansion de crues de l'île	Saint-Venant	Zone d'expansion des crues	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de la Cense à Witz	Saint-Venant	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Saint-Venant	Haverskerque	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Lawe-Clarence amont	Clarence	Siphon de la Clarence	Robecq	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Le Grand Nocq	Siphon du Grand Nocq	Mont-Bernanchon	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Borre Becque	Zones d'expansion des crues de la Borre Becque	Borre Hazebrouck Vieux-Berquin	Zone d'expansion des crues	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Canal du Pré à Vin	Barrage de la Motte au bois	Morbèque	Vannage	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Canaux de la Bourre	Zone d'expansion de crues de la Forêt de Nieppe	Morbèque	Zone d'expansion des crues	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Bourre	Barrage du Grand Dam	Morbèque	Vannage	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Bourre	Barrage des Capucins	Merville	Vannage	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Merville	Merville	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Lawe-Clarence amont	Lawe	Vannage d'Hulluch	Bruay-la-Buissière	Vannage	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)	62 Pas-de-Calais

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Lys-Deûle-Marque	Lawe-Clarence amont	Lawe	Système d'endiguement de Bruay-La-Buissière Rive Gauche	Bruay-La-Buissière	Système d'endiguement	Etat puis CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Lawe-Clarence amont	Lawe	Système d'endiguement de Bruay-La-Buissière Rive Droite	Bruay-La-Buissière	Système d'endiguement	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Lawe-Clarence amont	Lawe	Siphon de la Lawe	Béthune	Siphon	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lawe	Barrage de la Gorgue	La Gorgue	Vannage	Collectivités	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Bac-Saint-Maur	Sailly-sur-la-Lys	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Lys-Deûle-Marque	-	Grande Becque de Saint Jans Cappel	Digue de la Blanche	Bailleul	Système d'endiguement	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage d'Armentières	Armentières	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Comines	Comines	Barrage de navigation	Service public de Wallonie (SPW)	Belgique
Lys-Deûle-Marque	Plaine de la Lys	Lys canalisée	Barrage de Menin	Menin	Barrage de navigation	Flandres	Belgique
Lys-Deûle-Marque	-	Filet Morand	Zones d'expansion des crues Delta 3	Ostricourt	Zone d'expansion des crues	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Canal de la Deûle	Barrage de Don	Don	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Canal de la Deûle	Barrage du Grand Carré	Lille	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Canal de la Deûle	Barrage de Quesnoy	Quesnoy-sur-Deûle	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Marque	Zones d'expansion des crues de Drumez	Attiches et Mons en Pévèle	Zone d'expansion des crues	Collectivités	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Marque	Zone d'expansion de crues du Pont Tordoir	Avelin et Mérignies	Zone d'expansion des crues	Collectivités	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Marque canalisée	Barrage de Marcq-en-Baroeul	Marq-en-Baroeul	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Lys-Deûle-Marque	-	Marque canalisée	Barrage de Marquette	Marquette-lez-Lille	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Saint-Laurent-Blangy	Saint-Laurent-Blangy	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage d'Athies	Athies	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Fampoux	Fampoux	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Biache-Saint-Vaast	Biache-Saint-Vaast	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Vitry-en-Artois	Vitry-en-Artois	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Brébières-Haute-Tenue	Brebières	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Brébières-Basse-Tenue	Brebières	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe supérieure	Barrage de Corbehem	Corbehem	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	62 Pas-de-Calais
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe moyenne, embranchement des Dominicains	Barrage de Coûteau	Courchelettes	Écluse	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe moyenne, embranchement des Dominicains	Barrage de Lambres	Lambres-lez-Douai	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe moyenne, embranchement des Dominicains	Barrage des Augustins	Douai	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Fort-de-Scarpe	Douai	Vanne de transfert	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Lallaing	Lallaing	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Marchiennes	Marchiennes	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Courant de l'Hôpital	Zone d'expansion de crues de Landas Orchies	Landas et Orchies	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Courant de l'Hôpital	Zone d'expansion de crues de Quennebray	Beuvry-la-Forêt	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Warlaing	Warlaing	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Courant de la fontaine d'Haveluy	Zone d'expansion de crues de Bellaing	Haveluy Bellaing	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Saint-Amand	Saint-Amand-les-Eaux	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Traitoire	Bassin de la Pucherie	Saint-Amand-les-Eaux	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Scarpe inférieure	Barrage de Thun	Thun-Saint-Amand	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Courant de Coutiches	Zone d'expansion de crues de la Pliche	Bouvignies	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Elnon	Zone d'expansion de crues de Lecelles	Lecelles	Zone d'expansion des crues	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Elnon	Zones d'expansion de crues de l'Elnon	Lecelles, Rumegies et Mouchin	Zone d'expansion des crues	CA de la Porte du Hainaut	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Canal de la Sensée	Barrage de Goeulzin	Gouy-sous-Bellonne	Vanne de transfert	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage d'Erre	Escaudœuvres	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de Thun-l'Évêque	Thun-l'Évêque	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage d'Iwuy	Thun-l'Évêque	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage du Pont-Malin	Bouchain	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de Denain	Denain	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de Trith	Maing	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Rhonelle	Zone d'expansion de crues de Rhonelle	Famars et Artres	Zone d'expansion des crues	CA Valenciennes Métropole	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Rhonelle	Zone d'expansion de crues du Grand Cavin	Marly et Saint-Saulve	Zone d'expansion des crues	CA Valenciennes Métropole	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de Valenciennes dit de Folien	Valenciennes	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de la Folie dit de Bruay	Bruay-sur-l'Escaut	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Escaut canalisé	Barrage de Fresnes	Fresnes-sur-Escaut	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Hogneau	Zone d'expansion de crues du Séminaire	Crespin	Zone d'expansion des crues	CA Valenciennes Métropole	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Hogneau	Zone d'expansion de crues du Bois de Saint-Landelin	Crespin	Zone d'expansion des crues	CA Valenciennes Métropole	59 Nord
Scarpe-Escaut-Sensée	-	Hogneau	Système d'endiguement de l'Hogneau	Crespin et Thivencelle	Système d'endiguement	CA Valenciennes Métropole	59 Nord
Sambre	-	Ancienne Sambre	Barrage de l'étang de Boué	Boué	Barrage formant retenue	Voies navigables de France (VNF)	02 Aisne
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Landrecies	Landrecies	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage d'Etoquies	Locquignol	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Hachette	Maroilles	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Helpes Majeures	Helpes Majeure	Barrage du Val Joly	Willies	Barrage formant retenue	Conseil départemental du Nord	59 Nord
Sambre	-	Paradis	Barrage de l'étang du grand vivier	Liessies	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	59 Nord
Sambre	-	Paradis	Barrage de l'étang de la Forge	Liessies	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Sassegnies	Sassegnies	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Berlaimont	Aulnoye-Aymeries	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Pont-sur-Sambre	Aulnoye-Aymeries	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Quartes	Pont-sur-Sambre	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Hautmont	Hautmont	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Maubeuge	Maubeuge	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord
Sambre	-	Ruisseau de l'Écrevisse	Barrage de Borzie	Eccles	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	59 Nord
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Marpent	Jeumont	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	59 Nord

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Sambre	Sambre	Sambre canalisée	Barrage de Solre	Erquelinnes	Barrage de navigation	Service public de Wallonie (SPW)	Belgique
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Barrage de Vouziers	Vouziers	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	08 Ardennes
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Barrage de Rilly	Rilly-sur-Aisne	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	08 Ardennes
Aisne	-	Canal des Ardennes	Digue d'Attigny	Attigny	Digue de protection contre les inondations	Entente Oise-Aisne	08 Ardennes
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Barrage de Biermes	Biermes	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	08 Ardennes
Aisne	-	Canal des Ardennes	Digue des cavaliers	Sault-lès-Rethel	Digue de protection contre les inondations	Entente Oise-Aisne	08 Ardennes
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Ancienne centrale hydroélectrique de Rethel	Rethel	Barrage formant retenue	Collectivités	08 Ardennes
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Système d'endiguement de la promenade des Isles	Rethel	Digue de protection contre les inondations	Entente Oise-Aisne	08 Ardennes
Aisne	Aisne ardennaise	Aisne	Système d'endiguement du Gingembre	Rethel	Digue de protection contre les inondations	Entente Oise-Aisne	08 Ardennes
Aisne	Aisne Vaux	Aisne	Barrage d'Asfeld	Asfeld	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	08 Ardennes
Aisne	-	Suippe	Digue d'Isle-sur-Suippe	Isle-sur-Suippe	Digue de protection contre les inondations		51 Marne
Aisne	Aisne Vaux	Suippe	Digue de Condé-sur-Suippe	Condé-sur-Suippe	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Aisne	Aisne Vaux	Aisne	Barrage de Berry-au-Bac	Berry-au-Bac	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	02 Aisne
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Villeneuve-Saint-Germain	Villeneuve-Saint-Germain	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	02 Aisne
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Vauxrot	Soissons et Cuffies	Barrage de navigation	BAMEO	02 Aisne
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Fontenoy	Fontenoy	Barrage de navigation	BAMEO	02 Aisne
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Vic-sur-Aisne	Vic-sur-Aisne	Barrage de navigation	BAMEO	02 Aisne

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Aisne	Aisne aval	Aisne	Système d'endiguement d'Attichy	Attichy	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Couloisy	Couloisy	Barrage de navigation	BAMEO	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Hérant	Trosly-Breuil et Rethondes	Barrage de navigation	BAMEO	60 Oise
Aisne	-	Ru de Berne	Barrage du lac de Pierrefonds	Pierrefonds	Barrage formant retenue	Collectivités	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne canalisée	Barrage de Carandeau	Choisy-au-Bac	Barrage de navigation	BAMEO	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Système d'endiguement du lotissement du Buissonnet	Choisy-au-Bac	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Système d'endiguement Buissonet Sud	Choisy-au-Bac	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Bassin des Muids	Choisy-au-Bac	Zone d'expansion des crues	Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Digue rue de l'Aisne	Choisy-au-Bac	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Système d'endiguement de l'avenue de Verdun	Choisy-au-Bac	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	Aisne aval	Aisne	Système d'endiguement Pont des Rets	Choisy-au-Bac	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Aisne	-	Vesle	Barrage de Sept-Saulx	Sept-Saulx	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	51 Marne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Ruisseau d'Anor	Barrage de l'étang du Milourd	Anor	Barrage formant retenue	Ville d'Anor	59 Nord
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Oise	Barrage de l'étang de la Neuve Forge	Anor et Hirson	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	59 Nord 02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Oise	Barrage de l'étang Le Pas Bayard	Hirson	Barrage formant retenue	Collectivités	02 Aisne

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Oise	Barrage de l'étang de Blangy	Hirson	Barrage formant retenue	Collectivités	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise amont	Oise	Barrage écrêteur de Proisy	Proisy	Barrage écrêteur	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise amont	Oise et canal du Moulins	Système d'endiguement de Guise	Guise	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise amont	Oise	Système d'endiguement d'Origny	Origny-Sainte-Benoîte	Système d'endiguement	CC du Val de l'Oise (CCVO)	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Vilpion	Barrage de l'étang de la Nigaudière	Plomion	Barrage formant retenue	Collectivités	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise amont	Serre	Barrage écrêteur de Montigny-sous-Marle	Montigny-sous-Marle et Marle	Barrage écrêteur	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Rive	Barrage du bassin écrêteur de crues des prés de Mesnes	Viry-Noureuil et Chauny	Barrage écrêteur	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise moyenne	Oise	Barrage de la Grande Ventellerie	Chauny	Barrage formant retenue	SARL DOMIA	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	Oise moyenne	Oise	Digue de Marizelle	Bichancourt	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Oise	Siphon de Manicamp	Marest-Dampcourt	Vannage	Voies navigables de France (VNF)	02 Aisne

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Ailette	Barrage du plan d'eau de l'Ailette	Chamouille et Cerny-en-Laonnois	Barrage formant retenue	Syndicat mixte des vallées de l'Ailette et de la Bièvre	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Canal de l'Oise à l'Aisne	Barrage du lac de Monampteuil	Monampteuil	Barrage formant retenue	Voies navigables de France (VNF)	02 Aisne
Oise en amont de la confluence avec l'Aisne	-	Canal latéral à l'Oise	Système d'endiguement du canal latéral à l'Oise de Thourotte	Thourotte et Longueil-Annel	Système d'endiguement	CC des Deux Vallées (CC2V)	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise	Système d'endiguement de Margny-les-Compiègne et RD932	Margny-les-Compiègne, Compiègne et Clairoix	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise	Quai de l'écluse	Venette, Margny-les-Compiègne et Compiègne	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée	Barrage de Venette	Venette	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Automne	Barrage du bassin écrêteur de crues de Villers-Cotterêts	Villers-Cotterêts	Barrage écrêteur	Collectivités	02 Aisne
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Automne	Barrage de l'étang de Wallu	Vez	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	060 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise	Zone d'expansion de crues de Longueil-Sainte-Marie et système d'endiguement ZAC Paris Oise	Longueil-Sainte-Marie	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée	Barrage de Verberie	Verberie et Longueil-Sainte-Marie	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	60 Oise

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise	Digue de Sainte Paterne	Pontpoint	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée	Barrage de Sarron	Pont-Sainte-Maxente	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée et Petite Brèche	Système d'endiguement de Creil et de Nogent-sur-Oise	Creil et Nogent-sur-Oise	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Thérain	Thérain	ZEC chemin de Savignies	Beauvais	Zone d'expansion des crues	CA du Beauvaisis (CAB)	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée	Barrage de Creil	Saint-Maximin	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Launette	Barrage de l'étang du désert	Ermenonville	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Nonette	Digue de la Nonette	Senlis et Villemétrie	Système d'endiguement	Entente Oise-Aisne	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Thève	Barrage de l'étang de l'Islette	Mortefontaine	Barrage formant retenue	Collectivités	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Thève	Barrage de l'étang de la Vallière	Mortefontaine	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Thève	Barrage de l'étang de l'Épine	Mortefontaine	Barrage formant retenue	Collectivités	60 Oise

Secteur	Tronçon	Cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Commune	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage	Département
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	-	Thève	Barrage de l'étang de la Loge	Coye-la-Forêt	Barrage formant retenue	Particulier ou Privé	60 Oise
Oise en aval de la confluence avec l'Aisne	Oise aval isarienne	Oise canalisée	Barrage de Boran	Boran-sur-Oise	Barrage de navigation	Voies navigables de France (VNF)	60 Oise

Annexe 5. Échelles de gravité

5.a. Tronçon Aa

TRONÇON	AA	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Elnes Mise en service en février 2015	Station : Wizernes passerelle* Mise en service en janvier 2022
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			2,81 m 03/01/2024
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,59 m 11/11/2023	2,77 m 03/01/2024	11/11/2023 01/03/2002
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,72 m 14/01/2021 1,69 m 19/11/2016 1,65 m 05/03/2020	13/12/2017 14/01/2021 19/11/2016 05/03/2020	14/12/2017 02/03/2024 19/11/2016
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale		1,64 m	

* Station de Wizernes déplacée en 2022 suite à l'effacement du seuil au droit de l'ancienne station de Wizernes (plus la même référence de hauteur) : <https://www.hydroportail.developpement-durable.gouv.fr/stationhydro/E403571003/fiche>

5.b. Tronçon Aisne amont

TRONÇON	AISNE AMONT – Secteur Aire	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Amblaincourt (Aire) Mise en service en août 1968	Station : Varennes-en-Argonne (Aire) Mise en service en novembre 1968
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,39m 2,04m 2,02m	21/12/1993 03/02/2020 15/07/2021	3,76m 3,41m 3,22m 3,18m 3,15m 21/12/1993 16/10/1981 15/02/1990 04/02/2020 15/07/2021
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,96m 1,96m 1,93m	23/02/2024 10/02/2016 05/01/2018	2,96m 2,90m 2,88m 2,86m 03/01/2024 04/02/2010 03/02/2021 28/11/2017
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

TRONÇON	AISNE AMONT – Secteur Aisne amont	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON		
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.		
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,43m	03/02/2020
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	3,10m 3,06m 2,87m 2,75m 2,73m 2,61m	16/07/2021 23/02/2024 23/01/2018 04/02/2021 01/06/2016 05/01/2022 03/01/2012
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale		

5.c. Tronçon Aisne ardennaise

TRONÇON	AISNE ARDENNAISE – 1	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Mouron Mise en service en janvier 1951	Station : Vouziers Mise en service en avril 2004
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,93m	21/12/1993	4,40m 21/12/1993
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	3,88m 3,79m 3,72m 3,64m 3,51m	15/07/2021 23/01/1995 05/02/2020 06/01/2018 03/01/2024	4,37m 4,18m 4,15m 4,09m 4,02m 23/01/1995 05/02/2020 06/06/2016 07/01/2018
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

TRONÇON	AISNE ARDENNAISE– 2	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	5,62m 5,40m 5,33m	22/12/1993 16/07/2021 24/01/1995	3,98m 3,50m 3,38m
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	4,92m 4,85m 4,80m 4,64m	07/01/2018 05/02/2021 04/01/2024 10/01/2022	2,90m 2,77m 2,58m 2,23m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.d. Tronçon Aisne-Vaux

TRONÇON	AISNE VAUX	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON				
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues				
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	3,52m	23/12/1993		
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,73m 2,73m*	27/01/1995 19/07/2021	4,86m* 4,54m 4,46m	20/07/2021 31/01/1995 04/11/1998
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,48m 2,43m 2,38m 2,24m	08/01/2018 06/01/2024 04/02/2021 20/11/2023	4,23m 4,18m 4,11m 4,04m	07/02/2020 08/01/2018 07/02/2021 27/02/2024
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale				

* La présence d'une végétation importante a induit un niveau supérieur aux hauteurs observées lors d'événements hivernaux pour des débits similaires.

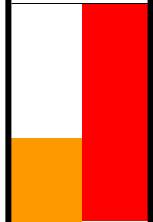
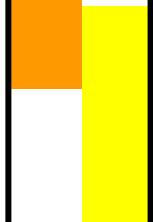
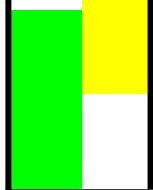
5.e. Tronçon Aisne aval

TRONÇON	AISNE AVAL	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON		
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	5,31m	26/12/93
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	5,10m 4,80m	02/02/1995 27/03/2001
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	4,21m 4,05m 3,92m 3,84m 3,51m	11/01/2018 08/02/2021 10/02/2020 29/02/2024 22/07/2021
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale		

5.f. Tronçon Canche

TRONÇON	CANCHE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Brimeux (Canche) Mise en service en janvier 1962	Station : Estrée (Course) Mise en service en juillet 2014
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,08 m 2,06 m	11/11/23 4/1/24	1,72 m 1,66 m
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,81 m 1,80 m 1,73 m	9/1/22 15/12/17 5/1/18	1,22 m 1,06 m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.g. Tronçon Helpe Majeure

TRONÇON	HELPE MAJEURE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON		
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.		
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,74 m 2,62 m	14/11/2010 08/01/2011
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,34 m 2,26 m 2,20 m 2,16 m	12/03/2008 16/03/2019 23/02/2024 04/02/2020 09/01/2022
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale		

5.h. Tronçon Helpe Mineure

TRONÇON	HELPE MINEURE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Etroeungt Mise en service en janvier 1963	Station : Maroilles Mise en service en septembre 1962
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,07 m 3,03m	21/12/1993 07/01/11	4,05 m 21/12/1993
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,80 m 2,73 m 2,71 m 2,70 m 2,62 m	25/12/2013 16/07/2021 10/03/2020 15/01/2023 21/02/2015	3,91 m 3,90 m 3,86 m 3,81 m 3,76 m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.i. Tronçon Hem

TRONÇON	HEM	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Guémy Mise en service en janvier 1966	Station : Recques-sur-Hem Mise en service en juillet 2007
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,12 m 2,05 m 1,81 m	14/11/23 13/8/06 26/11/09	2,67 m 2,13 m 2,07 m 2,03 m
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,59 m 1,56 m 1,49 m 1,47 m	2/1/24 16/1/23 19/11/16 15/12/11	1,57 m 1,56 m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.j. Tronçon Lawe-Clarence amont

TRONÇON	LAWE/CLARENCE AMONT	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON					
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.					
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,43 m 3,31 m 3,18 m	31/05/2016 26/12/1999 16/11/2011	2,20 m 31/05/2016	2,45 m 2,44 m	31/05/2016 28/11/2021
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,57 m 2,54 m 2,49 m 2,33 m	28/11/2021 06/03/2012 29/01/2021 10/11/2023	2,06 m 1,94 m 1,92 m 31/12/10	2,00 m 1,92 m 1,91 m 29/11/21	27/12/2020 18/05/2017 27/01/2014 14/12/2017
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale					

5.k. Tronçon Liane

TRONÇON	LIANE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Wirwignes Mise en service en mars 1970	Station : Isques Mise en service en décembre 2012
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			5,35 m 10/11/23
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	4,91 m 14/11/23	4,81 m 4,41 m 4,38 m 5/11/19 14/1/21 2/1/24	5/11/19 14/1/21 2/1/24
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	4,36 m 4,22 m 3,67 m 2/11/12 5/11/19 11/11/08	3,71 m 3,42 m 3,03 m 2,69 m 14/12/17 7/2/14 9/1/22 21/12/18	14/12/17 7/2/14 9/1/22 21/12/18
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.l. Tronçon Lys amont – Laquette

TRONÇON	LYS AMONT – LAQUETTE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,16 m 2,12 m 1,97m	10/11/23 02/01/2024 27/12/1999 26/02/2024	2,50 m 2,41 m 2,39 m 2,36 m
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,81 m 1,78 m 1,71 m	13/12/2019 16/12/2011 05/03/2020	2,03 m 2,02 m 1,78 m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.m. Tronçon Lys Plaine

TRONÇON	PLAINE DE LA LYS	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Saint Venant	Station : Merville
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	1,92 m 1,80 m 1,78 m 1,70 m	janv. 2024 nov. 2023 déc. 1999 mars 2002	3,03 m 2,90 m 2,89 m 2,88 m
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,40 m 1,36 m 1,24 m 1,22 m	janv. 2021 nov. 2009 déc. 2017 mai 2016	2,49 m 2,48 m 2,42 m 2,36 m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.n. Tronçon Marque

TRONÇON	MARQUE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Station : Ennevelin Mise en service en juin 2020 (remplacement de la station historique de juin 1984)	Station : Bouvines Mise en service en janvier 1966	Hauteur	Crues historiques
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,37m >2,32m (capteur noyé)	03/12/2000 01/08/2024	1,75m 10/06/2016
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,14m 2,07m 2,02m 2,01m	26/02/2024 30/07/2000 07/06/2016 03/02/2021 06/03/2020	1,65 m 03/01/03 1,49m 1,44m 1,34m 05/07/2005 08/06/2012 31/01/2021 21/08/2005
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.o. Tronçon Oise amont

TRONÇON	OISE AMONT	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON					
		Station : Hirson Mise en service en janvier 1965		Station : Flavigny Mise en service en novembre 2007		Station : Origny-Sainte-Benoîte Mise en service en janvier 1961	
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	4,25m	07/01/2011			
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	4,14m	21/12/1993			
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	3,25m 3,23m 3,09m 2,92m	30/01/1995 14/07/2021 25/12/2013 10/10/2024	5,15m* 5,02m	15/07/2021 08/01/2011	3,82m 3,55m 3,31m 3,15m 2,92m 2,91m
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			03/01/2024	29/01/2021 14/11/2010	2,72m 2,66m 2,62m

* La présence d'une végétation importante a induit un niveau supérieur aux hauteurs observées lors d'évènements hivernaux pour des débits similaires.

5.p. Tronçon Oise moyenne

TRONÇON	OISE MOYENNE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON				
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Condren	Station : Sempigny	
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	3,11 m	23/12/1993		
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,05 m 3,02 m	05/01/2003 10/01/2011	4,76 m 24/12/1993	06/01/2003 02/02/1995 12/01/2011
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,78 m 2,77 m 2,67 m 2,65 m	01/02/2021 08/01/2001 20/07/2021 26/02/2024	4,67 m 4,60 m 4,55 m 4,14 m 4,13 m	06/01/2003 02/02/1995 12/01/2011 28/02/2024 31/12/1999
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale				

5.q. Tronçon Oise aval isarienne

TRONÇON	OISE AVAL ISARIENNE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON				
		Station : Venette Mise en service depuis mai 1872	Station : Creil Mise en service depuis décembre 1900	Hauteur	Crues historiques	
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	6,50 m 6,40 m	03/02/95 27/12/93	2,93 m	05/02/95
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	6,07 m 5,19 m 5,18 m	29/03/01 05/02/21 14/01/11	2,69 m	29/12/93
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	4,87 m 4,84 m 4,54 m	27/03/02 01/03/24 11/01/18	2,19 m 1,67 m 1,28 m	08/01/03 06/02/21 01/03/24
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale				

5.r. Tronçon Rhonelle

TRONÇON	RHONELLE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON		
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.		
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées , nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,36m 2,20m	13/02/2002 27/01/2002
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,89m 1,69m 1,61m 1,55m 1,49m	21/12/1993 04/08/2008 30/05/1999 01/01/2003 27/07/2012
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale		

5.s. Tronçon Sambre

TRONÇON	SAMBRE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Station : Berlaimont Mise en service en juin 1964		Station : Maubeuge Mise en service en janvier 1984	
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			4,30 m févr. 1961
	Niveau 3 : ORANGE Débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,33 m déc. 1993		3,95 m déc. 1993 3,49 m janv. 1995 3,15 m janv. 2011
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,34 m nov. 2010 2,32 m janv. 2011		2,77 m nov. 2010 2,68 m mars 2008 2,68 m févr. 2021 2,52 m févr. 2002 2,52m janv. 2025
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

5.t. Tronçon Serre

TRONÇON	SERRE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Montcornet Mise en service en novembre 1991	Station : Pont-à-Bucy Mise en service en janvier 1949
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.			
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	3,09m 3,06m 2,96m 2,92m 2,89 m 2,79m	21/12/1993 23/01/2009 07/01/2011 14/07/2021 10/10/2024 04/01/2024	2,63m 23/12/1993
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	2,72m 2,67m	25/12/2013 29/01/2021	2,54m 2,50m 2,48m 2,46m 09/01/2011 31/01/2021 12/03/2020 06/01/2024
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			2,33m 18/07/2021

5.u. Tronçon Solre

TRONÇON	SOLRE	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON		
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.		
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	1,94 m	21/12/93
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,55 m 1,47 m 1,25 m 1,24 m 1,15 m	24/6/16 11/3/08 7/1/11 23/2/24 28/12/13
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise.	Situation normale		

5.v. Tronçon Somme

TRONÇON	SOMME	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON				
		Station : Lamotte-Brebière Mise en service en janvier 2002		Station : Abbeville Depuis janvier 1963		
Couleurs de vigilance	Définition	Débit journalier	Crues historiques	Débit journalier	Crues historiques	
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.	57,1 m³/s	mai 2001	104,4 m³/s	avril 2001
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique			82,1 m³/s	janvier 2003
					78,7 m³/s	mars 2002
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	39,9 m³/s	mars 1995	74,0 m³/s	février 2021
					38,8 m³/s	février 2003
					38,5 m³/s	février 2025
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale				

5.w. Tronçon Thérain

TRONÇON	THERAIN	STATIONS DE RÉFÉRENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues		Station : Beauvais	Station : Maysel
Couleurs de vigilance	Définition	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques
	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<p>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et Industriel.</p> <p>2,34 m 2,33 m</p>	21/06/2021 27/12/1999		
	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	2,15 m 2,11 m	25/03/2001 27/01/1995	1,58 m 29/03/2001
	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.	1,95 m 1,93 m 1,82 m	10/01/2025 30/01/2025 31/01/2021 23/01/2018	1,51 m 01/01/2000 1,41 m 06/01/2003
	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	Situation normale			

Annexe 6. Liste des destinataires du push

Liste des destinataires de la diffusion locale (du niveau zonal au niveau départemental) par mail des bulletins Vigicrues (en référence au paragraphe 4.2.1) :

Destinataire	Global	Non global						
	(envoi de tous les bulletins du SPC)	(envoi de tous les bulletins des heures nominales de 10h00 et 16h00)	(envoi en complément des bulletins concernant les départements choisis, hors heures nominales, et si évolution de la situation)					
			Dépt 02	Dépt 08	Dépt 51	Dépt 55	Dépt 59	Dépt 60
COZ Nord	X							
COZ Est	X							
SCHAPI	X							
VNF Nord Pas-de-Calais	X							
VNF Bassin de la Seine	X							
DIR Nord de Météo-France	X							
DIR Nord-Est de Météo-France	X							
Service Public de Wallonie (SPW)	X							
Autorité flamande	X							
DREAL de zone Nord	X							
DREAL de zone Grand-Est	X							
SPC BN	X							
SPC SMYL	X							
Préfecture d'Île-de-France	X							
SDIS 59		X					X	
Préfecture 59		X					X	

Destinataire	Global	Non global					
	(envoi de tous les bulletins du SPC)	(envoi de tous les bulletins des heures nominales de 10h00 et 16h00)	(envoi en complément des bulletins concernant les départements choisis, hors heures nominales, et si évolution de la situation)				
			Dépt 02	Dépt 08	Dépt 51	Dépt 55	Dépt 59
DDTM 59		X					X
SDIS 60		X					X
Préfecture 60		X					X
DDT 60		X					X
SDIS 80		X					
Préfecture 80		X					
DDTM 80		X					
SDIS 62		X					
Préfecture 62		X					
DDTM 62		X					
SDIS 02		X	X				
Préfecture 02		X	X				X
DDT 02		X	X				
SDIS 51		X			X		
Préfecture 51		X			X		
DDT 51		X			X		
SDIS 55		X				X	
Préfecture 55		X				X	

Destinataire	Global	Non global					
	(envoi de tous les bulletins du SPC)	(envoi de tous les bulletins des heures nominales de 10h00 et 16h00)	(envoi en complément des bulletins concernant les départements choisis, hors heures nominales, et si évolution de la situation)				
			Dépt 02	Dépt 08	Dépt 51	Dépt 55	Dépt 59
DDT 55		X				X	
SDIS 08		X		X			
Préfecture 08		X		X			
DDT 08		X		X			
DDT 95		X					X

Annexe 7. Services d'avertissement local

7.a. Liste des cours d'eau avec intervention des collectivités locales

Cours d'eau	Nom Collectivité ou EPC	Département
Becque de Saint-Jans-Cappel	SYMSAGEL	59
Helpe Majeure	La Province de Hainaut (Belgique) – Hainaut Ingénierie Technique	59
Ruisseau de Montbliard	La Province de Hainaut (Belgique) – Hainaut Ingénierie Technique	59
Ton	Entente Oise-Aisne	2
Vaux	Entente Oise-Aisne	8
Verse	Entente Oise-Aisne	60
Nonette	Entente Oise-Aisne	60

7.b. Carte des cours d'eau avec intervention des collectivités locales



Cours d'eau avec systèmes d'alertes locaux

- Helpe Majeure
- La Nonette
- La Vaux

— La Verse

— Le Ton

— Le ruisseau de Montbliard

— Tronçons surveillés du SPC Bassins du Nord

— Cours d'eau principaux

□ Limites du SPC Bassins du Nord



Annexe 8. Liste des communes et groupements de communes concernées par le risque d'inondation sur les tronçons bénéficiant du dispositif de surveillance et prévision des crues mis en place par l'État

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise moyenne	L'Oise	Abbécourt	02001	02
Oise amont	L'Oise	Achery	02002	02
Serre	La Serre	Achery	02002	02
Aisne aval	L'Aisne	Acy	02003	02
Serre	La Serre	Agnicourt-et-Séchelles	02004	02
Oise amont	L'Oise	Alaincourt	02009	02
Aisne aval	L'Aisne	Ambleny	02011	02
Oise moyenne	L'Oise	Amigny-Rouy	02014	02
Oise moyenne	L'Oise	Andelain	02016	02
Serre	La Serre	Anguilcourt-le-Sart	02017	02
Serre	La Serre	Assis-sur-Serre	02027	02
Oise amont	L'Oise	Autreppes	02040	02
Oise moyenne	L'Oise	Autreville	02041	02
Serre	La Serre	Barenton-sur-Serre	02048	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Beaurieux	02058	02
Oise moyenne	L'Oise	Beautor	02059	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne aval	L'Aisne	Belleu	02064	02
Oise amont	L'Oise	Bernot	02070	02
Aisne aval	L'Aisne	Berny-Rivière	02071	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Berry-au-Bac	02073	02
Oise amont	L'Oise	Berthenicourt	02075	02
Oise moyenne	L'Oise	Bichancourt	02086	02
Serre	La Serre	Bosmont-sur-Serre	02101	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Bourg-et-Comin	02106	02
Oise amont	L'Oise	Brissay-Choigny	02123	02
Oise amont	L'Oise	Brissy-Hamégicourt	02124	02
Aisne aval	L'Aisne	Bucy-le-Long	02131	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Celles-sur-Aisne	02148	02
Serre	La Serre	Chalandry	02156	02
Serre	La Serre	Chaourse	02160	02
Oise moyenne	L'Oise	Charmes	02165	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Chassemy	02167	02
Oise amont	L'Oise	Châtillon-sur-Oise	02170	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Chaudardes	02171	02
Oise moyenne	L'Oise	Chauny	02173	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Chavonne	02176	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise amont	L'Oise	Chigny	02188	02
Serre	La Serre	Cilly	02194	02
Aisne aval	L'Aisne	Ciry-Salsogne	02195	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Concevreux	02208	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Condé-sur-Aisne	02210	02
Aisne aval	L'Aisne	Condé-sur-Aisne	02210	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Condé-sur-Suippe	02211	02
Oise moyenne	L'Oise	Condren	02212	02
Serre	La Serre	Courbes	02222	02
Serre	La Serre	Crécy-sur-Serre	02237	02
Aisne aval	L'Aisne	Crouy	02243	02
Aisne aval	L'Aisne	Cuffies	02245	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Cuiry-lès-Chaudardes	02250	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Cuissy-et-Geny	02252	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Cys-la-Commune	02255	02
Serre	La Serre	Danizy	02260	02
Oise amont	L'Oise	Danizy	02260	02
Oise moyenne	L'Oise	Danizy	02260	02
Serre	La Serre	Dercy	02261	02
Oise moyenne	L'Oise	Deuillet	02262	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise amont	L'Oise	Effry	02275	02
Oise amont	L'Oise	Englancourt	02276	02
Serre	La Serre	Erlon	02283	02
Oise amont	L'Oise	Erloy	02284	02
Oise amont	L'Oise	Étréaupont	02295	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Évergnicourt	02299	02
Oise amont	L'Oise	La Fère	02304	02
Oise moyenne	L'Oise	La Fère	02304	02
Oise amont	L'Oise	Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	02313	02
Aisne aval	L'Aisne	Fontenoy	02326	02
Serre	La Serre	Froidmont-Cohartille	02338	02
Oise amont	L'Oise	Gergny	02342	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Villeneuve-sur-Aisne	02360	02
Oise amont	L'Oise	Guise	02361	02
Oise amont	L'Oise	Hauteville	02376	02
Oise amont	L'Oise	Hirson	02381	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Juvincourt-et-Damary	02399	02
Oise amont	L'Oise	Lesquielles-Saint-Germain	02422	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Les Septvallons	02439	02
Oise amont	L'Oise	Luzoir	02445	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise amont	L'Oise	Macquigny	02450	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Maizy	02453	02
Oise amont	L'Oise	Malzy	02455	02
Oise moyenne	L'Oise	Manicamp	02456	02
Serre	La Serre	Marcy-sous-Marle	02460	02
Oise moyenne	L'Oise	Marest-Dampcourt	02461	02
Serre	La Serre	Marle	02468	02
Oise amont	L'Oise	Marly-Gomont	02469	02
Oise amont	L'Oise	Mayot	02473	02
Aisne aval	L'Aisne	Mercin-et-Vaux	02477	02
Serre	La Serre	Mesbrecourt-Richecourt	02480	02
Oise amont	L'Oise	Mézières-sur-Oise	02483	02
Aisne aval	L'Aisne	Missy-sur-Aisne	02487	02
Oise amont	L'Oise	Monceau-sur-Oise	02494	02
Oise amont	L'Oise	Mondrepuis	02495	02
Serre	La Serre	Montcornet	02502	02
Oise amont	L'Oise	Mont-d'Origny	02503	02
Aisne aval	L'Aisne	Montigny-Lengrain	02514	02
Serre	La Serre	Montigny-sous-Marle	02516	02
Serre	La Serre	Montigny-sur-Crécy	02517	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Serre	La Serre	Mortiers	02529	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Moussy-Verneuil	02531	02
Oise amont	L'Oise	Moÿ-de-l'Aisne	02532	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Neufchâtel-sur-Aisne	02541	02
Oise amont	L'Oise	Neuve-Maison	02544	02
Serre	La Serre	La Neuville-Bosmont	02545	02
Oise amont	L'Oise	Neuvillette	02552	02
Serre	La Serre	Nouvion-et-Catillon	02559	02
Serre	La Serre	Nouvion-le-Comte	02560	02
Oise amont	L'Oise	Noyales	02563	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Œuilly	02565	02
Oise moyenne	L'Oise	Ognes	02566	02
Oise amont	L'Oise	Ohis	02567	02
Oise amont	L'Oise	Origny-Sainte-Benoite	02575	02
Aisne aval	L'Aisne	Osly-Courtil	02576	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Pargnan	02588	02
Aisne aval	L'Aisne	Pasly	02593	02
Aisne aval	L'Aisne	Pernant	02598	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Pignicourt	02601	02
Aisne aval	L'Aisne	Pommiers	02610	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne Vaux	L'Aisne	Pont-Arcy	02612	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Pontavert	02613	02
Serre	La Serre	Pouilly-sur-Serre	02617	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Presles-et-Boves	02620	02
Oise amont	L'Oise	Proisy	02624	02
Oise amont	L'Oise	Proix	02625	02
Oise moyenne	L'Oise	Quierzy	02631	02
Serre	La Serre	Remies	02638	02
Aisne aval	L'Aisne	Ressons-le-Long	02643	02
Oise amont	L'Oise	Ribemont	02648	02
Oise amont	L'Oise	Romery	02654	02
Oise amont	L'Oise	Saint-Algis	02670	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Saint-Mard	02682	02
Serre	La Serre	Saint-Pierremont	02689	02
Aisne aval	L'Aisne	Sermoise	02714	02
Oise moyenne	L'Oise	Servais	02716	02
Oise amont	L'Oise	Séry-lès-Mézières	02717	02
Oise moyenne	L'Oise	Sinceny	02719	02
Oise amont	L'Oise	Sissy	02721	02
Aisne aval	L'Aisne	Soissons	02722	02

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise amont	L'Oise	Sorbais	02728	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Soupir	02730	02
Serre	La Serre	Tavaux-et-Pontséricourt	02737	02
Oise moyenne	L'Oise	Tergnier	02738	02
Oise amont	L'Oise	Thenelles	02741	02
Oise amont	L'Oise	Travecy	02746	02
Oise amont	L'Oise	Vadencourt	02757	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Vailly-sur-Aisne	02758	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Variscourt	02761	02
Oise amont	L'Oise	Vendeuil	02775	02
Aisne aval	L'Aisne	Venizel	02780	02
Aisne aval	L'Aisne	Vic-sur-Aisne	02795	02
Aisne Vaux	L'Aisne	Viel-Arcy	02797	02
Aisne aval	L'Aisne	Villeneuve-Saint-Germain	02805	02
Oise moyenne	L'Oise	Viry-Noureuil	02820	02
Serre	La Serre	Voyenne	02827	02
Oise amont	L'Oise	Wiège-Faty	02832	02
Oise amont	L'Oise	Wimy	02833	02
Aisne ardennaise	L'Aisne	Acy-Romance	08001	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Aire	08004	08

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne ardennaise	L'Aisne	Amagne	08008	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Ambly-Fleury	08010	08
Aisne amont	L'Aire	Apremont	08017	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Asfeld	08024	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Attigny	08025	08
Aisne amont	L'Aisne	Autry	08036	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Avaux	08039	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Balham	08044	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Ballay	08045	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Barby	08048	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Biermes	08064	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Blanzy-la-Salonnaise	08070	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Brécy-Brières	08082	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Brienne-sur-Aisne	08084	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Challerange	08097	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Charbogne	08103	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Château-Porcien	08107	08
Aisne amont	L'Aire	Chatel-Chéhéry	08109	08
Aisne amont	L'Aire	Chevières	08120	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Condé-lès-Herpy	08126	08

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne amont	L'Aisne	Condé-lès-Autry	08128	08
Aisne amont	L'Aire	Cornay	08131	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Coucy	08133	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Doux	08144	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Falaise	08164	08
Aisne amont	L'Aire	Fléville	08171	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Givry	08193	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Gomont	08195	08
Aisne amont	L'Aisne	Grandham	08197	08
Aisne amont	L'Aire	Grandpré	08198	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Grandpré	08198	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Herpy-l'Arlésienne	08225	08
Aisne amont	L'Aisne	Lançon	08245	08
Aisne amont	L'Aire	Marcq	08274	08
Aisne amont	L'Aisne	Montcheutin	08296	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Mouron	08310	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Nanteuil-sur-Aisne	08313	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Olizy-Primat	08333	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Rethel	08362	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Rilly-sur-Aisne	08364	08

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne Vaux	L'Aisne	Saint-Germainmont	08381	08
Aisne amont	L'Aire	Saint-Juvin	08383	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux	08384	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Sault-lès-Rethel	08403	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Savigny-sur-Aisne	08406	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Semuy	08411	08
Aisne amont	L'Aire	Senuc	08412	08
Aisne amont	L'Aisne	Senuc	08412	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Senuc	08412	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Seuil	08416	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Taizy	08438	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Taizy	08438	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Thugny-Trugny	08452	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Vandy	08461	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Vaux-lès-Mouron	08464	08
Aisne Vaux	L'Aisne	Vieux-lès-Asfeld	08473	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Voncq	08489	08
Aisne ardennaise	L'Aisne	Vouziers	08490	08
Aisne amont	L'Aisne	Chaudfontaine	51139	51
Aisne Vaux	L'Aisne	Cormicy	51171	51

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne amont	L'Aisne	Moiremont	51370	51
Aisne amont	L'Aisne	La Neuville-au-Pont	51399	51
Aisne amont	L'Aisne	Sainte-Menehould	51507	51
Aisne amont	L'Aisne	Saint-Thomas-en-Argonne	51519	51
Aisne amont	L'Aisne	Servon-Melzicourt	51533	51
Aisne amont	L'Aisne	Verrières	51610	51
Aisne amont	L'Aisne	Vienne-la-Ville	51620	51
Aisne amont	L'Aisne	Vienne-le-Château	51621	51
Aisne amont	L'Aisne	Aubréville	55014	55
Aisne amont	L'Aisne	Autrécourt-sur-Aire	55017	55
Aisne amont	L'Aisne	Baulny	55033	55
Aisne amont	L'Aisne	Beausite	55040	55
Aisne amont	L'Aisne	Boureuilles	55065	55
Aisne amont	L'Aisne	Charpentry	55103	55
Aisne amont	L'Aisne	Clermont-en-Argonne	55117	55
Aisne amont	L'Aisne	Froidos	55199	55
Aisne amont	L'Aisne	Lavoye	55285	55
Aisne amont	L'Aisne	Montblainville	55343	55
Aisne amont	L'Aisne	Neuvilly-en-Argonne	55383	55
Aisne amont	L'Aisne	Nubécourt	55389	55

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aisne amont	L'Aisne	Rarécourt	55416	55
Aisne amont	L'Aisne	Varennes-en-Argonne	55527	55
Marque	La Marque	Villeneuve-d'Ascq	59009	59
Marque	La Marque	Anstaing	59013	59
Lys plaine	La Lys	Armentières	59017	59
Rhonelle	La Rhonelle	Artres	59019	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Assevent	59021	59
Marque	La Marque	Attiches	59022	59
Rhonelle	La Rhonelle	Aulnoy-lez-Valenciennes	59032	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Aulnoye-Aymeries	59033	59
Marque	La Marque	Avelin	59034	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Avesnelles	59035	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Avesnes-sur-Helpe	59036	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Bachant	59041	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Bas-Lieu	59050	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Berlaimont	59068	59
Helpe Mineure	L'Helpe Mineure	Boulogne-sur-Helpe	59093	59
Lys plaine	La Lys	Bousbecque	59098	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Boussières-sur-Sambre	59103	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Boussois	59104	59

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Marque	La Marque	Bouvines	59106	59
Helpe Mineure	L'Helpe Mineure	Cartignies	59134	59
Marque	La Marque	Chéreng	59146	59
Solre	La Solre	Choisies	59147	59
Lys plaine	La Lys	Comines	59152	59
Marque	La Marque	Croix	59163	59
Marque	La Marque	Cysoing	59168	59
Solre	La Solre	Damousies	59169	59
Lys plaine	La Lys	Deûlémont	59173	59
Solre	La Solre	Dimechaux	59174	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Dompierre-sur-Helpe	59177	59
Marque	La Marque	Ennevelin	59197	59
Lys plaine	La Lys	Erquinghem-Lys	59202	59
Lys plaine	La Lys	Estaires	59212	59
Helpe Mineure	L'Helpe Mineure	Étrœungt	59218	59
Rhonelle	La Rhonelle	Famars	59221	59
Solre	La Solre	Ferrière-la-Grande	59230	59
Solre	La Solre	Ferrière-la-Petite	59231	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Flaumont-Waudrechies	59233	59
Marque	La Marque	Forest-sur-Marque	59247	59

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Lys plaine	La Lys	Frelinghien	59252	59
Marque	La Marque	Fretin	59256	59
Lys plaine	La Lys	La Gorgue	59268	59
Lys plaine	La Lawe	La Gorgue	59268	59
Helpe Mineure	L'Helpe Mineure	Grand-Fayt	59270	59
Marque	La Marque	Gruson	59275	59
Lys plaine	La Lys	Halluin	59279	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Hautmont	59291	59
Lys plaine	La Lys	Haverskerque	59293	59
Marque	La Marque	Hem	59299	59
Lys plaine	La Lys	Houplines	59317	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Jeumont	59324	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Landrecies	59331	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Leval	59344	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Liessies	59347	59
Helpe mineure	L'Helpe Mineure	Locquignol	59353	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Locquignol	59353	59
Marque	La Marque	Louvil	59364	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Louvroil	59365	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Marbaix	59374	59

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Rhonelle	La Rhonelle	Maresches	59381	59
Rhonelle	La Rhonelle	Marly	59383	59
Helpe mineure	L'Helpe Mineure	Maroilles	59384	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Maroilles	59384	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Marpent	59385	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Maubeuge	59392	59
Marque	La Marque	Mérignies	59398	59
Lys plaine	La Bourre	Merville	59400	59
Lys plaine	La Clarence	Merville	59400	59
Lys plaine	La Lys	Merville	59400	59
Marque	La Marque	Mons-en-Pévèle	59411	59
Lys plaine	La Bourre	Morbecque	59416	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Neuf-Mesnil	59424	59
Marque	La Marque	La Neuville	59427	59
Lys plaine	La Lys	Nieppe	59431	59
Helpe majeure	L'Helpe Majeure	Noyelles-sur-Sambre	59439	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Noyelles-sur-Sambre	59439	59
Solre	La Solre	Obrechies	59442	59
Rhonelle	La Rhonelle	Orsinval	59451	59
Marque	La Marque	Péronne-en-Mélantois	59458	59

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Helpe Mineure	L'Helpe Mineure	Petit-Fayt	59461	59
Marque	La Marque	Pont-à-Marcq	59466	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Pont-sur-Sambre	59467	59
Rhonelle	La Rhonelle	Préseau	59471	59
Rhonelle	La Rhonelle	Le Quesnoy	59481	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Ramousies	59493	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Recquignies	59495	59
Solre	La Solre	Rousies	59514	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Rousies	59514	59
Rhonelle	La Rhonelle	Ruesnes	59518	59
Marque	La Marque	Sailly-lez-Lannoy	59522	59
Marque	La Marque	Sainghin-en-Mélantois	59523	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Saint-Hilaire-sur-Helpe	59534	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Saint-Remy-du-Nord	59543	59
Sambre	La Sambre Canalisée	Sassegnies	59556	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Sémeries	59562	59
Rhonelle	La Rhonelle	Sepmeries	59565	59
Lys plaine	La Lys	Steenwerck	59581	59
Helpe Majeure	L'Helpe Majeure	Taisnières-en-Thiérache	59583	59
Marque	La Marque	Templeuve-en-Pévèle	59586	59

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Lys plaine	La Lys	Thiennes	59590	59
Marque	La Marque	Thumeries	59592	59
Marque	La Marque	Tourmignies	59600	59
Marque	La Marque	Tressin	59602	59
Rhonelle	La Rhonelle	Valenciennes	59606	59
Lys plaine	La Bourre	Vieux-Berquin	59615	59
Rhonelle	La Rhonelle	Villereau	59619	59
Rhonelle	La Rhonelle	Villers-Pol	59626	59
Lys plaine	La Lys	Warneton	59643	59
Marque	La Marque	Wasquehal	59646	59
Lys plaine	La Lys	Wervicq-Sud	59656	59
Marque	La Marque	Willem	59660	59
Oise aval isarienne	L'Oise	Les Ageux	60006	60
Thérain	Le Therain	Allonne	60009	60
Thérain	Le Therain	Angy	60015	60
Oise moyenne	L'Oise	Appilly	60021	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Armancourt	60023	60
Aisne aval	L'Aisne	Attichy	60025	60
Oise moyenne	L'Oise	Babœuf	60037	60
Thérain	Le Therain	Bailleul-sur-Thérain	60041	60

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise moyenne	L'Oise	Bailly	60043	60
Thérain	Le Therain	Balagny-sur-Thérain	60044	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Beaurepaire	60056	60
Thérain	Le Therain	Beauvais	60057	60
Oise moyenne	L'Oise	Béhéricourt	60059	60
Aisne aval	L'Aisne	Berneuil-sur-Aisne	60064	60
Thérain	Le Therain	Berthecourt	60065	60
Aisne aval	L'Aisne	Bitry	60072	60
Thérain	Le Therain	Bonnières	60084	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Boran-sur-Oise	60086	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Brenouille	60102	60
Oise moyenne	L'Oise	Brétigny	60105	60
Thérain	Le Therain	Bury	60116	60
Oise moyenne	L'Oise	Cambronne-lès-Ribécourt	60119	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Chevrières	60149	60
Oise moyenne	L'Oise	Chiry-Ourscamp	60150	60
Aisne aval	L'Aisne	Choisy-au-Bac	60151	60
Oise moyenne	L'Oise	Choisy-au-Bac	60151	60
Thérain	Le Therain	Cires-lès-Mello	60155	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Clairoix	60156	60

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise moyenne	L'Oise	Clairoix	60156	60
Aisne aval	L'Aisne	Compiègne	60159	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Compiègne	60159	60
Aisne aval	L'Aisne	Couloisy	60167	60
Aisne aval	L'Aisne	Courtieux	60171	60
Thérain	Le Therain	Cramoisy	60173	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Creil	60175	60
Aisne aval	L'Aisne	Cuise-la-Motte	60188	60
Thérain	Le Therain	Fouquenies	60250	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Gouvieux	60282	60
Thérain	Le Therain	Heilles	60307	60
Thérain	Le Therain	Herchies	60310	60
Thérain	Le Therain	Hermes	60313	60
Thérain	Le Therain	Hondainville	60317	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Houdancourt	60318	60
Oise moyenne	L'Oise	Janville	60323	60
Aisne aval	L'Aisne	Jaulzy	60324	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Jaux	60325	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Lacroix-Saint-Ouen	60338	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Lamorlaye	60346	60

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Oise moyenne	L'Oise	Longueil-Annel	60368	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Longueil-Sainte-Marie	60369	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Margny-lès-Compiègne	60382	60
Thérain	Le Therain	Maysel	60391	60
Thérain	Le Therain	Mello	60393	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Le Meux	60402	60
Thérain	Le Therain	Milly-sur-Thérain	60403	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Monceaux	60406	60
Thérain	Le Therain	Montataire	60414	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Montataire	60414	60
Oise moyenne	L'Oise	Montmacq	60423	60
Thérain	Le Therain	Montreuil-sur-Thérain	60426	60
Oise moyenne	L'Oise	Morlincourt	60431	60
Thérain	Le Therain	Mouy	60439	60
Thérain	Le Therain	La Neuville-Vault	60460	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Nogent-sur-Oise	60463	60
Oise moyenne	L'Oise	Noyon	60471	60
Oise moyenne	L'Oise	Passel	60488	60
Oise moyenne	L'Oise	Pimprez	60492	60
Oise moyenne	L'Oise	Le Plessis-Brion	60501	60

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Thérain	Le Therain	Ponchon	60504	60
Oise moyenne	L'Oise	Pont-l'Évêque	60506	60
Oise moyenne	L'Oise	Pontoise-lès-Noyon	60507	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Pontpoint	60508	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Pont-Sainte-Maxence	60509	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Précy-sur-Oise	60513	60
Aisne aval	L'Aisne	Rethondes	60534	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Rhuis	60536	60
Oise moyenne	L'Oise	Ribécourt-Dreslincourt	60537	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Rieux	60539	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Rivecourt	60540	60
Thérain	Le Therain	Rochy-Condé	60542	60
Thérain	Le Therain	Saint-Félix	60574	60
Oise moyenne	L'Oise	Saint-Léger-aux-Bois	60582	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Saint-Leu-d'Esserent	60584	60
Thérain	Le Therain	Saint-Leu-d'Esserent	60584	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Saint-Maximin	60589	60
Thérain	Le Therain	Saint-Vaast-lès-Mello	60601	60
Oise moyenne	L'Oise	Salency	60603	60
Oise moyenne	L'Oise	Sempigny	60610	60

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Thérain	Le Therain	Therdonne	60628	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Thiverny	60635	60
Thérain	Le Therain	Thiverny	60635	60
Oise moyenne	L'Oise	Thourotte	60636	60
Thérain	Le Therain	Troissereux	60646	60
Aisne aval	L'Aisne	Trosly-Breuil	60647	60
Oise moyenne	L'Oise	Varesnes	60655	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Venette	60665	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Verberie	60667	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Verneuil-en-Halatte	60670	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Villers-Saint-Paul	60684	60
Thérain	Le Therain	Villers-Saint-Sépulcre	60685	60
Oise aval isarienne	L'Oise	Villers-sous-Saint-Leu	60686	60
Thérain	Le Therain	Warluis	60700	60
Lys amont - Laquette	La Lys	Aire-sur-la-Lys	62014	62
Lys amont - Laquette	La Laquette	Aire-sur-la-Lys	62014	62
Lys plaine	La Lys	Aire-sur-la-Lys	62014	62
Liane	La Liane	Alincthun	62022	62
	La Lawe	Annezin	62035	62
Aa	Rivière Aa	Arques	62040	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Canche	La Course	Attin	62044	62
Canche	La Canche	Attin	62044	62
Canche	La Canche	Aubin-Saint-Vaast	62046	62
Hem	La Hem	Audrehem	62055	62
Hem	Le Meulestroomb	Audruicq	62057	62
Canche	La Canche	Beaumerie-Saint-Martin	62094	62
Canche	La Canche	Beaurainville	62100	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Béthune	62119	62
Canche	La Canche	Beutin	62124	62
Aa	Rivière Aa	Blendecques	62139	62
Hem	La Hem	Bonningues-lès-Ardres	62155	62
Liane	La Liane	Boulogne-sur-Mer	62160	62
Canche	La Canche	Bréxent-Énocq	62176	62
Canche	La Canche	Brimeux	62177	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Bruay-la-Buissière	62178	62
Lys plaine	La Clarence	Calonne-sur-la-Lys	62195	62
Canche	La Canche	La Calotterie	62196	62
Liane	La Liane	Carly	62214	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Chocques	62224	62
Hem	La Hem	Clerques	62228	62
Liane	La Liane	Condette	62235	62
Canche	La Canche	Contes	62236	62
Lys plaine	La Lawe	La Couture	62252	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Coyecques	62254	62
Liane	La Liane	Crémarest	62255	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Delettes	62265	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Dennebrœucq	62267	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Divion	62270	62
Aa	Rivière Aa	Elnes	62292	62
Aa	Rivière Aa	Esquerdes	62309	62
Lys plaine	La Lawe	Essars	62310	62
Canche	La Course	Estrée	62312	62
Canche	La Course	Estréelles	62315	62
Canche	La Canche	Étaples	62318	62
Aa	Rivière Aa	Fauquembergues	62325	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Fouquereuil	62349	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Fouquières-lès-Béthune	62350	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Gonnehem	62376	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Gosnay	62377	62
Canche	La Canche	Guisy	62398	62
Aa	Rivière Aa	Hallines	62403	62
Liane	La Liane	Hesdigneul-lès-Boulogne	62446	62
Liane	La Liane	Hesdin-l'Abbaye	62448	62
Lawe - Clarence amont	La Lawe	Houdain	62457	62
Canche	La Canche	Huby-Saint-Leu	62461	62
Liane	La Liane	Isques	62474	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Labeuvrière	62479	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Lapugnoy	62489	62
Canche	La Canche	Lespinoy	62501	62
Lys plaine	La Lawe	Lestrem	62502	62
Lys plaine	La Lawe	Locon	62520	62
Aa	Rivière Aa	Longuenesse	62525	62
Aa	Rivière Aa	Lumbres	62534	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Canche	La Canche	La Madelaine-sous-Montreuil	62535	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Mametz	62543	62
Canche	La Canche	Marconnelle	62550	62
Canche	La Canche	Marenla	62551	62
Canche	La Canche	Maresquel-Ecquemicourt	62552	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Marles-les-Mines	62555	62
Canche	La Canche	Marles-sur-Canche	62556	62
Aa	Rivière Aa	Merck-Saint-Liévin	62569	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Mont-Bernanchon	62584	62
Lys plaine	La Clarence	Mont-Bernanchon	62584	62
Canche	La Canche	Montreuil	62588	62
Hem	Le Tiret	Muncq-Nieurlet	62598	62
Canche	La Canche	Neuville-sous-Montreuil	62610	62
Canche	La Course	Neuville-sous-Montreuil	62610	62
Hem	La Hem	Nordausques	62618	62
Liane	La Liane	Outreau	62643	62
Aa	Rivière Aa	Ouve-Wirquin	62644	62
Canche	La Canche	Bouin-Plumoison	62661	62
Hem	Le Tiret	Polincove	62662	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Hem	Le Meulestroomb	Polincove	62662	62
Liane	La Liane	Questrecques	62679	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Saint-Augustin	62691	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Reclinghem	62696	62
Hem	La Hem	Recques-sur-Hem	62699	62
Aa	Rivière Aa	Remilly-Wirquin	62702	62
Lawe - Clarence amont	La Clarence	Robecq	62713	62
Lys plaine	La Clarence	Robecq	62713	62
Hem	Le Tiret	Ruminghem	62730	62
Lys plaine	La Lys	Sailly-sur-la-Lys	62736	62
Liane	La Liane	Saint-Étienne-au-Mont	62746	62
Lys plaine	La Lys	Saint-Floris	62747	62
Canche	La Canche	Saint-Josse	62752	62
Liane	La Liane	Saint-Léonard	62755	62
Hem	Le Meulestroomb	Sainte-Marie-Kerque	62756	62
Liane	La Liane	Saint-Martin-Boulogne	62758	62
Aa	Rivière Aa	Saint-Martin-d'Hardinghem	62760	62
Aa	Rivière Aa	Saint-Omer	62765	62
Lys plaine	La Lys	Saint-Venant	62770	62
Liane	La Liane	Samer	62773	62

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Aa	Rivière Aa	Setques	62794	62
Lys amont - Laquette	La Lys	Thérouanne	62811	62
Hem	La Hem	Tournehem-sur-la-Hem	62827	62
Canche	La Canche	Tubersent	62832	62
Lys plaine	La Lawe	Vieille-Chapelle	62851	62
Aa	Rivière Aa	Wavrans-sur-l'Aa	62882	62
Liane	La Liane	Wierre-au-Bois	62888	62
Liane	La Liane	Wirwignes	62896	62
Lys amont - Laquette	La Laquette	Witternesse	62900	62
Aa	Rivière Aa	Wizernes	62902	62
Hem	La Hem	Zouafques	62904	62
Hem	La Hem	Zutkerque	62906	62
Somme	La Somme Canalisée	Abbeville	80001	80
Somme	La Somme Canalisée	Ailly-sur-Somme	80011	80
Somme	La Somme Canalisée	Amiens	80021	80
Somme	La Somme Canalisée	Argœuves	80024	80
Somme	La Somme Canalisée	Aubigny	80036	80
Somme	La Somme Canalisée	Belloy-sur-Somme	80082	80
Somme	La Somme Canalisée	Blangy-Tronville	80107	80
Somme	La Somme Canalisée	Boismont	80110	80

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Somme	La Somme Canalisée	Bouchon	80117	80
Somme	La Somme Canalisée	Bourdon	80123	80
Somme	La Somme Canalisée	Bray-sur-Somme	80136	80
Somme	La Somme Rivière	Bray-sur-Somme	80136	80
Somme	La Somme Canalisée	Breilly	80137	80
Somme	La Somme Canalisée	Cahon	80161	80
Somme	La Somme Canalisée	Cambron	80163	80
Somme	La Somme Canalisée	Camon	80164	80
Somme	La Somme Canalisée	Cerisy	80184	80
Somme	La Somme Canalisée	La Chaussée-Tirancourt	80187	80
Somme	La Somme Canalisée	Chipilly	80192	80
Somme	La Somme Canalisée	Cocquerel	80200	80
Somme	La Somme Canalisée	Condé-Folie	80205	80
Somme	La Somme Canalisée	Corbie	80212	80
Somme	La Somme Canalisée	Crouy-Saint-Pierre	80229	80
Somme	La Somme Canalisée	Daours	80234	80
Somme	La Somme Canalisée	Dreuil-lès-Amiens	80256	80
Somme	La Somme Canalisée	Eaucourt-sur-Somme	80262	80
Somme	La Somme Canalisée	Épagne-Épagnette	80268	80
Somme	La Somme Canalisée	Érondelle	80282	80

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Somme	La Somme Canalisée	Étinehem-Méricourt	80295	80
Somme	La Somme Canalisée	L'Étoile	80296	80
Somme	La Somme Canalisée	Flixecourt	80318	80
Somme	La Somme Canalisée	Fontaine-sur-Somme	80328	80
Somme	La Somme Canalisée	Fouilloy	80338	80
Somme	La Somme Canalisée	Glisy	80379	80
Somme	La Somme Canalisée	Grand-Laviers	80385	80
Somme	La Somme Canalisée	Le Hamel	80411	80
Somme	La Somme Canalisée	Hamelet	80412	80
Somme	La Somme Canalisée	Hangest-sur-Somme	80416	80
Somme	La Somme Canalisée	Lamotte-Brebière	80461	80
Somme	La Somme Canalisée	Liercourt	80476	80
Somme	La Somme Canalisée	Long	80486	80
Somme	La Somme Canalisée	Longpré-les-Corps-Saints	80488	80
Somme	La Somme Canalisée	Longueau	80489	80
Somme	La Somme Canalisée	Mareuil-Caubert	80512	80
Somme	La Somme Canalisée	Méricourt-l'Abbé	80530	80
Somme	La Somme Canalisée	Morcourt	80569	80
Somme	La Somme Rivière	La Neuville-lès-Bray	80593	80
Somme	La Somme Canalisée	La Neuville-lès-Bray	80593	80

Tronçon	Cours d'eau	Nom Commune	INSEE Commune	Département
Somme	La Somme Canalisée	Picquigny	80622	80
Somme	La Somme Canalisée	Pont-Remy	80635	80
Somme	La Somme Canalisée	Proyart	80644	80
Somme	La Somme Canalisée	Rivery	80674	80
Somme	La Somme Canalisée	Saigneville	80691	80
Somme	La Somme Canalisée	Sailly-Laurette	80693	80
Somme	La Somme Canalisée	Sailly-le-Sec	80694	80
Somme	La Somme Canalisée	Saint-Sauveur	80718	80
Somme	La Somme Canalisée	Saint-Valery-sur-Somme	80721	80
Somme	La Somme Canalisée	Vaire-sous-Corbie	80774	80
Somme	La Somme Canalisée	Vaux-sur-Somme	80784	80
Somme	La Somme Canalisée	Vecquemont	80785	80
Somme	La Somme Canalisée	Yzeux	80835	80

Annexe 9. Communes éligibles au service Vigicrues Flash

9.a. Liste des communes éligibles au service Vigicrues Flash

Code INSEE	Communes éligibles au service Vigicrues Flash	Code INSEE	Communes éligibles au service Vigicrues Flash	Code INSEE	Communes éligibles au service Vigicrues Flash
02001	Abbécourt	02059	Beautor	02150	Cerny-en-Laonnois
02002	Achery	02067	Bergues-sur-Sambre	02154	Chacrise
02003	Acy	02070	Bernot	02157	Chambray
02009	Alaincourt	02071	Berny-Rivière	02158	Chamouille
02011	Ambleny	02073	Berry-au-Bac	02167	Chassemy
02014	Amigny-Rouy	02077	Berzy-le-Sec	02170	Châtillon-sur-Oise
02017	Anguilcourt-le-Sart	02078	Besmé	02173	Chauny
02018	Anizy-le-Grand	02079	Besmont	02174	Chavignon
02022	Arcy-Sainte-Restitue	02103	Boué	02178	Chermizy-Ailles
02027	Assis-sur-Serre	02107	Bourguignon-sous-Coucy	02180	Chéry-lès-Pouilly
02028	Athies-sous-Laon	02110	Braine	02190	Chivres-Val
02029	Attilly	02116	Braye-en-Thiérache	02191	Chivy-lès-Étouvelles
02036	Augy	02123	Brissay-Choigny	02195	Ciry-Salsogne
02046	Barenton-Bugny	02124	Brissy-Hamégicourt	02196	Clacy-et-Thierret
02048	Barenton-sur-Serre	02129	Bruys	02201	Cœuvres-et-Valsery
02049	Barisis-aux-Bois	02135	Buironfosse	02210	Condé-sur-Aisne
02050	Barzy-en-Thiérache	02136	Burelles	02212	Condren
02054	Bazoches-et-Saint-Thibaut	02144	Caulaincourt	02220	Coulonges-Cohan

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

02224	Courcelles-sur-Vesle	02341	Gercy	02427	Lhuys
02226	Courmelles	02342	Gergny	02430	Liesse-Notre-Dame
02243	Crouy	02353	Grandlup-et-Fay	02432	Limé
02251	Cuiry-lès-Iviers	02357	Gronard	02433	Lislet
02253	Cuisy-en-Almont	02361	Guise	02440	Lor
02254	Cutry	02366	Hannapes	02442	Loupeigne
02256	Dagny-Lambercy	02369	Harcigny	02444	Lugny
02260	Danizy	02371	Harly	02448	Mâchecourt
02269	Dorengt	02373	Hary	02452	Maissemy
02271	Dravegny	02377	Haution	02456	Manicamp
02286	Esquéhéries	02383	Homblières	02462	Mareuil-en-Dôle
02294	Étouvelles	02384	Houry	02468	Marle
02295	Étréaupont	02386	Iron	02469	Marly-Gomont
02298	Étreux	02404	Landouzy-la-Cour	02473	Mayot
02306	La Ferté-Chevresis	02407	Laniscourt	02480	Mesbrecourt-Richecourt
02308	Fesmy-le-Sart	02408	Laon	02486	Missy-lès-Pierrepont
02321	Fontaine-lès-Vervins	02413	Laval-en-Laonnois	02487	Missy-sur-Aisne
02326	Fontenoy	02414	Lavaqueresse	02489	Molinchart
02327	Foreste	02415	Laversine	02497	Mons-en-Laonnois
02331	Franqueville	02418	Lerzy	02502	Montcornet
02337	Froidestrées	02419	Leschelle	02520	Mont-Notre-Dame
02338	Froidmont-Cohartille	02422	Lesquielles-Saint-Germain	02523	Mont-Saint-Martin

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash					
02526	Morgny-en-Thiérache	02636	Regny	02720	Sissonne
02527	Morsain	02638	Remies	02721	Sissy
02535	Nampcelles-la-Cour	02643	Ressons-le-Long	02722	Soissons
02548	La Neuville-lès-Dorengt	02650	Rocquigny	02728	Sorbais
02550	Neuville-sur-Ailette	02651	Rogécourt	02731	Le Sourd
02552	Neuvillette	02652	Rogny	02735	Tannières
02553	Nizy-le-Comte	02654	Romery	02738	Tergnier
02558	Le Nouvion-en-Thiérache	02657	Rougeries	02740	Thenailles
02559	Nouvion-et-Catillon	02661	Royaucourt-et-Chailvet	02747	Trefcon
02561	Nouvion-le-Vineux	02663	Rozières-sur-Crise	02753	Tupigny
02562	Nouvron-Vingré	02670	Saint-Algis	02755	Urcel
02569	Oisy	02672	Saint-Bandry	02757	Vadencourt
02576	Osly-Courtil	02673	Saint-Christophe-à-Berry	02763	Vasseny
02581	Paars	02674	Saint-Clément	02765	Vaucelles-et-Beffecourt
02600	Pierrepont	02680	Saint-Gobain	02770	Vauxbuin
02602	Pinon	02681	Saint-Gobert	02779	Vénérolles
02608	Plomion	02684	Saint-Michel	02783	Grand-Verly
02614	Pontru	02688	Saint-Pierre-lès-Franqueville	02785	Vermand
02617	Pouilly-sur-Serre	02691	Saint-Quentin	02788	Versigny
02623	Prisces	02706	Septmonts	02789	Vervins
02631	Quierzy	02716	Servais	02790	Vesles-et-Caumont
02633	Quincy-sous-le-Mont	02717	Séry-lès-Mézières	02795	Vic-sur-Aisne

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

02805	Villeneuve-Saint-Germain	08148	L'Écaille	08390	Sainte-Marie
02817	Ville-Savoye	08156	Éteignières	08396	Saint-Quentin-le-Petit
02820	Viry-Noureuil	08164	Falaise	08397	Saint-Remy-le-Petit
02823	Voharies	08169	Flaignes-Havys	08401	Saulces-Champenoises
02831	Watigny	08189	Gironnelle	08404	Sault-Saint-Remy
02832	Wiège-Faty	08229	Houdilcourt	08406	Savigny-sur-Aisne
02834	Wissignicourt	08233	Imécourt	08407	Séchault
08005	Alincourt	08239	Juniville	08410	Semide
08010	Ambly-Fleury	08245	Lançon	08413	Seraincourt
08018	Ardeuil-et-Montfauzelles	08246	Landres-et-Saint-Georges	08418	Sévigny-Waleppe
08031	Aure	08271	Manre	08420	Signy-le-Petit
08036	Autry	08273	Marby	08431	Sugny
08037	Auvillers-les-Forges	08280	Marvaux-Vieux	08451	Le Thour
08045	Ballay	08303	Monthois	08470	Verpel
08046	Banogne-Recouvrance	08306	Mont-Laurent	08476	Villers-devant-le-Thour
08060	Bergnicourt	08314	Neuflize	08489	Voncq
08084	Brienne-sur-Aisne	08318	La Neuville-aux-Joûtes	08490	Vouziers
08087	Brognon	08319	Neuville-lez-Beaulieu	51015	Argers
08097	Challerange	08333	Olizy-Primat	51020	Aubilly
08111	Le Châtelet-sur-Retourne	08340	Poilcourt-Sydney	51037	Baslieux-lès-Fismes
08126	Condé-lès-Herpy	08368	Roizy	51047	Belval-en-Argonne
08130	Contreuve	08380	Saint-Fergeux	51062	Binarville

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
51069	Bligny	51250	Fismes	51437	Poilly
51073	Bouleuse	51272	Givry-en-Argonne	51445	Pourcy
51086	Breuil-sur-Vesle	51274	Gizaucourt	51448	Prouilly
51102	Cauroy-lès-Hermonville	51293	Heutrégiville	51450	Puisieulx
51104	Cernay-en-Dormois	51299	Isles-sur-Suippe	51454	Reims
51109	Châlons-sur-Vesle	51308	Jonchery-sur-Vesle	51456	Remicourt
51118	Champigny	51317	Laval-sur-Tourbe	51464	Romain
51126	La Chapelle-Felcourt	51318	Lavannes	51470	Rouvroy-Ripont
51132	Les Charmontois	51326	Livry-Louvercy	51474	Saint-Brice-Courcelles
51138	Châtrices	51329	Loivre	51484	Saint-Gilles
51139	Chauffontaine	51337	Magneux	51500	Saint-Mard-sur-le-Mont
51140	Chaumuzy	51341	Malmy	51507	Sainte-Menehould
51171	Cormicy	51348	Marfaux	51519	Saint-Thomas-en-Argonne
51172	Cormontreuil	51355	Massiges	51523	Sarcy
51183	Courcy	51362	Merfy	51527	Savigny-sur-Ardres
51187	Courlandon	51364	Méry-Prémecy	51533	Servon-Melzicourt
51193	Courtisols	51368	Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus	51534	Serzy-et-Prin
51194	Courville	51379	Montigny-sur-Vesle	51536	Sillery
51198	Crugny	51382	Mont-sur-Courville	51537	Sivry-Ante
51211	Dommartin-Dampierre	51389	Mourmelon-le-Petit	51548	Somme-Vesle
51228	Élise-Daucourt	51391	Muizon	51562	Taissy
51245	Faverolles-et-Coëmy	51397	La Neuville-aux-Bois	51569	Thillois

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash					
51573	Tinqueux	55257	Jouy-en-Argonne	59045	Baives
51577	Tramery	55266	Lachalade	59046	Bambecque
51582	Trigny	55289	Levoncourt	59057	Beaudignies
51588	Valmy	55290	Lignières-sur-Aire	59059	Beaumont-en-Cambrésis
51591	Vandeuil	55295	Lisle-en-Barrois	59069	Bermerain
51604	Ventelay	55301	Longchamps-sur-Aire	59075	Béthencourt
51610	Verrières	55384	Nicey-sur-Aire	59080	Beuvry-la-Forêt
51619	Le Vieil-Dampierre	55385	Nixéville-Blercourt	59084	Blaringhem
51620	Vienne-la-Ville	55404	Pierrefitte-sur-Aire	59087	Boëseghem
51621	Vienne-le-Château	55493	Sommeilles	59089	Bollezeele
51632	Villers-en-Argonne	55497	Les Souhesmes-Rampont	59091	Borre
51640	Ville-sur-Tourbe	55518	Cousances-lès-Triconville	59100	Bousignies
51646	Virginy	55555	Ville-devant-Belrain	59101	Bousignies-sur-Roc
51650	Voilemont	55570	Villotte-sur-Aire	59102	Boussières-en-Cambrésis
51659	Wargemoulin-Hurlus	59009	Villeneuve-d'Ascq	59105	Bouvignies
51660	Warmeriville	59013	Anstaing	59106	Bouvines
55032	Baudremont	59018	Arnèke	59108	Briastre
55108	Chaumont-sur-Aire	59019	Artres	59112	Bruay-sur-l'Escaut
55127	Courcelles-en-Barrois	59032	Aulnoy-lez-Valenciennes	59127	Capelle
55141	Dagonville	59037	Avesnes-les-Aubert	59132	Carnières
55155	Dombasle-en-Argonne	59038	Avesnes-le-Sec	59134	Cartignies
55210	Gimécourt	59043	Bailleul	59136	Le Cateau-Cambrésis

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
59144	Château-l'Abbaye	59234	Flers-en-Escrebieux	59322	Iwuy
59146	Chéreng	59246	Forest-en-Cambrésis	59323	Jenlain
59153	Condé-sur-l'Escaut	59247	Forest-sur-Marque	59331	Landrecies
59157	Cousolre	59249	Fourmies	59334	Lauwin-Planque
59158	Coutiches	59251	Frasnoy	59335	Lecelles
59160	Crespin	59256	Fretin	59338	Ledringhem
59163	Croix	59259	Ghissignies	59344	Leval
59165	Cuincy	59261	Glageon	59363	Louvignies-Quesnoy
59168	Cysoing	59275	Gruson	59364	Louvil
59178	Douai	59284	Hasnon	59375	Marchiennes
59179	Douchy-les-Mines	59285	Haspres	59381	Maresches
59180	Le Doulieu	59289	Haussy	59383	Marly
59197	Ennevelin	59291	Hautmont	59392	Maubeuge
59198	Eppe-Sauvage	59295	Hazebrouck	59399	Merris
59204	Escaromain	59297	Hélesmes	59400	Merville
59210	Esquelbecq	59299	Hem	59403	Millonfosse
59212	Estaires	59305	Herzele	59406	Monceau-Saint-Waast
59218	Étrœungt	59306	Hestrud	59407	Monchaux-sur-Écaillon
59221	Famars	59313	Hordain	59412	Montay
59223	Le Favril	59314	Hornaing	59415	Montrécourt
59227	Fenain	59318	Houtkerque	59416	Morbecque
59229	Féron	59321	Inchy	59420	Moustier-en-Fagne

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
59422	Naves	59490	Rainsars	59554	Sars-et-Rosières
59423	Neuf-Berquin	59497	Renescure	59558	Saulzoir
59425	Neuville-en-Avesnois	59501	Rieulay	59559	Sebourg
59430	Neuvilly	59502	Rieux-en-Cambrésis	59565	Sepmeries
59434	Nivelle	59505	Rombies-et-Marchipont	59571	Solesmes
59436	Noordpeene	59506	Romeries	59575	Sommaing
59440	Noyelles-sur-Selle	59511	Rosult	59578	Steenbecque
59443	Ochtezeele	59518	Ruesnes	59580	Steenvoorde
59451	Orsinval	59519	Rumegies	59581	Steenwerck
59456	Pecquencourt	59523	Sainghin-en-Mélantois	59586	Templeuve-en-Pévèle
59458	Péronne-en-Mélantois	59525	Sains-du-Nord	59589	Thiant
59464	Poix-du-Nord	59526	Saint-Amand-les-Eaux	59590	Thiennes
59466	Pont-à-Marcq	59528	Saint-Aubert	59591	Thivencelle
59468	Potelle	59529	Saint-Aubin	59594	Thun-Saint-Amand
59471	Préseau	59533	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	59595	Thun-Saint-Martin
59473	Preux-au-Sart	59537	Saint-Martin-sur-Écaillon	59596	Tilloy-lez-Marchiennes
59474	Prisches	59541	Saint-Python	59602	Tressin
59475	Prouvy	59542	Saint-Remy-Chaussée	59604	Troisvilles
59479	Quarouble	59543	Saint-Remy-du-Nord	59606	Valenciennes
59481	Le Quesnoy	59544	Saint-Saulve	59607	Vendegies-au-Bois
59484	Quiévrechain	59547	Saint-Vaast-en-Cambrésis	59608	Vendegies-sur-Écaillon
59485	Quiévy	59549	Salesches	59610	Verchain-Maugré

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

59612	Vertain	60006	Les Ageux	60099	Braisnes-sur-Aronde
59614	Viesly	60009	Allonne	60100	Brasseuse
59615	Vieux-Berquin	60027	Auger-Saint-Vincent	60103	Bresles
59619	Villereau	60032	Autrêches	60104	Breteuil
59626	Villers-Pol	60033	Avilly-Saint-Léonard	60106	Breuil-le-Sec
59629	Vred	60034	Avrechy	60107	Breuil-le-Vert
59632	Wallers	60041	Bailleul-sur-Thérain	60116	Bury
59633	Wallers-en-Fagne	60042	Bailleval	60117	Bussy
59637	Wandignies-Hamage	60044	Balagny-sur-Thérain	60119	Cambronne-lès-Ribécourt
59639	Wargnies-le-Grand	60045	Barbery	60126	Cannectancourt
59640	Wargnies-le-Petit	60047	Baron	60128	Canny-sur-Thérain
59642	Warlaing	60048	Baugy	60132	Catigny
59646	Wasquehal	60050	Bazicourt	60134	Cauffry
59647	Watten	60055	Beaurains-lès-Noyon	60138	Chamant
59657	West-Cappel	60057	Beauvais	60141	Chantilly
59659	Wignehies	60064	Berneuil-sur-Aisne	60145	Chelles
59662	Winnezeele	60067	Béthisy-Saint-Martin	60147	Chevincourt
59663	Wormhout	60068	Béthisy-Saint-Pierre	60151	Choisy-au-Bac
59665	Wylder	60071	Biermont	60155	Cires-lès-Mello
59666	Zegerscappel	60072	Bitry	60156	Clairoix
59667	Zermezeele	60086	Boran-sur-Oise	60159	Compiègne
59669	Zuytpeene	60087	Borest	60166	Coudun

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

60170	Courteuil	60277	Goincourt	60402	Le Meux
60172	Coye-la-Forêt	60282	Gouvieux	60404	Mogneville
60180	Crillon	60291	Guiscard	60406	Monceaux
60181	Crisolles	60312	Héricourt-sur-Thérain	60408	Monchy-Humières
60184	Croutoy	60313	Hermes	60409	Monchy-Saint-Éloi
60188	Cuise-la-Motte	60324	Jaulzy	60418	Montiers
60192	Cuy	60329	Laberlière	60421	Mont-l'Évêque
60198	Dives	60333	Lachapelle-aux-Pots	60422	Montlognon
60200	Domfront	60335	Lachapelle-sous-Gerberoy	60423	Montmacq
60203	Duvy	60337	Lachelle	60432	Mortefontaine
60206	Élincourt-Sainte-Marguerite	60338	Lacroix-Saint-Ouen	60443	Muirancourt
60217	Escames	60342	Laigneville	60446	Nanteuil-le-Haudouin
60223	Estrées-Saint-Denis	60346	Lamorlaye	60456	La Neuville-Roy
60227	Évriconcourt	60355	Laversines	60459	La Neuville-sur-Ressons
60241	Fontaine-Chaalis	60360	Liancourt	60461	Nivillers
60244	Fontenay-Torcy	60369	Longueil-Sainte-Marie	60463	Nogent-sur-Oise
60249	Foulangues	60373	Machemont	60471	Noyon
60254	Francières	60378	Marest-sur-Matz	60476	Omécourt
60262	Le Frestoy-Vaux	60383	Margny-sur-Matz	60477	Ons-en-Bray
60264	Frocourt	60386	Marquéglise	60481	Orrouy
60270	Genvry	60388	Martincourt	60482	Orry-la-Ville
60274	Glaignes	60392	Mélicocq	60486	Paillart

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

60488	Passel	60572	Saint-Étienne-Roilaye	60636	Thourotte
60491	Pierrefonds	60576	Saint-Germain-la-Poterie	60647	Trosly-Breuil
60494	Plailly	60578	Saintines	60651	Ully-Saint-Georges
60505	Pontarmé	60581	Saint-Just-en-Chaussée	60653	Valescourt
60506	Pont-l'Évêque	60584	Saint-Leu-d'Esserent	60654	Vandélicourt
60509	Pont-Sainte-Maxence	60585	Saint-Martin-aux-Bois	60664	Vendeuil-Caply
60523	Rainvillers	60587	Saint-Martin-Longueau	60666	Ver-sur-Launette
60524	Rantigny	60590	Saint-Omer-en-Chaussée	60667	Verberie
60530	Rémérangles	60591	Saint-Paul	60670	Verneuil-en-Halatte
60531	Remy	60595	Saint-Remy-en-l'Eau	60671	Versigny
60533	Ressons-sur-Matz	60596	Saint-Samson-la-Poterie	60674	Vieux-Moulin
60534	Rethondes	60597	Saint-Sauveur	60676	Ville
60538	Ricquebourg	60610	Sempigny	60682	Villers-Saint-Frambourg-Ognon
60540	Rivecourt	60612	Senlis	60684	Villers-Saint-Paul
60542	Rochy-Condé	60617	Sermaize	60695	Vineuil-Saint-Firmin
60555	Rouvroy-les-Merles	60618	Séry-Magneval	60697	Vrocourt
60556	Royaucourt	60623	Songeons	60698	Wacquemoulin
60559	La Rue-Saint-Pierre	60624	Sully	60700	Warluis
60560	Rully	60628	Therdonne	60703	Aux Marais
60562	Sacy-le-Grand	60629	Thérines	62001	Ablain-Saint-Nazaire
60569	Saint-Crépin-aux-Bois	60631	Thiers-sur-Thève	62008	Acquin-Westbécourt
60571	Saint-Deniscourt	60632	Thiescourt	62010	Affringues

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
62014	Aire-sur-la-Lys	62126	Beuvry	62244	Coulogne
62015	Airon-Notre-Dame	62127	Bezinghem	62255	Crémarest
62017	Aix-en-Ergny	62162	Bourecq	62261	Cucq
62018	Aix-en-Issart	62165	Bournonville	62262	Cuinchy
62022	Alincthun	62168	Bourthes	62267	Dennebrœucq
62025	Ambleteuse	62174	Brêmes	62270	Divion
62028	Ames	62176	Bréxent-Énocq	62281	Echinghen
62029	Amettes	62177	Brimeux	62288	Ecques
62031	Andres	62178	Bruay-la-Buissière	62291	Éleu-dit-Leauwette
62032	Angres	62190	Busnes	62295	Enquin-lez-Guinegatte
62034	Annequin	62193	Calais	62296	Enquin-sur-Baillons
62043	Les Attaques	62194	Calonne-Ricouart	62297	Éperlecques
62044	Attin	62197	Camblain-Châtelain	62302	Ergny
62065	Avion	62200	Cambrin	62304	Erny-Saint-Julien
62078	Balinghem	62213	Carency	62312	Estrée
62087	Bayenghem-lès-Éperlecques	62225	Clairmarais	62313	Estrée-Blanche
62089	Bazinghen	62228	Clerques	62315	Estréelles
62105	Belle-et-Houllefort	62232	La Comté	62329	Ferques
62119	Béthune	62235	Condette	62330	Festubert
62120	Beugin	62237	Conteville-lès-Boulogne	62340	Floringhem
62123	Beussent	62239	Coquelles	62350	Fouquières-lès-Béthune
62125	Beuvrequen	62241	Cormont	62354	Frençq

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
62356	Fresnicourt-le-Dolmen	62527	Longvilliers	62676	Quernes
62360	Fréthun	62533	Lugy	62681	Quiestède
62364	Fruges	62534	Lumbres	62684	Racquinghem
62376	Gonnehem	62546	Maninghen-Henne	62693	Rebreuve-Ranchicourt
62391	Guarbecque	62547	Marant	62696	Reclinghem
62407	Ham-en-Artois	62554	Maresville	62698	Recques-sur-Course
62408	Hames-Boucres	62556	Marles-sur-Canche	62704	Renty
62446	Hesdigneul-lès-Boulogne	62560	Marquise	62705	Rety
62452	Heuringhem	62562	Matringhem	62711	Rinxent
62453	Hézecques	62565	Mencas	62713	Robecq
62457	Houdain	62571	Merlimont	62721	Roquetoire
62458	Houle	62584	Mont-Bernanchon	62729	Rumilly
62472	Inxent	62585	Montcavrel	62742	Saint-Aubin
62473	Isbergues	62610	Neuville-sous-Montreuil	62752	Saint-Josse
62480	Labourse	62613	Nielles-lès-Bléquin	62755	Saint-Léonard
62498	Lens	62615	Nielles-lès-Calais	62765	Saint-Omer
62500	Lespesses	62626	Noyelles-lès-Vermelles	62769	Saint-Tricat
62506	Licques	62642	Ourton	62770	Saint-Venant
62508	Lières	62648	Parenty	62792	Serques
62509	Liétres	62652	Pernes	62794	Setques
62510	Liévin	62653	Pernes-lès-Boulogne	62801	Souchez
62516	Lillers	62658	Pittefaux	62819	Tilques

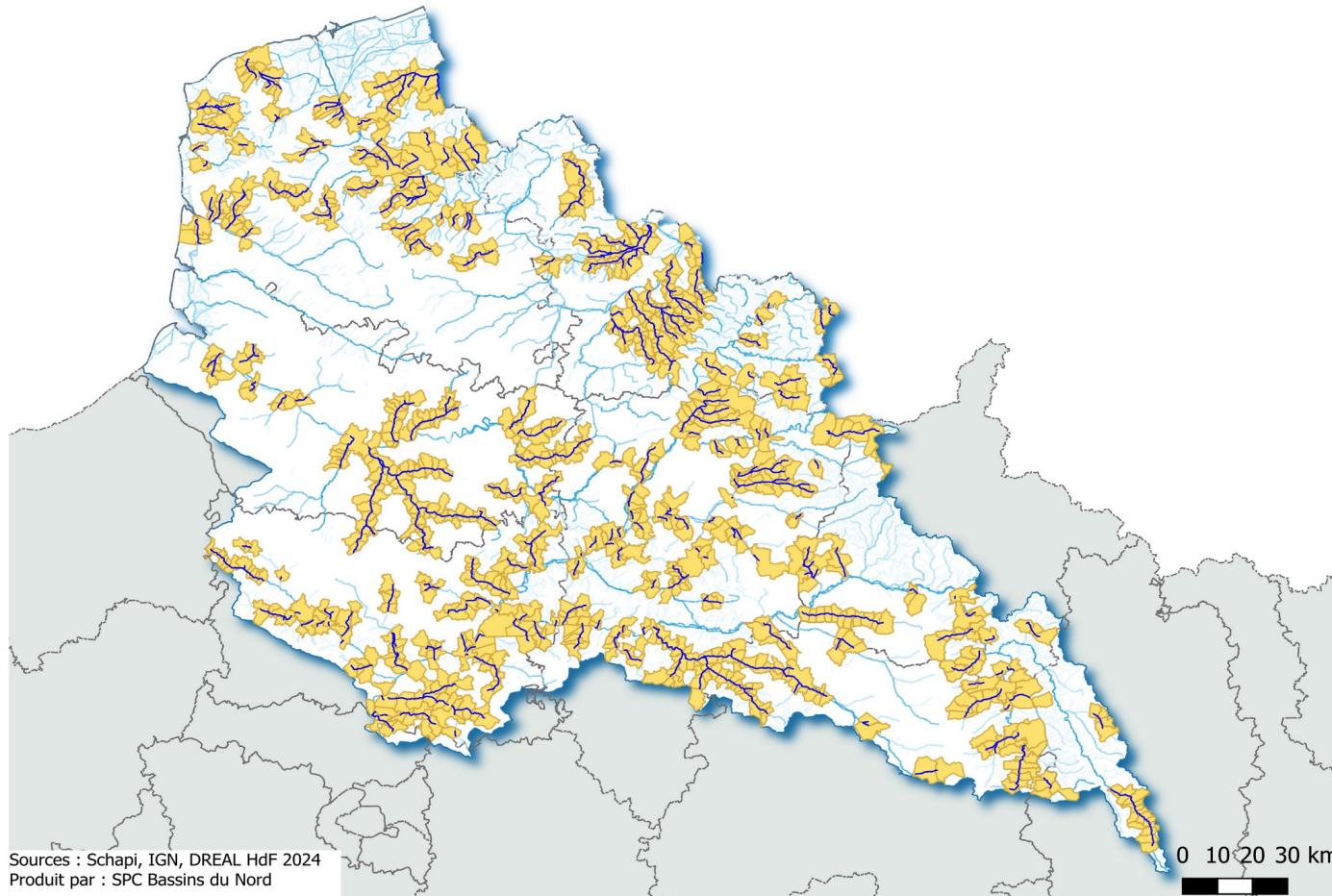
Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
62832	Tubersent	80049	Ayencourt	80161	Cahon
62836	Vaudricourt	80050	Bacouel-sur-Selle	80162	Caix
62843	Verchin	80051	Bailleul	80164	Camon
62844	Verchocq	80056	Bavelincourt	80171	Caours
62846	Vermelles	80066	Beaucourt-sur-l'Hallue	80177	Cartigny
62847	Verquigneul	80073	Bécordel-Bécourt	80181	Cayeux-en-Santerre
62862	Vinchly	80074	Becquigny	80188	Chaussoy-Epagny
62886	Wicquinghem	80077	Béhencourt	80193	Chirmont
62889	Wierre-Effroy	80094	Berteaucourt-lès-Thennes	80199	Cléry-sur-Somme
62894	Wimille	80099	Bettencourt-Rivière	80205	Condé-Folie
62900	Witternesse	80102	Biaches	80207	Contay
62901	Wittes	80112	Bonnay	80212	Corbie
80001	Abbeville	80121	Bouillancourt-la-Bataille	80213	Cottency
80010	Ailly-sur-Noye	80125	Boussicourt	80220	Courtemanche
80016	Albert	80131	Boves	80230	Curchy
80017	Allaines	80132	Braches	80234	Daours
80021	Amiens	80135	Bray-lès-Mareuil	80236	Davenescourt
80023	Andechy	80141	Brie	80237	Démuin
80031	Arvillers	80150	Buire-Courcelles	80238	Dernancourt
80034	Athies	80151	Buire-sur-l'Ancre	80239	Devise
80035	Aubercourt	80156	Bussy-lès-Daours	80240	Doingt
80047	Aveluy	80160	Cagny	80242	Domart-sur-la-Luce

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash		Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash	
80246	Dommartin	80403	Guyencourt-sur-Noye	80570	Moreuil
80252	Douilly	80405	Hailles	80571	Morisel
80260	Drucat	80414	Hangard	80578	Moyenneville
80262	Eaucourt-sur-Somme	80426	Heilly	80585	Nesle
80263	L'Échelle-Saint-Aurin	80433	Herly	80588	Neufmoulin
80267	Ennemain	80442	Hombleux	80595	La Neuville-Sire-Bernard
80274	Eppeville	80449	Ignacourt	80605	Offoy
80282	Érondelle	80465	Languevoisin-Quiquery	80620	Péronne
80284	Esmery-Hallon	80488	Longpré-les-Corps-Saints	80625	Trois-Rivières
80292	Étalon	80489	Longueau	80629	Pœuilly
80296	L'Étoile	80507	Marcelcave	80632	Pont-de-Metz
80298	Étricourt-Manancourt	80511	Marestmontiers	80634	Pont-Noyelles
80299	La Faloise	80516	Marquaix	80650	Querrieu
80318	Flixecourt	80517	Marquivillers	80654	Quesnoy-le-Montant
80321	Folleville	80523	Méaulte	80668	Remiencourt
80322	Fonches-Fonchette	80530	Méricourt-l'Abbé	80672	Ribemont-sur-Ancre
80326	Fontaine-sous-Montdidier	80546	Miannay	80676	Roiglise
80337	Fouencamps	80552	Moislains	80677	Roisel
80351	Fréchencourt	80555	Monchy-Lagache	80683	Rouy-le-Grand
80386	Gratibus	80557	Estrées-Mons	80684	Rouy-le-Petit
80395	Guerbigny	80561	Montdidier	80685	Roye
80400	Guillaucourt	80562	Montigny-sur-l'Hallue	80687	Rubescourt

Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash** **Code INSEE Communes éligibles au service Vigicrues Flash**

80691	Saigneville	95149	Chaumontel		
80701	Saint-Christ-Briost	95352	Luzarches		
80708	Saint-Mard	95652	Viarmes		
80724	Saleux				
80725	Salouël				
80726	Sancourt				
80750	Tertry				
80751	Thennes				
80752	Thézy-Glimont				
80762	Tincourt-Boucly				
80764	Tœufles				
80769	Treux				
80773	Vadencourt				
80785	Vecquemont				
80790	Verpillières				
80791	Vers-sur-Selle				
80803	Villers-lès-Roye				
80807	Ville-sur-Ancre				
80820	Warloy-Baillon				
80822	Warsy				
80824	Wiencourt-l'Équipée				
95026	Asnières-sur-Oise				

9.b. Carte des communes éligibles au service Vigicrues Flash



Carte des communes éligibles au service Vigicrues Flash

- Cours d'eau éligible à Vigicrues Flash
- Cours d'eau principaux
- Commune éligible à Vigicrues Flash
- Limites SPC Bassins du Nord

□ Limites départementales



Annexe 10. Historique des crues

10.a. Historique des crues sur le bassin Artois-Picardie (hors Sambre)

- Aa-Yser-Audomarois

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue généralisée de l'ensemble des cours d'eau	12 au 31 décembre 1999	39,6 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Secteur amont de l'Aa et aval de la Hem inondé. De nombreuses maisons sont inondées dans le marais Audomarois et rupture d'une digue.
Crue de l'Yser et de ses affluents	20 et 21 septembre 2001	43,2 m ³ /s à Bambecque (Yser) 2,92 m à Ochtezeele (Peene Becque)	Maisons inondées sur la Peene Becque et sur l'Yser proche de la frontière belge.
Crue de l'Aa	26 février au 6 mars 2002	57 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Plus hautes eaux connues pour le bassin de l'Aa. De très nombreuses habitations touchées. Pertes agricoles et commerciales (dont une papeterie), entreprise fermée (Reliures SILL), biens publics touchés, inondations de plaine.
Crue de la Hem et des wateringues	13 août 2006	2,05 m à Guémy (Hem)	Plus hautes eaux connues pour le bassin de la Hem. Pont de Clerques emporté, de nombreuses maisons inondées et personnes évacuées, nombreuses routes recouvertes et pertes agricoles dans la vallée de la Hem et les wateringues dans l'arrière-pays de Calais.
Crue de l'Aa, de la Hem et de l'Yser et ses affluents	4 au 11 décembre 2006	2,58 m à Ochtezeele (Peene Becque) 1,38 m à Fauquembergues (Aa) 2,05 m à Lumbres (Aa) 1,53 m à Guémy (Hem)	Pertes agricoles sur dans le secteur des wateringues et vallée de la Hem Routes coupées et habitations inondées sur la Hem aval, Aa amont et Yser dans le secteur de la confluence avec la Peene Becque.
Crue de l'Aa, de la Hem et de l'Yser et ses affluents	23 au 28 novembre 2009	1,81 m à Guémy (Hem) 39,2 m ³ /s à Wizernes (Aa) 44,3 m ³ /s à Bambecque (Yser) 2,85 m Ochtezeele (Peene Becque)	Prairies inondées secteur Audomarois et Wateringues Routes submergées Villages et habitations inondées, évacuations secteur aval de la Hem. Sur la Peene Becque, rues, caves, garages et quelques maisons inondées.
Crue de l'Aa	6 mars 2012	43,3 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Prairies inondées, pertes commerciales, bâtiments inondés et endommagés par la crue dans le secteur aval de l'Aa

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de l'Aa et de la Hem	29 octobre au 4 novembre 2012	37,3 m ³ /s à Wizernes (Aa) 1,71 m à Fauquembergues (Aa) 1,88 m à Recque (Hem)	Routes submergées, pertes agricoles et commerciales. De nombreuses habitations touchées. Deux établissements publics et une école inondés à l'amont de l'Aa (1ère vague de pluie) Routes coupées et plusieurs habitations inondées sur la Hem (2ème vague de pluie).
Crue de l'Aa	décembre 2012 et janvier 2013	1,55 m à Fauquembergues (Aa) 2,02 m à Lumbres (Aa) 34 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Routes, caves et jardins inondés
Crue de l'Aa et de la Hem	18 et 19 novembre 2016	1,49 m à Guémy (Hem) 1,85 m à Recques (Hem) 1,45 m à Fauquembergues (Aa) 1,65 m à Elnes (Aa) 2,21 m à Lumbres (Aa) 37,5 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Champs, routes et rues inondées. Quelques habitations inondées.
Crue de la Hem, de l'Aa et de son affluent le Bléquin	13 au 17 décembre 2017	1,64 m à Guémy (Hem) 1,16 m à Lumbres (Bléquin) 2,27 m à Lumbres (Aa) 37,9 m ³ /s à Wizernes (Aa)	Sortie de lit de la Hem, routes communales et départementales coupées, quelques bâtiments inondés. Champs, rues, caves et entreprises inondées sur l'Aa et le Bléquin.
Crue de l'Yser et de ses affluents	27 novembre au 3 décembre 2021	2,47 m à Steenvoorde (Ey Becque) 3,06 m à Ochtezeele (Peene Becque) 2,62 m à Bollezeele (Yser) 4,46 m (66,7 m ³ /s) à Bambecque (Yser)	Débordements généralisés et dommageables sur tout le bassin de l'Yser. Plus hautes eaux connues pour le bassin de l'Yser. Routes, rues et de nombreuses habitations inondées. Une gare fermée, salle de sport et chambres d'hôtes inondées.
Crue de la Hem	31 décembre 2022	1,77 m à Recques (Hem)	Routes et rues inondées. Camping et parc public inondé.
Crue de la Hem	16 janvier 2023	1,55 m à Guémy (Hem) 2,02 m à Recques (Hem)	Rues, caves et centre ville inondé. Plusieurs habitations inondées. Camping inondé. Une maison isolée.
Crue de la Hem et de l'Aa	novembre 2023	2,16 m à Guémy (Hem) 2,65 m à Recques (Hem) 2,59 m à Elnes (Aa) 2,77 m à Wizernes (Aa)	Évacuations d'habitants, entreprises inondées, chômage partiel, fermetures d'écoles, routes inondées. Signes de faiblesse de la digue de la Haute Meldyck. Mise en place de nombreuses pompes et réquisition de pompes d'industriels. Foyers privés d'électricité, inondation de communes, activation de PCS.
Crue de l'Aa et de la Hem	janvier 2024	1,59 m à Guémy (Hem) 2,13 m à Recques (Hem) 2,51 m à Elnes (Aa) 2,81 m à Wizernes (Aa)	Écoles fermées, routes coupées, évacuation des habitants. Entreprises touchées, chômage technique. Pompage déployé à Arques sur la Haute Meldyck d'une capacité de 6000 m ³ /h.

Tableau 1: Historique des crues et dommages sur l'Aa-Yser-Audomarois

- Authie-Canche-Boulonnais

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de l'Authie-Canche-Boulonnais	29 octobre au 1er novembre 1998	4,32 m à Wirwignes (Liane)	Pertes industrielles et commerciales et de nombreuses habitations touchées dans le secteur aval de la Liane
Crue de l'Authie-Canche-Boulonnais	12 au 31 décembre 1999	1,94 m à Brimeux (Canche)	Rues inondées, de nombreuses évacuations.
Crue de l'Authie	avril 2001	-	Parcelles agricoles submergées, parfois plus de 15 jours.
Crue de la Liane	4 au 11 décembre 2006	3,80 m à Wirwignes (Liane)	Parcelles agricoles, routes, et villages inondés à l'aval de la Liane
Crue de la Liane	2 novembre 2012	4,36 m à Wirwignes (Liane)	Prairies inondées, caves inondées, habitations touchées, pertes agricoles.
Crue de la Canche et son affluent la Course	décembre 2012	1,91 m à Brimeux (Canche)	Routes et caves inondées. Quelques maisons inondées
Crue de la Quilienne, affluent de l'Authie	juin 2016	-	Forts orages. Rues, caves et habitations inondées. Bâtiments publics et commerces inondées. Pertes commerciales. Voitures emportées. Un mort par noyade est à déplorer.
Crue de la Liane	5 novembre 2019	4,22 m à Wirwignes (Liane) 4,77 m à Isques (Liane)	Prairies, routes et caves inondées. Habitations inondées et évacuations à l'aval de la Liane Bâtiments publics et entreprises inondées. Pertes économiques
Crue de la Canche et de son affluent la Ternoise	10 au 13 mars 2020	1,98 m à Brimeux (Canche) 2,96 m à Beutin (Canche) 5,70 m à Étaples (Canche)	Sur la Ternoise, plusieurs rues et habitations inondées à l'aval. Sur la Canche, prairies et routes inondées, habitations inondées et isolées. Quelques commerces et campings inondés. Rupture de digue à Attin, panne d'électricité pour de nombreux logements.
Crue de la Canche et de l'Authie	28 janvier au 8 février 2021	2,02 m à Brimeux (Canche) 2,56 m à Beutin (Canche) 4,84 m à Étaples (Canche) 1,65 m à Occoches (Authie) 0,97 m à Dompierre sur Authie (Authie) 2,14 m à Villers-sur-Authie (Authie)	Plus hautes eaux connues à Brimeux sur la Canche. Parcelles agricoles et routes inondées. Dommage importants sur la partie aval du cours d'eau, habitations cernées par les eaux dans le secteur du Marais de Brimeux
Crue de la Liane	31 décembre 2022	3,91 m à Wirwignes (Liane) 4,18 m à Isques (Liane)	Routes et rues inondées. Caves et garages inondés. Une école inondée.

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de la Liane, Wimereux et Slack	16 janvier 2023	3,55 m à Wirwignes (Liane) 4,13 m à Isques (Liane) 2,46 m à Rinxent (Slack) 1,76 m à Wimille (Wimereux)	Sur la Liane, routes fermées. Plusieurs habitations et une industrie inondées. Sur le Wimereux, routes et rues inondées. Quelques habitations inondées. Un Ehpad touché. Sur la Slack, routes inondées.
Crue de la Liane et de la Canche	novembre 2023	2,08 m à Brimeux (Canche) 1,72 m à Estrée (Course) 4,91 m à Wirwignes (Liane) 5,34 m à Isques (Liane)	Routes coupées, communes inondées, PCS activés. Écoles fermées, bâtiments commerciaux inondées sur la Liane et la Canche. Foyers privés d'électricité et touchés par des restrictions d'eau. Rupture de berge et remplissage d'un étang à proximité de la Course, évacuations des habitants à proximité. Glissements de terrain dans le secteur d'Estrée et coulées de boue. Effondrement des remparts à Montreuil à proximité de la Canche.
Crue de la Liane et de la Canche	janvier 2024	2,06 m à Brimeux (Canche) 1,43 m à Estrée (Course) 3,96 m à Wirwignes (Liane) 4,39 m à Isques (Liane)	Communes inondées, habitations évacuées, écoles fermées, entreprises inondées sur la Liane et la Canche. À Montreuil à proximité de la Canche, effondrement de la promenade des remparts (dans la continuité de la partie effondrée en novembre 2023).

Tableau 2: Historique des crues et dommages sur l'Authie-Canche-Boulonnais

- **Somme**

Évènement	Date	Débit journalier maximal (m ³ /s)	Dommages
Crue de la Somme	20 au 24 février 1784	-	Redoux et fortes pluies après une longue période de neige Inondation de la ville d'Amiens
Crue de la Somme et de ses affluents	13 au 26 janvier 1841	-	Redoux et fortes pluies après une longue période de neige Inondations sur la vallée de la Somme et de ses affluents, dont la Bresle et l'Avre Plusieurs bâtiments détruits, Amiens largement inondée. Routes submergées, communications coupées, nombreux villages inondés et isolés, prairies submergées. Un mort par noyade
Crue de la Somme et de ses affluents et remontées de nappes	février à mai 2001	104 m ³ /s à Abbeville (Somme) 51,7 m ³ /s à Lamotte-Brebière (Somme)	Plus hautes eaux connues sur le bassin de la Somme. Toute la vallée de la Somme en aval de Péronne est inondé pendant deux à cinq mois. De très nombreuses habitations inondées, plus de mille personnes évacuées, pertes commerciales et agricoles conséquentes
Crue de l'Avre	6 au 8 juillet 2001	-	Inondation rapide par débordement de l'Avre du 6 au 8 juillet 2001 De nombreuses maisons inondées sur les communes riveraines de l'Avre et des Trois Doms. De nombreuses évacuations à Montdidier.

Évènement	Date	Débit journalier maximal (m ³ /s)	Dommages
Crue de la Somme	janvier et février 2021	22,5 m ³ /s à Bray-sur-Somme (Somme) 39,7 m ³ /s à Lamotte-Brebière (Somme) 75,3 m ³ /s à Abbeville (Somme)	Les marais de la haute Somme pleins avec des débordements observés. Prairies, jardins, routes inondées. Caves inondées à l'aval. Ouverture du déversoir d'Épenancourt.
Crue de la Somme	février 2025	22,0m ³ /s le 06/02/25 (Somme) 38,5m ³ /s le 08/02/25 à Lamotte-Brebière (Somme) 73,3 m ³ /s le 17/02/25 à Abbeville (Somme)	Les marais de la haute Somme pleins avec des débordements observés. Prairies, jardins, routes inondées. Caves inondées à l'aval. Ouverture du déversoir d'Épenancourt. Débordement dans les campings Débordements dans le secteur d'Abbeville : Pont-Rémy, Eaucourt sur Somme, Fontaine sur Somme.... Débordements sur les affluents de la Somme

Tableau 3: Historique des crues et dommages sur la Somme

- **Lys-Deûle-Marque**

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de la Lys et de ses affluents	13 au 30 novembre 1974	plus de 90 m ³ /s à Armentières (Lys)	Prairies inondées
Crue de la Lys, Deûle et Marque	décembre 1993 et janvier 1994	2,61 m à Bruay-la-Buissière (Lawe) 2,12 m à Witternesse (Laquette) 2,12 m à Lugy (Lys) 1,78 m à Delettes (Lys)	De très nombreuses habitations inondées à Merville. Secteur très touché dans le périmètre Estaires-Merville-Aire : routes submergées, habitations inondées, des centaines d'évacuations.
Crue de la Lys et de ses affluents	décembre 1999	3,31 m à Bruay-la-Buissière (Lawe) 2,41 m à Witternesse (Laquette) 2,13 m à Saint-Venant (Lys) 2,93 m à Merville (Lys) 2,07 m à Lugy (Lys) 1,97 m à Delettes (Lys)	Crue de référence sur le bassin de la Lys Nombreux villages inondés sur la Lys, la Lawe et la Clarence
Orages sur la Lys et ses affluents et sur la Marque et l'agglomération lilloise	3 au 4 juillet 2005	2,38 m à Flines-lez-Raches (courant de Coutiches) 1,49 m à Bouvines (Marque) 1,89 m à Robecq (Clarence)	Routes, caves et habitations inondées. À Lille, on a mesuré jusqu'à 2 mètres d'eau dans les rues. De nombreux automobilistes piégés sur le périphérique lillois. Le secteur d'Hazebrouck est fortement touché.

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de la Lys et de ses affluents	janvier 2009	2,14 m à Lugy (Lys) 1,84 m à Delettes (Lys)	Routes coupées et rues inondées sur les affluents rive gauche de la Lys Champs et caves inondées sur la Lys aval Routes et caves inondées sur la Lys amont Camping inondé
Crue de la Lys et de ses affluents	5 et 6 mars 2012	2,41 m à Witternesse (Laquette) 1,58 m à Saint-Venant (Lys) 2,82 m à Merville (Lys) 2,03 m à Lugy (Lys) 1,90 m à Delettes (Lys) 1,61 m à Béthune (Lawe)	Prairies et routes inondées Habitations inondées sur le secteur amont et affluent Laquette. De nombreuses habitations inondées sur la Lys à l'aval de la confluence avec la Clarence. Villages isolés Arrêt de la navigation sur la Lys.
Crue de la Lys et de ses affluents	2 novembre 2012	2,50 m à Witternesse (Laquette) 2,08 m à Lugy (Lys) 1,24 m à Saint-Venant (Lys)	Prairies inondées, rues et caves inondées. Villages bloqués. Arrêt de la navigation sur la Lys.
Crue de la Lys et de ses affluents	décembre 2012 et janvier 2013	2,04 m à Robecq (Clarence) 2,12 m à Marles-les-Mines (Clarence)	Prairies inondées, routes inondées dont une départementale. Quelques habitations inondées Arrêt de la navigation sur la Lys.
Crue de la Clarence et de la Lawe	30 mai au 1er juin 2016	3,44 m à Bruay-la-Buissière (Lawe) 2,45 m à Marles-les-Mines (Lawe) 2,19 m à Béthune (Lawe)	Dommages importants en amont des bassins de la Lawe et de la Clarence. Prairies, routes et rues inondées. De nombreuses habitations inondées sur la Lawe. Des bâtiments publics inondées dont des écoles. Jardins, routes et voies ferrées inondées sur la Clarence ? De nombreuses habitations touchées avec coupure d'électricité. Commerces inondés.
Crue de la Lawe et de la Souchez	7-8 juin 2016	2,22 m à Houdain (Lawe) 2,8 m à Bruay-la-Buissière (Lawe) 1,57 m à Béthune (Lawe)	Habitations inondées sur l'amont de la Lawe. Routes inondées.
Crue de la Marque	8-10/06/2016	1,75m à Bouvines (Marque)	Habitations inondées sur l'amont de la Lawe. Routes inondées.
Crue de la Lys amont et de la Laquette	13 au 17 décembre 2017	2,11 m à Lugy (Lys) 1,91 m à Delettes (Lys) 2,25 m à Witternesse (Laquette)	Rues, caves, habitations et bâtiments publics inondés.
Crue de la Lys et de ses affluents	27 novembre au 3 décembre 2021	2,35 m à Witternesse (Laquette) 0,85 m à Aire-sur-la-Lys (Lys) 1,61 m à Saint-Venant (Lys) 2,88 m à Merville (Lys)	Sur les affluents de la Lys, jardins, routes, centre-villes et plusieurs habitations inondées. Une ligne TER interrompue. Sur la Lys, routes et champs inondées. Habitations inondées ainsi qu'une entreprise.

Évènement	Date	Côte	Dommages
Orage sur le Pas-de-Calais et le Nord et crue de la Lawe	20 juin 2023	1,44 m à Béthune (Lawe)	Dans le secteur de Béthune, centre ville inondé. Route départementale et rues inondé. Caves et garages inondés. Quelques habitations inondées. Plusieurs établissements recevant du public touchés. Pluies très intenses dans le secteur d'Armentières. Routes et plusieurs habitations inondées. Inondations dans le secteur frontalier de la Lys : routes et rues inondées. Plusieurs commerces inondés ainsi qu'un centre sportif. Coupure d'électricité. Caves touchées et plusieurs habitations inondées.
Crue de la Lys et de la Lawe-Clarence	novembre 2023	2,16 m à Delettes (Lys) 2,30 m à Wittersesse (Laquette) 1,80 m à Saint-Venant (Lys) 2,90 m à Merville (Lys) 2,38 m à Marles les Mines (Clarence)	Communes inondées, routes coupées, évacuations d'habitats. Rupture d'une digue à Estrée Blanche. Mise en place d'une pompe à Cuinchy. Fermeture d'usines et chômage partiel.
Crue de la Lys et de la Lawe-Clarence	janvier 2024	1,92 à Saint-Venant (Lys) 3,03 m à Merville (Lys) 2,12 à Delettes (Lys) 2,38 à Wittersesse (Laquette) 2,22 m à Marles-les-Mines (Clarence) 2,63 m à Bruay-la-Bruissière (Lawe) 1,77 m à Béthune (Lawe)	Communes inondées, habitations évacuées. Écoles et collège de Thérouanne fermés. Routes coupées. Entreprises touchées et chômage technique. Restrictions d'eau sur la Lawe-Clarence suite à l'infiltration d'eau de ruissellement dans le captage de Rebrevue-Ranchicourt. Coupures de gaz à Aire-sur-la-Lys. Camping inondé à Rebecques (Lys Amont), mise en place d'une pompe d'une capacité de 7100 m ³ /h à Cuinchy.
Crue de la Marque	août 2024	>2,32m à Ennevelin (capteur submergé)	Orages violent sur l'amont de la Marque Elevage de moutons Dizaines de maisons inondées sur Tourmignies, Pont-à-Marcq, Ennevelin, Mérignies

Tableau 4: Historique des crues et dommages sur la Lys-Deûle-Marque

- Scarpe-Escaut-Sensée

Évènement	Date	Débit (m ³ /s)	Dommages
Crue de l'Escaut et de ses affluents rive droite	16 au 18 août 1850	-	Pertes agricoles sévères
Crue de la Traitoire et de la Fontaine d'Hertaing	novembre 1872 à avril 1873	-	Submersion rapide et long ressuyage (six mois)
Crue de l'Escaut et de ses affluents	21 juillet 1980	1,38 m à Noyelles-sur-Selle (Selle) 1,5 m à Verchain (Ecaillon) 10,8 m ³ /s à Aulnoy (Rhonelle)	NOMBREUSES maisons inondées. Les villages les plus impactés sont sur la Selle et l'Ecaillon

Évènement	Date	Débit (m ³ /s)	Dommages
Crue de l'Escaut et de ses affluents	décembre 1993	30 m ³ /s à Thivencelle (Hogneau) 1,89 m (8,30 m ³ /s) à Aulnoy-les-Valenciennes (Rhonelle)	Parcelles agricoles, routes et quelques maisons inondées.
Crue de l'Escaut et de ses affluents rive droite	janvier et février 2002	48 m ³ /s à Thivencelle (Hogneau)	Rupture de digue de l'Hogneau : secteur aval très touché. Ailleurs prairies, routes, villages et maisons inondés
Orages sur le Douaisis et l'Arrageois	3 au 4 juillet 2005	-	Routes, caves et habitations inondées. Le Douaisis fortement touché.
Crue des affluents de l'Escaut : Selle, Erclin et Écaillon	11 mars 2008	1,1 m à Thiant (Écaillon) 0,85 m à Noyelles-sur-Selle (Selle)	Caves, jardins et routes inondées sur la Selle et l'Erclin Quelques habitations inondées et personnes évacuées sur l'Écaillon.
Orages sur le Cambrésis et crue de l'Eauette et de l'Escaut amont	11 septembre 2008	-	Routes départementales et rues inondées. Voitures emportées. Caves et de nombreuses habitations inondées. Un bâtiment détruit avec un mort à déplorer par noyade dans ce bâtiment.
Crue des affluents de l'Escaut : Selle et Aunelle	11 mars 2020	2,17 m (24,6 m ³ /s) à Thivencelle (Hogneau) 0,79 m à Noyelles-sur-Selle (Selle)	Sur l'Aunelle, caves et habitations inondées. Sur la Selle, rues et habitations inondées
Crue des affluents de l'Escaut : Hogneau et Aunelle	9 janvier 2022	2,37 m (29,5 m ³ /s) à Thivencelle (Hogneau)	Sur l'Aunelle, rues inondées. Sur l'Hogneau, rues et caves inondées.

Tableau 5: Historique des crues et dommages sur la Scarpe-Escaut-Sensée

10.b. Historique des crues sur le bassin de la Sambre

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de la Sambre, de l'Helpe Majeure et de l'Helpe Mineure	15 et 16 août 1850	4,2 m à Liessies (Helpe Majeure) 3,2 m à Berlaimont (Sambre)	Inondation de l'Helpe majeure, notamment de la ville d'Avesnes-sur-Helpe La Sambre sort de son lit et inonde le secteur aval : plaine submergée.
Crue de la Sambre et de ses affluents	3 au 5 mars 1956	>3,19 m à Berlaimont (Sambre) et >3,85 m à Maubeuge (Sambre)	Dégâts très importants. Hôpital évacué et maisons inondées sur l'Helpe Majeure. Plaine submergée à l'aval de la Sambre, habitations évacuées.
Crue de la Sambre et de ses affluents	31 janvier au 6 février 1961	3,28 m à Liessies (Helpe Majeure) 3,25 m à Étroeungt (Helpe Mineure)	Dégâts très importants. De grandes surfaces sont submergées sur l'Helpe Majeure et l'Helpe Mineure. La Rivierette, la Sambrette ou le ruisseau des Arbreux connaissent également une crue remarquable.
Crue de la Sambre et de ses affluents	19 au 26 février 1980	55 m ³ /s à Ferrière-la-Grande (Solre) 3,38 m à Liessies (Helpe Majeure) 4,32 m à Maroilles (Helpe Mineure) 3,37 m à Maubeuge (Sambre)	Des évacuations tout le long de la Solre Une vingtaine de communes sont sinistrées, les routes sont coupées et l'électricité interrompue. Pertes agricoles importantes
Crue de la Sambre et de ses affluents	décembre 1993 et janvier 1994	46 m ³ /s à Liessies (Helpe Majeure) 63 m ³ /s à Maroilles (Helpe Mineure) 142 m ³ /s à Maubeuge (Sambre)	Crue de référence sur le bassin de la Sambre Pertes économiques importantes Plaines agricoles, villes et zones industrielles inondées
Crue de la Solre, Helpe mineure et Sambre	11 mars 2008	3,00 m à Choisies (Solre) 1,47 m à Ferrière-la-Grande (Solre) 2,87 m à Étroeungt (Helpe Mineure)	Sur la Solre, routes coupées, habitations inondées, débordements importants. Sur l'Helpe mineure, routes, caves et maisons inondées. Une école et quelques entreprises inondés. Sur la Sambre, routes coupées et quelques habitations inondées.
Crue de la Sambre et de ses affluents	14 novembre 2010	2,74 m à Flaumont-Waudrechies (Helpe Majeure) 3,00 m à Étroeungt (Helpe Mineure) 3,98 m à Maroilles (Sambre) 2,94 m à Berlaimont (Sambre)	Plaines agricoles inondées, routes coupées et quelques habitations et fermes inondées sur la Sambre. Débordements généralisés avec caves et de nombreux bâtiments inondés sur l'Helpe Majeure et l'Helpe Mineure, avec coupures d'électricité Pertes économiques et commerciales.
Crue de la Sambre et de ses affluents	6 au 10 janvier 2011	1,99 m à Maroilles (Helpe Mineure) 3,02 m à Étroeungt (Helpe Mineure) 3,97 m à Maroilles (Helpe Mineure) 3,03 m à Liessies (Helpe Majeure) 2,62 m à Flaumont-Waudrechies (Helpe Majeure) 2,93 m à Taisnière-en-Thiérache (Helpe Majeure)	Villages inondés sur l'Helpe Mineure et l'Helpe Majeure. Routes et habitations inondées, coupures d'électricité. Sur la Sambre routes et rues inondées, caves et habitations inondées. Pertes économiques et commerciales

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de la Sambre et de ses affluents, surtout les deux Helpes	14 au 18 mars 2019	1,19 m à Fourmies (Helpe Mineure) 2,65 m à Étroeungt (Helpe Mineure) 3,85 m à Maroilles (Helpe Mineure) 2,80 m à Liessies (Helpe Majeure) 2,25 m à Flaumont-Waudrechies (Helpe Majeure) 2,25 m à Choisies (Solre)	Sur l'Helpe Mineure, débordements sur tout le tronçon : en amont, villes et routes inondés, prairies fortement inondées ; à l'aval, inondations de prairie et une partie de la ville sous quelques centimètres d'eau. Sur l'Helpe Majeure, débordements en lit majeur. Quelques rues touchées. Routes inondées. Importantes inondations de plaine et de prairies. Sur la Solre, débordements localisés et inondations de plaine surtout en amont du tronçon. Sur la Sambre, inondations de plaine et route coupée en amont du tronçon.
Crue de l'Helpe Mineure	10 mars 2020	1,21 m à Fourmies (Helpe Mineure) 2,70 m à Étroeungt (Helpe Mineure) 3,90 m à Maroilles (Helpe Mineure)	Prairies, rues et plusieurs habitations inondées dans le secteur aval.
Crue de la Sambre et ses affluents	31 janvier au 3 février 2021	1,26 m à Fourmies (Helpe Mineure) 2,67 m à Étroeungt (Helpe Mineure) 3,92 m à Maroilles (Helpe Mineure)	Prairies, centre villes, routes et rues inondées. Caves inondées sur l'Helpe Mineure, Solre et Sambre. Un mort par noyade à déplorer sur la Sambre à Berlaimont.
Crue de l'Helpe Majeure	16 au 17 juillet 2021	3,09 m à Liessies (Helpe Majeure) 2,47 m à Flaumont-Waudrechies (Helpe Majeure) 2,99 m à Taisnière-en-Thiérache (Helpe Majeure)	Routes départementales et rues inondées. Pâtures inondées. Caves inondées. Surverse du Barrage du Val Joly.
Crue de l'Helpe Mineure	janvier 2024	2,83 m à Étroeugt (Helpe Mineure) 3,96m à Maroilles (Helpe Mineure)	Sud de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe touché par les inondations. Une partie de la route départementale 124 sous les eaux.

Tableau 6: Historique des crues et dommages sur la Sambre

10.c. Historique des crues sur le bassin de l'Oise

- Aisne

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de dégel dans le bassin versant de l'Oise	février-mars 1784	-	Débordement de la Suippe : maisons détruites et bêtes noyées Sur l'Aisne, des villes et habitations sont inondées et des habitants évacués. Des ouvrages sont détruits : pont de la porte des Bois à Soissons, pont de Vouziers ainsi que le pont d'entrée de ville de Rethel-Mazarinest. Deux ponts à Grand-Pré sur l'Aisne ont été partiellement détruits et une brèche s'est formée dans le pont de Saint-Ménéhoud.
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier-mars 1910	108,30 m NGF à Grandpré (l'Aire)	Le secteur amont de l'Aisne après la confluence avec l'Aire est touché. Pertes agricoles et dégâts importants. Près de Macquigny, à Rethel et Château-Porcien, les canaux ont été totalement submergés. Le secteur aval est également touché avec l'inondation de la ville de Soissons en janvier et mars.
Crue de l'Oise et l'Aisne	décembre 1993 et janvier 1994	2,39 m à Amblaincourt (Aire) 3,76 m à Varennes-en-Argonne (Aire) 3,88 m à Mouron (Aisne) 4,73 m à Vouziers (Aisne) 5,62 m à Rilly-sur-Aisne 3,98 m à Biermes (Aisne) 3,52 m à Asfeld (Aisne) 4,81 m à Berry-au-Bac (Aisne) 5,31 m à Soissons (Aisne)	Routes et quelques habitations et bâtiments inondés sur l'Aire. Sur l'Aisne moyenne, de nombreuses maisons inondées et évacuées. Deux morts sont à déplorer. À l'aval, de nombreuses maisons sont fortement inondées. Un nombre très important d'habititations sont touchés plus modestement : caves inondées et eau au niveau du sol. Bâtiments publics et industriels touchés. Collège de Vailly-sur-Aisne inondé. Captage d'eau potable touché à Soissons.
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier et février 1995	3,74 m à Mouron (Aisne) 4,18 m à Vouziers (Aisne) 5,33 m à Rilly-sur-Aisne 3,50 m à Biermes (Aisne) 2,78 m à Asfeld (Aisne) 4,81 m à Berry-au-Bac (Aisne) 5,10 m à Soissons (Aisne)	Crue de référence Quelques maisons inondées sur l'Aire Routes coupées et de nombreuses habitations inondées sur l'Aisne moyenne. Sur l'Aisne aval, de nombreuses habitations et bâtiments inondés. Pertes économiques.

Évènement	Date	Côte	Dommages
Débordement de cours d'eau et remontées de nappe dans le bassin de l'Oise	mars et avril 2001	2,14 à Amblaincourt (Aire) 2,65 m à Varennes-en-Argonne (Aire) 3,50 m à Mouron (Aisne) 4,06 m à Vouziers (Aisne) 3,08 m à Biermes (Aisne) 4,81 m à Berry-au-Bac (Aisne) 4,82 m à Soissons (Aisne)	Camping inondé sur l'Aisne Routes et caves inondées sur l'Aisne moyenne Caves et rez-de chaussées inondés sur l'Aisne aval, quelques habitations et bâtiments publics inondées.
Crue de l'Aisne	janvier 2003	3,65 m à Pontavert (Aisne) 3,73 m à Soissons (Aisne)	Champs et jardins inondés sur l'Aisne aval. Routes coupées.
Crue de l'Aisne	janvier 2018	3,02 m à Varennes-en-Argonne (Aisne) 4,02 m à Vouziers (Aisne) 4,18 m à Berry-au-Bac (Aisne) 4,21 m à Soissons (Aisne)	Caves inondées L'Aisne est sortie de son lit dans sa partie aval.
Crue de l'Aisne	février 2020	2,78 m à Verrières (Aisne) 3,8 m à Varennes-en-Argonne (Aire) 3,72 m à Mouron (Aisne) 4,15 m à Vouziers (Aisne) 5,11 m à Rilly-sur-Aisne 3,14 m à Biermes (Aisne) 2,54 m à Asfeld (Aisne) 4,23 m à Berry-au-Bac (Aisne) 3,92 m à Soissons (Aisne)	Caves et bâtiments publics inondées sur l'Aire ; routes départementales coupées. Pertes commerciales.
Orage sur la Marne et les Ardennes et crue de la Vesle	4, 19 et 21 juin 2021	2,18 m à Saint-Brice Courcelles (Vesle) 1,20 m à Châlons-sur-Vesle (Vesle)	Le 4 juin, secteur Vouziers touché : bâtiments commerciaux, habitations et une usine inondés. Dans le secteur de Reims, les 4, 19 et 21 juin : rues inondées, voitures emportées. Caves et commerces inondées. Pertes commerciales.
Crue de l'Aisne, de la Vesle et son affluent l'Ardre	14 au 27 juillet 2021	4,40 m à Vouziers (Aisne) 3,38 m à Biermes (Aisne) 2,73 m à Asfeld (Aisne) 4,86 m à Berry-au-Bac (Aisne) 2,56 m à Saint-Brice-Courcelles (Vesle) 1,52 m à Châlons-sur-Vesle (Vesle) 2,14 m à Braine et à Cerseuil (Vesle) 2,29 m à Faverolles-et-Coëmy (Ardre) 3,06 m Fismes (Ardre)	Prairies et campings inondés sur l'Aisne amont. Les digues de Givry-sur-Aisne et Ambly-Fleury ont cédé. Après la confluence avec la Vaux sur l'Aisne, routes, caves, campings, cultures et habitations inondées. Sur la Vesle, cultures submergées, bâtiments agricoles et rues inondées. Pertes agricoles

Évènement	Date	Côte	Dommages
Orage sur la Marne et les Ardennes et crue de la Vesle	22 juin 2023	2,44 m à Saint-Brice-Courcelles (Vesle)	Routes et rues inondées dans le secteur de Reims. Jardins et caves inondés. Plusieurs bâtiments de santé touchés. École inondée.
Crue de l'Aisne amont	janvier 2024	1,93 m à Amblaincourt (Aire) 2,96 m à Varennes-en-Argonne (Aire) 2,89 m à Verrières (Aisne)	Routes départementales coupées (D122, D38A, D946, D188, D158A) et circulation délicate (D20, D158, D177).

Tableau 7: Historique des crues et dommages sur l'Aisne

- Oise en amont de la confluence avec l'Aisne

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de dégel dans le bassin versant de l'Oise	février-mars 1784	-	Habitations détruites et dommages sur l'Oise à l'amont de la confluence avec l'Aisne
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier-mars 1910	40,37 m NGF à Appilly (l'Oise) 38,94 m NGF à Sempigny (l'Oise) 3,00 m à Chauny	
Crue de l'Oise	mars 1956	4,10 m à Hirson (Oise)	Sur l'Oise amont, en amont de la confluence avec le Ton, villes inondées avec de nombreuses évacuations, dont deux collèges.
Crue de l'Oise et l'Aisne	décembre 1993 et janvier 1994	4,25 m à Hirson (Oise) 3,20 m à Origny-en-Thiérache (Oise) 4,09 m à Origny-Sainte-Benoîte (Oise) 2,62 m à Pont-à-Bucy (Serre) 3,10 m à Condren (Oise) 4,77 m à Sempigny (Oise)	Sur l'Oise amont, route nationale inondée, de nombreuses habitations inondées, quelques bâtiments publics et agricoles inondés. Plusieurs morts par noyade (3 recensés). À Guise, 391 habitations et 75 activités économiques ont été inondées. Sur l'Oise à l'aval de la confluence avec la Serre, route départementale inondée et de nombreuses maisons inondées. Hôpital de La Fère évacué. 800 personnes évacuées dans les secteurs de Beaurain, Tergnier et Chauny. Coupures d'électricité, notamment à Tergnier, Chauny et La Fère. Pertes commerciales. Intervention de l'armée pour faciliter les évacuations. Voie SNCF coupée entre Tergnier et Chauny.

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier et février 1995	2,80 m à Origny-en-Thiérache (Oise) 3,30 m à Origny-Sainte-Benoîte (Oise) 2,56 m à Montcornet (Serre) 2,51 m à Pont-à-Bucy (Serre) 2,97 m à Condren (Oise) 4,59 m à Sempigny (Oise)	Sur l'Oise amont, routes départementales coupées et habitations inondées. Sur l'Oise à l'aval de la confluence avec la Serre, de nombreuses maisons isolées et inondées plus on se rapproche de la confluence avec l'Aisne.
Débordement de cours d'eau et remontées de nappe dans le bassin de l'Oise	mars et avril 2001	4,33 m à Sempigny (Oise)	Sur l'Oise à l'amont de la confluence avec l'Aisne, habitations inondées ainsi qu'un établissement agricole et commercial.
Crue de l'Oise et de la Serre	janvier 2003	3,59 m à Hirson (Oise) 3,40 m à Origny-Sainte-Benoîte (Oise) 2,78 m à Montcornet (Serre) 3,18 m à Mortiers (Serre) 2,58 m à Pont-à-Bucy (Serre) 3,05 m à Condren (Oise) 4,67 m à Sempigny (Oise)	Sur l'Oise à l'amont de la confluence avec la Serre, routes et rues inondées ainsi que quelques habitations. Sur la Serre, de nombreuses habitations inondées et route départementale inondée. Sur l'Oise, à l'aval de la confluence avec la Serre, plusieurs habitations inondées. De nombreuses habitations isolées et deux exploitations agricoles inondées.
Orage sur le Noyonnais et crue de la Verse	8 au 10 juin 2007	58,4 m NGF à Guiscard (Verse) 51,16 m NGF à Muirancourt (Verse) 42,16 m NGF à Noyon (Verse)	Sur la Verse, de très nombreuses habitations sont inondées suite à un orage violent. Sur l'Oise à l'amont de la confluence avec la Verse, quelques communes ont été inondées suite au même orage.
Crue de la Serre	janvier 2009	3,07 m à Montcornet (Serre)	Sur l'amont de la Serre, des caves sont inondées ainsi que quelques maisons.
Crue de l'Oise	novembre 2010	2,93 m à Hirson (Oise) 2,94 m à Origny-Sainte-Benoîte (Oise)	Sur l'Oise amont, routes barrées, des caves et plusieurs habitations inondées.
Crue de l'Oise	7-8 janvier 2011	4,25 m à Hirson (Oise) 2,97 m à Origny-en-Thiérache (Oise) 3,55 m à Origny-Sainte-Benoîte (Oise) 2,94 m à Montcornet (Serre) 2,59 m à Pont-à-Bucy (Serre) 3,02 m à Condren (Oise) 4,54 m à Sempigny (Oise)	Sur l'Oise amont et la Serre, de très nombreuses habitations inondées. Route nationale, départementale et rues inondées. Bâtiments publics inondés. De nombreux foyers sans électricité sur l'Oise à l'aval de la confluence avec la Serre. Évacuations sur l'Oise à l'amont de la confluence avec l'Aisne.
Crue de l'Oise	24 au 25 décembre 2013	3,09 m à Hirson (Oise) 4,70 m à Flavigny (Oise)	Plusieurs habitations inondées sur l'Oise dans sa partie très amont.
Crue de l'Oise	janvier-février 2021	2,78 m à Condren (Oise) 4,42 m à Sempigny	Inondations dans le secteur d'Appilly : plusieurs maisons inondées

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de l'Oise	14 au 27 juillet 2021	5,15 m à Flavigny (Oise) 2,92 m à Montcornet (Serre) 3,83 m à Sempigny (Oise)	À l'amont de l'Oise, routes et caves inondées. Quelques habitations et commerces inondées. Du bétail piégé par la crue et secouru par les pompiers. Sur la Serre, champs et pâtures inondées. À l'aval de la confluence avec la Serre, routes et rues inondées. Champs inondés avec pertes agricoles importantes en période de récolte avec évacuation du bétail. Sur l'Ailette, affluent de l'Oise, le Center-Parc est inondé.
Crue de l'Oise	janvier 2024	2,87 m à Hirson (Oise) 4,68 m à Flavigny (Oise) 2,91 m à Origny-Ste-Benoite (Oise) 2,79 m à Montcornet (Serre) 2,46 m à Pont-à-Bucy (Serre)	Routes barrées, submergées, circulation difficile sur certains tronçons de départementales. Champs et prairies inondées.

Tableau 8: Historique des dommages sur l'Oise en amont de la confluence avec l'Aisne

- **Oise en aval de la confluence avec l'Aisne**

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de dégel dans le bassin versant de l'Oise	février-mars 1784	-	Habitations détruites Dommages sur l'Oise dans le secteur de Creil
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier-mars 1910	27,29 m NGF à Boran-sur-Oise (l'Oise) 32,02 m NGF à Longueil-Sainte-Marie (l'Oise) 5,92 m à Venette (Oise)	Dommages importants à l'aval de Compiègne : habitations et locaux industriels inondés Rues inondées à Creil, circulation en barques
Crue de l'Oise et l'Aisne	décembre 1993 et janvier 1994	6,41 m à Venette (Oise)	De nombreuses évacuations dont 1500 autour de Compiègne. Coupures d'électricité. Circulation ferroviaire ralentie entre Creil et Compiègne. Zones d'activités économiques, au nord et à l'est de l'agglomération de Compiègne touchés. Plusieurs usines inondés. 6 écoles fermées. Deux silos inondés à Clairoix. Pertes agricoles.
Crue de l'Oise et l'Aisne	janvier et février 1995	6,50 m à Venette (Oise) 2,93 m à Creil (Oise)	Routes et habitations inondées dans le secteur de la confluence de l'Oise avec le Thérain et la Brèche.
Débordement de cours d'eau et remontées de nappe dans le bassin de l'Oise	mars et avril 2001	6,07 m à Venette (Oise) 2,63 m à Creil (Oise) 1,48 m à Beauvais (Thérain) 1,58 m à Maysel (Oise)	Caves, habitations et bâtiments publics inondés à l'aval de la confluence avec l'Aisne. Routes inondées à la confluence avec la Brèche. Habitations inondées sur le Thérain aval. Trafic ferroviaire interrompu sur la ligne Beauvais-Creil de Mouy à Montataire

Évènement	Date	Côte	Dommages
Crue de l'Oise	janvier 2003	5,68 m à Venette (Oise) 2,19 m à Creil (Oise)	De nombreuses habitations isolées et quelques habitations inondées. Un centre nautique partiellement inondé.
Crue de l'Oise	7-8 janvier 2011	5,18 m à Venette (Oise) 1,58 m à Creil (Oise)	Routes inondées dans le secteur de la confluence de l'Oise avec le Thérain.
Orages sur le beauvaisis et d'autres secteurs du département de l'Oise	11 mai et 7 juin 2016	1,62 m à Beauvais (Thérain)	Routes fermées, électricité coupée, sous-sols de bâtiments publics inondés. Service des urgences interrompu quelques heures à Beauvais. De nombreuses maisons inondées dans le secteur de Beauvais.
Orages sur le beauvaisis et crue du Thérain	21 au 22 juin 2021	2,34 m à Beauvais (Thérain) 2,86 m à Goincourt (Avelon)	Routes départementales fermées et inondées. Rues et de nombreuses habitations inondées dans le beauvaisis avec coupure d'électricité. Inondation de bâtiments publics, dont le centre hospitalier Simone Veil, quatre écoles et l'hôtel de ville. Commerces et entreprises inondés engendrant des pertes commerciales, industrielles et agricoles avec des dégâts sur les cultures. Éboulements de certaines rues. Un mort à déplorer sur le Thérain à Beauvais.

Tableau 9: Historique des dommages sur l'Oise en aval de la confluence avec l'Aisne

Annexe 11. Arrêté préfectoral approuvant le présent règlement